Canadian International Development Agency
Agence canadienne de développement international

Women in Development

Les femmes dans le développement

L'intégration des femmes dans le développement

Perspective sectorielle

Canada

L'intégration des femmes au développement

Perspective sectorielle

Publication autorisée par la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry

Publié par la Direction générale des affaires publiques
Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

(819) 997-6100

Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1989

N° de cat. E94-115/1989F
ISBN 0-662-95464-5

90-03272/

Table des matières

Introduction 5

Les femmes et l'agriculture. 7

Situation actuelle des femmes dans le secteur agricole 9

Participation des femmes à la planification des projets en agriculture 12

Ouvrages de référence 17

Les femmes, l'éducation et la formation. 21

Situation actuelle des femmes dans le secteur de l'éducation et de la formation 23

Stratégies pour inciter les femmes à participer aux programmes d'éducation et de formation 26

Ouvrages de référence 30

Les femmes et l'énergie. 31

Situation actuelle des femmes dans le secteur de l'énergie 32

Participation des femmes à la planification des projets énergétiques 36

Ouvrages de référence 46

Les femmes et la pêche. 47

Situation actuelle des femmes dans le secteur de la pêche 48

Participation des femmes à la planification des projets de développement de la pêche 51

Ouvrages de référence 58

Les femmes et la foresterie. 59

Situation actuelle des femmes dans le secteur de la foresterie 61

La participation des femmes aux projets de foresterie 67

Ouvrages de référence 77

Les femmes et les questions de santé, de population et de nutrition. 79

Situation actuelle des femmes dans les secteurs de la santé, de la population et de la nutrition 80

L'intégration des femmes à la planification des projets en santé, population et nutrition 82

Ouvrages de référence 85

Les femmes et les établissements humains 87
Situation actuelle des femmes dans le secteur de l'habitation 88
Stratégies pour favoriser la participation des femmes aux projets d'habitat 93
Ouvrages de référence 96

Les femmes et les transports 99
Situation actuelle des femmes dans le secteur des transports 101
Participation des femmes à la planification des projets de développement des transports 105
Ouvrages de référence 113

Les femmes et les programmes d'adduction d'eau et d'assainissement 115
Situation actuelle des femmes dans le secteur de l'eau 116
Participation des femmes aux projets d'adduction d'eau et d'assainissement 118
Ouvrages de référence 129

Les femmes et la petite entreprise 131
Situation actuelle des femmes dans le secteur de la petite entreprise 132
Facteurs de planification des projets d'entreprise 133
Ouvrages de référence 138

Introduction

La participation des femmes, comme celle des hommes, est essentielle à la bonne marche des programmes de développement. En reconnaissance de ce principe fondamental, l'ACDI met en œuvre une stratégie qui a pour but d'intégrer les femmes du tiers monde dans tous ses programmes de développement, à la fois comme agentes et bénéficiaires.

L'intégration des femmes au développement: une perspective sectorielle est le fruit d'un effort collectif fait par l'ACDI pour que les responsables de programmes, dans l'exercice quotidien de leur fonctions, prennent en compte les intérêts des femmes. On y présente diverses façons de traduire les politiques de l'IFD en actions concrètes au niveau des programmes et des projets.

Ce manuel est destiné aux personnes responsables de la planification et de la conception des projets à l'ACDI, de même qu'aux experts conseils et aux agences canadiennes d'exécution. Les suggestions qu'il présente doivent être adaptées aux besoins, de façon aussi souple et créative que possible.

Le manuel comporte dix chapitres portant sur les secteurs d'activité choisis parmi les plus représentatifs des programmes de l'ACDI. Étant donné que ces différents secteurs sont étroitement reliés entre eux, l'utilisateur ou l'utilisatrice aurait intérêt à ne pas se restreindre à la partie qui traite de son secteur personnel d'activité car il y a beaucoup à apprendre des autres parties. Par exemple, l'amélioration du réseau routier dans une région éloignée risque d'avoir des répercussions directes sur les secteurs forestier et agricole de cette région.

Toute détérioration de l'environnement susceptible d'en résulter pourrait avoir des effets nocifs dans les domaines de l'eau et de l'énergie tant sur le plan de la qualité que de l'approvisionnement; elle pourrait aussi menacer la santé des collectivités avoisinantes. De la même façon, tout changement apporté à la vie quotidienne des femmes peut avoir des conséquences imprévisibles sur leurs autres activités.

Enfin, bien que ce document rassemble les observations et les leçons tirées de l'expérience de ces dernières années, il faut le voir surtout comme un travail de réflexion qui doit se poursuivre. Tous ceux qui utilisent ce guide sont encouragés à collaborer à son amélioration en faisant part à la direction de l'IFD de leurs expériences et commentaires.

Les femmes et l'agriculture

L'agriculture est un secteur clé de l'économie de la plupart des pays en développement. L'examen des rôles que jouent les femmes dans ce secteur démontre que leur contribution est d'une importance primordiale dans la production alimentaire, tant à l'échelle familiale et nationale qu'à l'échelle mondiale.

Dans les pays en développement, de 70 à 90 p. 100 des femmes vivent et travaillent en milieu rural. En Afrique, les femmes produisent de 60 à 80 p. 100 de la nourriture. En Asie, elles constituent la moitié de la population active dans ce secteur. En Amérique latine et au Moyen-Orient, elles prennent aussi une part importante à la culture des terres. Dans les régions où le taux de propriété privée est élevé (Amérique latine et certaines parties de l'Asie du sud-est), les femmes représentent jusqu'à 40 p. 100 de la main-d'œuvre salariée. Au Kenya, les femmes sont à la tête de 38 p. 100 des entreprises agricoles.

L'importance de la participation des femmes à chacune des étapes du cycle de production agricole varie d'un écosystème à un autre, mais, dans la plupart des cas, elles sont présentes à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, depuis la préparation des sols jusqu'à la consommation des produits.

Bien que les femmes soient le pilier de l'agriculture de subsistance, leur rôle n'est pas nécessairement reconnu ni appuyé par les politiques gouvernementales et par les organismes internationaux de développement. Les efforts de développement ont souvent contribué à accentuer l'inégalité entre les femmes et les hommes, puisque les politiques agricoles des pays en développement ont accordé la priorité aux cultures de rente, entraînant ainsi un grave déséquilibre dans la répartition du travail, des ressources et des bénéfices (voir annexe: Exemple de projet d'aménagement de périmètre irrigué). En outre, les travailleuses salariées sont généralement moins bien rémunérées que les hommes.

En Amérique Latine, comme en Afrique ou en Asie, les tentatives de modernisation technique vont souvent de pair avec l'enregistrement de la propriété foncière et la création de coopératives ou autres structures institutionnelles. Ces changements jouent le plus souvent contre les femmes car souvent ils les excluent de l'accès aux ressources comme la terre, la formation, la technologie et le crédit.

À la lumière des quelques données ci-haut énoncées, il semble évident que toute initiative de développement agricole, efficiente et opérante, doive être planifiée à partir d'une connaissance exacte de l'implication des femmes et des hommes dans ce secteur. Un tel préalable doit comporter suffisamment d'informations de base pour permettre aux agents de planification de prévoir une participation optimale des femmes à titre d'agentes et de bénéficiaires actives et ce, à toutes les phases du cycle de projet. Les opérations de développement agricole doivent, d'une part, favoriser la reconnaissance et le renforcement des rôles et compétences des femmes dans ce domaine et, d'autre part, éviter de produire des incidences négatives sur la vie de celles-ci.

En prenant connaissance du rôle des femmes dans le secteur, en analysant les contraintes et les potentialités d'intervention, et en établissant une stratégie pour chacune des phases du cycle de projet on peut contribuer à donner une orientation positive aux actions de développement agricole qui déboucherait sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et de plus grandes chances de succès pour les projets.

Situation actuelle des femmes dans le secteur agricole

À titre de productrices, les femmes participent à toutes les étapes du cycle de production vivrière.

En Égypte, 50 % des femmes aplanissent et labourent les terres et jusqu'à 70% d'entre elles s'occupent de l'ameublissement, de la plantation et de la moisson.

Les femmes sont responsables de la production vivrière et de l'alimentation familiale.

Un tiers des foyers du monde sont dirigés par des femmes et, dans certains pays d'Afrique où la migration masculine est très élevée, près de 40% de tous les chefs de famille rurales sont des agricultrices.

La contribution des femmes à la production des cultures de rente n'est pas reconnue.

En Gambie, où les femmes assurent 84% de l'ensemble de la récolte de riz du pays et où les rizières sèches cultivées par les femmes occupent 26 fois plus de terrain que les rizières inondées cultivées par les hommes, les femmes reçoivent 25 fois moins des prêts consacrés par le gouvernement aux projets de riziculture que les hommes.

Dans certains pays, les femmes vendent l'excédent de la production de leurs champs au marché.

En Afrique, les femmes doivent vendre le surplus de la production de leur champ personnel afin de gagner un revenu leur permettant de se procurer des produits de première nécessité.

Les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole salariée dans plusieurs pays.

En Inde, la moitié des travailleurs occasionnels, des ouvriers agricoles et des travailleurs à contrat sont des femmes.

Il y a de plus en plus de femmes chefs d'exploitations agricoles.

Au Kenya, des femmes sont à la tête de 38% des entreprises agricoles. Avec moins de prêts, de soutien technique et de formation que les hommes, elles réussissent à atteindre la même production par hectare. Quand on leur offre le même niveau d'assistance, elles produisent davantage.

Problèmes concernant la participation des femmes dans les programmes de développement agricole

Contraintes

- Le travail agricole accompli par les femmes n'a que peu ou pas de valeur économique reconnue. Leur participation est considérée comme un apport familial non rémunéré et les travailleuses agricoles salariées sont sous-payées.
- L'accès à la terre et aux autres ressources leur est limité dans plusieurs contextes socio-culturels.
- La possibilité d'obtenir des prêts et d'accéder à des programmes de formation et aux moyens de production améliorés est, en général, liée à l'accès à la terre.
- Le fait, d'une part, d'être privées des droits à la propriété et, d'autre part, le manque de revenu pour payer les cotisations peuvent empêcher les femmes de devenir membres des coopératives agricoles qui fournissent des facteurs de production indispensables et des débouchés commerciaux.
- Des contraintes sociales et culturelles rendent difficile la participation des femmes à la prise de décision et ne leur permettent pas de disposer librement des revenus de leur travail.
- Les femmes ne sont pas souvent consultées sur la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets, ou appelées à y participer.
- Le développement de nouvelles techniques a peu touché les femmes en tant que productrices agricoles. Les équipements sont conçus et introduits en fonction d'un usage par les hommes.

Les hommes s'occupent en général du défrichage et du labourage et bénéficient de plus en plus de la technologie. En revanche, les tâches effectuées par les femmes, comme le désherbage et le repiquage, se font souvent à la main à l'aide d'instruments rudimentaires et demandent beaucoup de temps.

En Gambie, des études ont démontré que les femmes ont vu leur temps de travail agricole s'élever de 19 à 20 heures après l'introduction de nouvelles techniques, alors que celui des hommes est tombé de 11 à 9 heures.

- Les politiques agricoles et les réformes agraires ont le plus souvent été élaborées sans prendre en compte la participation active des femmes dans ce secteur.

Dans plusieurs pays africains, des réformes agraires ont, en fait, privé les femmes des terres qu'elles cultivaient et dont la tradition leur assurait sinon la possession, du moins l'usufruit.

- La méconnaissance du rôle primordial que jouent les femmes dans ce secteur a contribué au développement de projets dont elles ont été exclues comme participantes et bénéficiaires et maintenues dans des rôles de travailleuses non rémunérées.
- La disponibilité réduite des femmes, due notamment à leurs autres obligations, n'est pas toujours considérée dans la planification des projets.

Solutions possibles

Donner un appui aux femmes dans les projets de développement agricole contribue à:

- renforcer l'expertise que les femmes ont acquise par la pratique dans un secteur où elles sont déjà majoritaires.
- améliorer la capacité des femmes à gérer leur production agricole.
- alléger le lourd fardeau de leurs tâches en favorisant l'introduction de techniques appropriées à leurs activités de production et de transformation.
- valoriser le rôle des femmes dans ce secteur pour les inciter à acquérir une formation, ou à se perfectionner ainsi qu'à participer davantage à l'élaboration des politiques et à la planification des projets.
- aider les femmes rurales à augmenter leur niveau de vie et, par conséquent, celui de leur famille.
- améliorer la qualité de l'alimentation familiale, particulièrement l'alimentation des enfants.

Participation des femmes à la planification des projets en agriculture

Pour que les politiques de développement agricole bénéficient aux femmes autant qu'aux hommes au sein de la communauté, il faut les réorienter de façon à ce qu'elles prennent en compte au même degré les besoins des deux groupes.

À chacune des phases du cycle d'un projet, il faut se poser un certain nombre de questions.

Identification

- Quel est le rôle des femmes dans chaque étape du cycle de production agricole?
- Quels sont les rôles des femmes dans les secteurs prospères et marginaux de l'économie? En quoi ces rôles concernent-ils la famille et la communauté?
- Est-ce que la plupart des femmes sont des travailleuses agricoles rémunérées ou bien sont-elles surtout responsables de l'agriculture de subsistance? Quelle est leur contribution aux prises de décision?
- Quels sont les obstacles que rencontrent les femmes dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes en agriculture, et dans leur travail saisonnier?
- Les femmes ont-elles des difficultés à obtenir et à conserver l'accès aux terres, à disposer librement des produits agricoles ou des revenus qu'elles en tirent?
- Existe-t-il des obstacles d'ordre juridique, économique, social ou culturel qui entravent la participation des femmes aux projets de développement agricole?
- Existe-t-il une politique nationale en faveur de l'implication des femmes dans le secteur agricole?
- Y a-t-il eu des réformes législatives concernant le droit de propriété des femmes? Y en a-t-il en cours?

Collecte des données

- Le cadre d'étude ou de recherche prévoit-il un traitement systématique de l'information ayant trait aux rôles et à la contribution des femmes dans ce secteur?
- Existe-t-il des méthodes et outils adaptés à la collecte et au traitement des données selon des critères précis: sexe, classes sociales et situation du travail des femmes dans l'agriculture? Sinon, dispose-t-on de ressources humaines et financières pour élaborer ces méthodes et outils?
- Y a-t-il des ressources féminines formées et disponibles pour recueillir, colliger et traiter les données?
- Prévoit-on collaborer avec les structures gouvernementales nationales pour les associer à la collecte des données ou compléter au besoin les renseignements sur la situation des femmes concernées?
- Y a-t-il des mécanismes prévus pour un retour de l'information à l'ensemble de la communauté?

Élaboration du projet

- Aura-t-on recours aux compétences et points de vue des femmes des zones rurales lors de la formulation des projets agricoles?
- De quelle manière le projet influera-t-il sur la situation économique globale des femmes du pays, sur l'accès aux ressources et la maîtrise de leur utilisation?
- Le temps consacré aux activités liées à l'agriculture se trouvera-t-il augmenté par suite du projet? Les femmes disposent-elles du temps nécessaire pour exécuter ces activités, compte tenu de leurs autres obligations?
- Le lieu du projet sera-t-il trop éloigné pour les femmes qui n'ont pas de moyens de transport? Pourront-elles financièrement se permettre d'utiliser les moyens de transport collectifs, s'il y en a?
- Dans le cas où l'introduction de nouvelles cultures de rente est prévue, les femmes devront-elles y travailler en plus des cultures vivrières? Quelles sont les cultures de rente que les femmes pourraient cultiver et mettre en marché? Les cultures de rente entraveront-elles la production des cultures vivrières nécessaires à la santé et à la nutrition des familles?
- Si les femmes changent de variétés de culture, cela affectera-t-il leurs marchés traditionnels?
- Le projet aura-t-il des répercussions sur l'emplacement des installations de traitement et d'entreposage des denrées? En quoi les femmes de la communauté seront-elles touchées?

Choix technologique

- L'introduction de nouvelles techniques risque-t-elle d'enlever aux femmes leurs fonctions actuelles dans le secteur? Apportera-t-elle des améliorations à leur statut?
- Dans quelle mesure les nouvelles techniques introduites seront-elles accessibles aux femmes?

Accès au crédit

- L'accès au crédit est-il nécessaire pour augmenter la participation des femmes dans ce secteur? Les femmes disposent-elles de chances égales à cet égard? Y a-t-il lieu de mettre en place des mécanismes particuliers d'accès au crédit?
- Les pratiques ou les lignes de conduite actuelles qui règlent l'accès au crédit régulier sont-elles préjudiciables aux femmes? Les critères d'attribution du crédit correspondent-ils aux ressources dont les femmes disposent?
- Les garanties exigées, les coûts de transaction et les délais de remboursement favorisent-ils l'accès au crédit pour les femmes?
- Existe-t-il des formules traditionnelles d'épargne et de crédit chez les femmes? De quelle façon peut-on les renforcer?
- Les femmes seront-elles impliquées dans la définition des modalités de crédit et dans l'attribution, la gestion, et le remboursement des crédits?
- Quelle part du budget consacré à l'équipement et au crédit est allouée aux femmes?

Communication

- Les femmes sont-elles en mesure d'obtenir de l'information sur les activités dans le secteur agricole? Les moyens choisis pour diffuser cette information sont-ils susceptibles de rejoindre les femmes?
- Quels sont les réseaux d'information existants ou à développer pour rejoindre les femmes? Comment prévoit-on rejoindre les femmes des régions isolées?
- Les femmes sont-elles bien renseignées sur les possibilités de formation et d'accès aux ressources matérielles et financières de ce secteur?
- Fera-t-on appel aux groupements féminins locaux ou autres organismes existants pour mieux informer ou motiver les femmes des communautés concernées?

Formation

- Les femmes recevront-elles de la formation en agriculture, en mise en marché ou en transformation des produits?
- A-t-on prévu d'informer les femmes sur la production agricole, la mise en marché ou le fonctionnement de l'équipement?
- Les femmes recevront-elles de la formation pour le fonctionnement et l'entretien de l'équipement?
- A-t-on prévu d'informer les femmes en ce qui concerne les fournitures, le réseau de ressources techniques et les fournisseurs de pièces et d'équipement?
- Les femmes recevront-elles de la formation sur des questions juridiques, comme la propriété foncière et la propriété commerciale, ou sur la commercialisation et le traitement des produits agricoles?
- Les femmes pourront-elles se procurer les permis exigés pour la commercialisation des produits ou le fonctionnement de l'équipement?
- Les femmes recevront-elles une formation pour les procédures de demande de crédit? Une formation en techniques de gestion, d'administration et de comptabilité est-elle nécessaire et peut-elle être adaptée aux connaissances des femmes?
- Compte tenu du contexte socio-culturel concerné, y a-t-il lieu d'offrir une formation spécifique aux femmes en plus de la formation s'adressant à l'ensemble de la communauté?
- Le programme de formation est-il compatible avec les horaires des femmes et leur disponibilité?
- Y a-t-il des expertises reconnues dans le domaine de la formation des femmes dans le pays ou la région?
- Dispose-t-on de ressources humaines féminines qualifiées pour la conduite d'un programme de formation dans les domaines de l'organisation, de la technologie et de la gestion?
- Existe-t-il des moyens ou des outils de formation dans ce secteur? Sinon, devra-t-on en élaborer? Comment?
- A-t-on prévu un budget spécifique pour les activités de formation?

Mise en œuvre

- Les communautés sont-elles associées à la mise en place des infrastructures? Si oui, quel sera le rôle des femmes et dans quelle mesure y participeront-elles?
- En quelle capacité les femmes participeront-elles à la mise en œuvre et en quoi en bénéficieront-elles?
- Y aura-t-il des ressources féminines régionales ou locales impliquées par leur travail dans la mise en œuvre du projet afin d'encourager la participation des femmes de la région?
- Le travail des femmes sera-t-il reconnu et rémunéré au même titre que celui des hommes?

Fonctionnement et entretien

- Quels seront le rôle et la participation des femmes dans le cycle de production?
- De quelle façon les femmes participeront-elles?
- Y a-t-il des mécanismes organisationnels prévus pour que l'accès aux ressources matérielles et techniques et leur contrôle soient équitablement répartis entre les hommes et les femmes de la communauté?
- Quelles seront la participation et la contribution des femmes à l'entretien des équipements? Quelles organisations s'en occuperont?

Gestion et administration

- Par quels moyens prévoit-on associer les femmes à la gestion et à l'administration du projet?
- Comment pourra-t-on garantir les bénéfices destinés aux femmes?
- Les femmes participeront-elles au contrôle des ressources financières?
- Le mode de gestion garantira-t-il aux femmes la maîtrise de leurs revenus?

Suivi et évaluation

- Quels seront les mécanismes de suivi visant à appuyer la participation des femmes?
- Quelle sera la participation des femmes dans les activités de suivi?
- Quels seront les indicateurs utilisés pour mesurer le degré et le taux de participation des femmes dans le cycle de production agricole et au sein de chacune des phases du projet?
- Quels instruments de mesure prévus pour l'accès aux ressources matérielles, techniques et financières et leur contrôle seront employés par les femmes dans le projet?
- Par quels moyens ou méthodes les femmes seront-elles rejointes au cours de l'évaluation?
- Les femmes seront-elles représentées dans la gestion et la conduite de l'évaluation du projet?

Ouvrages de référence

Livres

Bureau international du travail, Vers la mesure des activités économiques des femmes, sous la direction de Richard Anicer et Catherine Hein, Genève, 1986, pp. 89-124.

Women: a World Report. A New Internationalist Book, préface de Debbie Taylor, Londres : Ed. Methuen, 1985, pp. 16-29.

Women, Land and Food Production - Women in Development, A Resource Guide for Organization and Action, Londres, 1983, p. 73.

Revues et périodiques

Ahmad, Zubeida, «Comment améliorer le sort des femmes de la campagne», Revue internationale du travail, Vol. 119, no 4, juillet-août 1980, pp. 455-468.

Bergmann, E., H. Bergmann et J.-J. Schus, «Les femmes et le développement agricole», Revue Tiers Monde, Vol. 21, no 84, octobre-novembre 1980, pp. 833-844.

FAO, Idées et action, numéro spécial sur les femmes rurales, no 150, 1984, 46 p.

Mignot-Lefebvre, Yvonne, «Du côté des planificateurs et experts en développement», Revue Tiers Monde, vol. 23, no 91, juillet-septembre 1982, pp. 579-586.

Neekes-Vagliani, Winifred, «Élaboration d'un cadre d'analyse pour les projets agro-alimentaires», Revue Tiers Monde, vol. 26, no 102, avril-juin 1985, pp. 307-315.

Roberts, Penelope, «Les femmes et les programmes de développement rural», Revue Tiers Monde, vol. 26, no 102, avril-juin 1985, pp. 300-307.

Traoré, Aminata, «Femmes et auto-suffisance alimentaire: un rôle capital», Agripromo, no 29, juin 1980, pp. 15-20.

Documents

ACDI, Agriculture et développement. Considérations stratégiques pour le développement de l'agriculture, 1988, 22p.

Bouchard, Ginette, Les femmes et l'agriculture, Centre international MATCH, Ottawa, 1981, 62 p.Carloni, Alice, Integrating Women in Agricultural Projects. Case Studies of Ten FAO-Assisted Field Projects, FAO, Rome, 1983, 103 p.

CCCI, Les femmes et la production alimentaire, Actes de l'atelier de Nairobi, Ottawa, 1986, 31 p.

Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la décennie des Nations Unies pour la femme: Egalité, développement et paix, Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, Nairobi, 15-26 juillet 1985.

Dumouchel, S. et N. Thède, Femmes, épargne et crédit au Sahel, Projet Solidarité Canada-Sahel, 1986, 114 p.

FAO, Les femmes et la production alimentaire, la manutention des aliments et la nutrition, Rapport du groupe consultatif des Nations Unies sur les protéines et les calories, Rome, 1979.

Nations Unies, The Key to Development. Women's Social and Economic Role. Part III : Women and Food, JUNIC/NGO, Trousse d'information sur les femmes et le développement 3/A, Vienne, mai 1985.

Rousset, Dominique, Femmes contre la faim, Comité français contre la faim, Paris, 1986, 75 p.

Articles

Sauver l'avenir avec les femmes du Tiers Monde, Colloque du Comité français contre la faim: ~Bilan de la décennie de la femme, 1975-1985~, Exposé de Jeanne Bissiliat, Paris, avril 1986, 12 p.

The World Bank New Approach to Women in Development, Banque mondiale, Résumé de Barbara Herz, 1986, 5 p.

ANNEXE

À Bangoukoiré, au Niger:

Aménagement d'un périmètre irrigué

Bangoukoiré, au Niger, à 30 km de Niamey, 1200 habitants vivent dans cette zone sur la rive droite du grand fleuve. En 1980, un important organisme de coopération procède à l'aménagement d'un périmètre irrigué de 176 ha pour y pratiquer une riziculture intensive: l'on prévoit deux récoltes par an et des rendements de 5 à 8 tonnes: une amélioration considérable par rapport aux années précédentes.

Avant cette date, le riz était une culture traditionnellement réservée aux femmes. Presque toutes étaient rizicultrices, y compris les femmes les plus âgées (18% d'entre elles avaient 80 ans et plus). Plusieurs exploitaient jusqu'à 5 rizières, qu'elles avaient pu acquérir par cession ou par héritage. Ces femmes cultivaient le riz en même temps que le gombo et le sésame, avec des outils traditionnels comme la daba, que l'on retrouve partout en Afrique. Elles consacraient à cette culture un temps variable selon le travail domestique et se faisaient aider par leurs filles. Loin de servir uniquement de «gain supplémentaire» pour la consommation familiale ou pour les dépenses imprévues telles que mariages, cadeaux aux parents, enterrements ou encore pour le «bétail-épargne», l'argent qu'elles tiraient de la vente du riz allait pour l'essentiel (61%) à l'achat du mil. Exactement autant que la part prélevée sur le mandat des hommes émigrés! De plus, c'est grâce au riz des femmes que la communauté paysanne parvenait à faire la «soudure» dans les périodes difficiles où le mil venait à manquer.

Ainsi, la riziculture donnait-elle à la femme un pouvoir social et économique capital pour elle puisqu'il équilibrait son rôle avec celui de l'homme. De plus, elle lui permettait une ouverture sur l'extérieur grâce à la vente du riz sur le marché urbain de Niamey. L'installation du périmètre irrigué a bouleversé du tout au tout ce schéma. Car ce sont les hommes, en leur qualité de chefs de famille, et non les femmes, qui se sont vus (sic) attribuer les parcelles irriguées; mais les hommes, occupés à la culture du mil et moins experts au repiquage et au désherbage du riz, ont fait venir les femmes et les enfants sur les parcelles: une main-d'œuvre efficace et peu coûteuse! Un homme a affirmé aux enquêteurs n'avoir jamais mis les pieds sur sa parcelle, laissée à la responsabilité de son épouse; c'est pourtant lui qui touche l'argent, deux fois par an, après les récoltes. Ainsi, les femmes, d'exploitantes indépendantes, sont-elles devenues ouvrières agricoles non rémunérées. Elles n'en continuent pas moins à cultiver le riz fluvial pour la consommation familiale et à faire du maraîchage, comme par le passé. Un surcroît de travail et de longues marches du village aux parcelles irriguées, des parcelles au fleuve et de nouveau au village, en ramassant du bois sur la route du retour...

Source : Dominique Rousset, Femmes contre la faim, Comité français contre la faim, 1986, pp. 21-22.

Les femmes, l'éducation et la formation

La formation scolaire et extrascolaire est généralement considérée comme une dimension importante du développement. Et pourtant, à l'heure actuelle dans les pays en développement, la majorité des femmes ne peuvent pas profiter pleinement des possibilités qui s'offrent à elles.

Aujourd'hui, les deux tiers des illettrés sont des femmes et les deux tiers des femmes de plus de 25 ans n'ont jamais fréquenté l'école. La vaste majorité des femmes n'atteignent pas le niveau secondaire. Les conséquences de cet écart entre le niveau d'instruction des hommes et celui des femmes sont d'une portée considérable pour les femmes aussi bien que pour leur famille (Banque mondiale, 1984).

Les garcons continuent de recevoir plus d'enseignement régulier que les filles pour plusieurs raisons: les croyances et les attitudes culturelles concernant la valeur de l'éducation pour les filles, surtout lorsque l'enseignement n'est pas gratuit; l'idée que les filles instruites ont moins de chances de se marier; le besoin de main-d'œuvre enfantine (surtout féminine) à la maison et dans les champs; le souci de la sécurité des jeunes filles qui doivent parcourir de grandes distances pour recevoir de l'instruction; la conviction que les cours ne devraient pas être mixtes et que les filles ne devraient avoir que des femmes professeurs (dont le nombre peut être insuffisant); et enfin l'idée que ce sont les garçons qui subviendront plus tard aux besoins de leurs parents.

La proportion de femmes parmi les candidats aux établissements d'enseignement supérieur est également peu élevée dans la plupart des pays à cause de divers facteurs, notamment:

- la forte proportion des filles qui abandonnent leurs études aux niveaux primaire et secondaire;
- les nombreux systèmes scolaires où le domaine de spécialisation est fonction du sexe;
- les programmes d'études qui traduisent des préjugés sexuels;
- les différences dans le choix des cours selon le sexe;
- les différences dans les critères d'admission;
- l'adoption, explicite ou implicite, d'un système de regroupement des élèves selon les aptitudes.

Il se peut que les conditions d'admission excluent les femmes qui ont généralement peu de formation dans les domaines des sciences, des mathématiques, de la gestion et des affaires, étant donné que, dans de nombreux systèmes scolaires, les femmes apprennent surtout les matières traditionnellement offertes aux femmes. Les responsabilités familiales, les problèmes de transport, le manque de garderies et, surtout pour les mères célibataires, le besoin d'un revenu, tous ces facteurs réduisent encore davantage le nombre de candidates qualifiées. De plus, une attitude négative à l'égard des aptitudes des femmes élimine bon nombre d'entre elles du processus de sélection. Même dans les pays où les femmes ont un niveau d'instruction plus élevé (secondaire, technique ou universitaire), leurs chances d'obtenir des bourses d'études ou de bénéficier d'autres programmes d'aide demeurent limitées.

Les programmes de formation extrascolaire et d'éducation des adultes sont également importants pour le développement et, là encore, des contraintes pèsent sur les femmes. Les agences donatrices visent souvent les hommes d'abord lors de la planification des programmes d'éducation populaire ou de formation prévus dans les projets. Les exemples suivants montrent comment les femmes sont explicitement exclues de programmes de formation financés par des agences internationales.

Au Sri Lanka, l'école d'hôtellerie des Hôtels d'État établit une distinction à l'encontre des femmes dans un domaine d'emploi en expansion, en refusant d'admettre des femmes au programme d'études menant au diplôme en gestion et restauration ainsi qu'aux cours de cuisine (les autorités soutiennent que les femmes ne peuvent pas travailler dans des cuisines «surchauffées») (International Centre for Research on Women, 1980).

Les Africaines, qui font entre 70 et 100% des travaux agricoles et 50% de l'élevage des animaux, furent pratiquement exclues des programmes ruraux de formation extrascolaire dans ces domaines.

Au Panama, les femmes sont encore exclues des activités masculines traditionnelles car les spécialistes Panaméens de la formation professionnelle estiment que ces cours doivent être réservés aux hommes ou leur conviennent mieux à cause de la nature du travail.

Il existe également des idées reçues quant aux préférences des femmes pour les programmes de formation de type traditionnel ou non traditionnel. La plupart de ces idéess se révèlent fausses lorsqu'elles sont vérifiées.

Les Thaïlandaises ont manifesté une préférence pour les cours d'élevage des animaux et de culture des terres, par opposition aux cours de tissage et d'artisanat. Les Jordaniennes ont refusé de s'inscrire à des cours spéciaux de cosmétologie, de poterie et de fabrication d'objets en nacre; elles ont préféré la menuiserie et la couture. Au Maroc, les responsables du premier projet pilote lancé en vue d'établir un programme de formation industrielle et professionnelle pour les femmes ont reçu plus de demandes qu'ils ne pouvaient accepter de candidates (Harfoush, 1980).

La situation actuelle des femmes dans le secteur de l'éducation et de la formation

L'Afrique anglophone

Depuis vingt ans, les femmes ont davantage accès aux programmes d'alphabétisation et de formation de base, tout particulièrement en Tanzanie, mais l'écart entre leur situation et celle des hommes demeure important. Cet écart est encore plus grand aux niveaux secondaire et postsecondaire, ainsi que dans les programmes et instituts de formation, sauf au Botswana, au Lesotho et au Swaziland (pays qui comptent une forte population masculine).

L'Afrique francophone

Le taux d'analphabétisme est généralement très élevé en Afrique francophone, mais les filles et les femmes forment un sous-groupe démesuré parmi les illettrés. Il existe peu de données sur le rôle des femmes dans le secteur de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de cette région. Les donateurs et les gouvernements répondent généralement aux besoins des femmes de façon ponctuelle, au fur et à mesure qu'ils doivent y faire face.

L'Amérique latine et les Antilles

Les Latino-américaines et les Antillaises, à l'exception des Haïtiennes, semblent s'en tirer mieux que les femmes des autres régions du monde pour ce qui est de la formation de base et de l'alphabétisation. Cependant, le taux de participation des femmes baisse nettement aux niveaux secondaire et postsecondaire, ainsi que dans les programmes de formation professionnelle. Cette situation est lourde de conséquences pour les femmes et leur famille, étant donné le nombre croissant de ménages dont le chef est une femme dans la région et le nombre croissant de femmes pauvres obligées de prendre un emploi rétribué pour subvenir aux besoins de leur famille*.

* Entre 1950 et 1980, la proportion féminine de la population active a augmenté de 10 p. 100 dans le monde, tandis qu'elle a progressé de 23 p. 100 en Amérique latine.

L'Asie et le Pacifique

L'augmentation du taux de scolarisation des filles au niveau primaire est un des grands succès remporté dans la région: il a atteint 90 p. 100 dans le tiers des pays. Cependant, dans tous les pays asiatiques, le taux d'analphabétisme reste plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Il y a des différences marquées entre l'Asie méridionale et le Sud-Est asiatique. En Asie méridionale, par exemple, la très grande majorité de la population féminine est illettrée (88,5% au Bangladesh, 87% en Inde et 82% au Pakistan). Le Sri Lanka (34,9 %) fait exception. Par ailleurs, le taux d'analphabétisme chez les femmes reste à 22,8 p. 100 aux Philippines et à 31,6 p. 100 en Thaïlande.

Le taux de scolarisation des filles baisse nettement au niveau secondaire, sauf dans le Sud-Est asiatique où il égalera bientôt celui des garçons. Dans toutes les régions, les femmes semblent sous-représentées dans les établissements de formation professionnelle et d'enseignement supérieur. Là où des femmes font des études à ce niveau, elles sont généralement concentrées dans les arts libéraux et la pédagogie.

Les entraves à la participation des femmes dans le secteur

- Parmi les entraves il faut compter les attitudes hostiles à la participation des femmes aux programmes d'éducation et de formation, attitudes qui reposent sur des motifs religieux, sociaux, culturels et économiques. Ces attitudes se retrouvent chez les auteurs des politiques, les planificateurs de programmes de développement et les populations cibles.
- Les planificateurs ignorent souvent les avantages économiques et sociaux qui découlent de l'instruction des femmes.
- Les femmes n'ont personne pour servir leurs intérêts lorsque les politiques sont formulées, les plans élaborés et les projets exécutés.
- Le renforcement des stéréotypes quant au rôle des deux sexes dans la société (par la répartition des cours selon le sexe, par le contenu des programmes d'études et des manuels et par l'absence de femmes enseignantes comme modèles à émuler) se traduit par de grandes différences entre l'instruction des filles et celle des garçons, et concentre les femmes dans des domaines comme l'économie domestique et les arts libéraux, qui ne sont pas forcément ceux où il y a de l'emploi.
- Les critères de recrutement, de sélection et de nomination excluent ou écartent généralement les femmes et les filles.
- Il se peut que les heures, la durée et le lieu des cours ne soient pas compatibles avec le cumul des responsabilités de la plupart des femmes qui doivent gagner un revenu aussi bien que veiller aux soins du ménage.
- Les employeurs embauchent des femmes pour combler des postes mal payés.
- Il se peut que les femmes soient elles-mêmes opposées à l'éducation et la formation, leur attitude étant renforcée par le peu de prestige qu'ont les femmes qui travaillent en dehors du foyer dans certaines cultures.

Les conséquences possibles des projets d'éducation et de formation

Les conséquences positives

- L'éducation des femmes a un effet multiplicateur heureux sur le reste de la famille. Des études ont démontré que le niveau d'instruction des enfants a un rapport plus étroit avec celui de la mère qu'avec celui du père.
- L'éducation des femmes a pour effet d'améliorer la santé de la famille et de réduire la fécondité.
- Les programmes et campagnes d'alphabétisation ou de formation de base des femmes ayant donné les meilleurs résultats ont été notamment ceux qui s'inscrivaient dans des programmes de formation focalisant sur les rôles économiques ou productifs des femmes, sur une formation liée à des occasions d'emploi particulières ou sur l'accroissement de leur capacité de gain.
- Le prestige attaché à la réception d'un prix d'éducation ou de formation peut contribuer grandement à atténuer la résistance de la société ou des parents à la participation des femmes à un programme (par exemple, le programme américano-jordanien de bourses d'études de USAID).
- Les programmes conjoints d'études à l'étranger, pour mari et femme, peuvent diminuer la résistance sociale et garantir l'utilisation optimale des ressources affectées à l'éducation et la formation.

Les conséquences négatives

- Les programmes d'éducation et de formation destinés aux femmes et qui ne tiennent pas compte de leurs contraintes et besoins particuliers échouent très souvent.
- Sans suivi ni renforcement, les femmes qui prennent part aux programmes d'alphabétisation redeviennent souvent des illettrées fonctionnelles.
- Souvent, l'instruction et la formation des femmes sont considérées comme une fin en soi et on ne prévoit pas assez de ressources pour permettre aux femmes d'utiliser les compétences qu'elles ont acquises (par exemple, dans le cadre d'un projet, des femmes apprennent à mettre sur pied une petite entreprise, mais on ne prévoit pas de mécanismes de crédit pour leur permettre d'obtenir le capital de démarrage dont elles ont besoin).
- Les conditions préalables que les planificateurs des programmes de formation établissent arbitrairement empêchent souvent beaucoup de femmes d'acquérir des compétences qui leur permettraient de gagner assez d'argent pour subvenir à leurs besoins.

Stratégies pour inciter les femmes à participer aux programmes d'éducation et de formation

Stratégies pour modifier les attitudes et faire comprendre que des avantages économiques et sociaux découlent de la formation des femmes

- Amorcer un dialogue politique entre les donateurs, les organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que les gouvernements et institutions des pays en développement sur les avantages de la formation des femmes pour le développement économique et social. Ce dialogue peut comprendre des colloques et ateliers, ainsi que des études sur les rôles des femmes, entreprises dans le cadre de la planification du développement des ressources humaines;
- Développer du matériel publicitaire et préparer des sessions d'information qui expliquent aux femmes et à leur famille les avantages de la formation des femmes et les débouchés qu'elle ouvre;
- Donner un appui aux organisations, réseaux et associations professionnelles de femmes des pays les moins développés, qui peuvent à leur tour faire la promotion de l'éducation et de la formation des femmes dans des milieux très influents;
- Offrir des programmes de formation de courte durée aux conseillers en orientation professionnelle des services de placement et d'orientation professionnelle afin d'en faire des défenseurs de l'éducation des femmes et des agents du changement des attitudes.

Diffusion de l'information sur les possibilités d'éducation et de formation

- Diffuser systématiquement une documentation à jour sur les programmes d'éducation et de formation destinés aux femmes;
- Faire des efforts publicitaires spéciaux pour atteindre les femmes et en recruter;
- Utiliser davantage les réseaux informels et les ONG qui peuvent effectivement atteindre les femmes.

Recrutement, sélection et nomination

- Veiller à ce que le processus de sélection soit non discriminatoire et public grâce aux avis publics, aux critères de sélection et à la composition des comités de sélection;
- Réserver un certain nombre ou pourcentage des places de formation aux femmes dans les secteurs où les hommes prédominent;
- Relever l'âge limite au delà duquel les femmes ne sont pas admissibles aux programmes de formation afin d'inciter les femmes de tout âge à acquérir ou à parfaire leur formation et à intégrer ou réintégrer le marché du travail.

Insuffisance des demandes d'admission féminines aux établissements d'enseignement supérieur et technique et incapacité pour les femmes de satisfaire aux conditions d'admission

- Incorporer plus d'orientation professionnelle pour les femmes dans les programmes d'éducation;
- Créer, pour les filles et les femmes, des cours menant à un diplôme et conçus en fonction du marché du travail;
- Offrir des cours de rattrapage aux femmes qui sont très peu qualifiées afin qu'elles puissent satisfaire aux conditions d'admission des programmes de formation.

Inadéquation du contenu des programmes d'éducation et de formation par rapport à la réalité féminine

- Consulter les femmes au sujet de leur formation;
- Étudier les tendances locales, régionales et nationales de l'emploi, ainsi que les rapports entre ces tendances et les besoins de formation des femmes;
- Lier la formation des femmes (y compris la formation sur le tas, les coopératives) aux possibilités d'emploi et aux activités génératrices de recettes;
- Enseigner les principes du commerce et de la gestion d'entreprise à des femmes qui travaillent à leur compte ou dans de petites entreprises;
- Donner une formation plus poussée et améliorée aux monitrices de formation qui peuvent aussi servir de modèles à émuler;
- Dans les établissements de formation, aménager des services auxiliaires tels que des foyers et des garderies pour aider les femmes à assister régulièrement aux cours;
- Offrir aux couples des programmes d'études à l'étranger qui permettent au mari et à la femme d'étudier conjointement.

Formation de base des femmes

- Établir les raisons pour lesquelles le taux d'abandon scolaire est élevé parmi les femmes et élaborer de nouvelles méthodes pour le réduire;
- Lancer des campagnes publicitaires pour inciter les femmes et leur famille à poursuivre leurs études ou leur formation jusqu'au bout;
- Recruter plus de femmes monitrices et enseignantes;
- Pour les filles des niveaux primaire et secondaire, élaborer et financer plus de programmes adaptés à leur réalité immédiate.

Liste de contrôle du projet

Situation générale

- Les filles et les femmes ont-elles pleinement accès à l'éducation et à la formation dans la région?
- Quelles contraintes culturelles, sociales, juridiques, géographiques, financières et temporelles empêchent les filles et les femmes d'avoir pleinement accès à l'éducation et à la formation? Quel est leur taux actuel de participation?
- Quels sont les besoins en matière d'éducation et de formation des filles et des femmes de la région visée?
- Les filles et les femmes reçoivent-elles une éducation ou formation différente de celle des garçons et des hommes? Met-on l'accent sur les rôles traditionnels des femmes?

Planification et conception du projet

- Consultera-t-on les femmes pour la conception des nouveaux programmes d'éducation/formation ou la révision des programmes actuels?
- Le lieu, les heures ou le coût du programme proposé favoriseront-ils, ou décourageront-ils, la participation des femmes au programme envisagé?
- Les femmes ayant des obligations familiales pourront-elles participer pleinement au programme grâce à l'aménagement d'une garderie ou au choix de l'emplacement?
- Les femmes auront-elles assez de temps pour participer au programme? Peut-on prévoir certaines dispositions pour permettre aux femmes qui font face à des contraintes de temps de participer à ce programme?
- Faut-il savoir lire et écrire, ou avoir recu une certaine éducation scolaire, pour pouvoir participer au programme? Ces conditions sont-elles essentielles ou serait-il possible de structurer les programmes de manière à prendre en compte l'analphabétisme, l'analphabétisme fonctionnel, l'expérience?

- Le nombre d'enseignantes sera-t-il suffisant pour encourager la participation des femmes et pour parer aux restrictions culturelles et sociales en ce qui concerne l'instruction donnée à des femmes par des professeurs de sexe masculin?
- L'information sur le programme sera-t-elle diffusée par des réseaux féminins d'information? Invitera-t-on expressément les femmes à s'inscrire?
- Le contenu et la qualité de l'instruction seront-ils les mêmes pour les femmes que pour les hommes?
- La formation proposée permettra-t-elle aux femmes d'acquérir des compétences monnayables ou permettra-t-elle d'améliorer la compétence ou le rendement des femmes qui travaillent dans les secteurs structuré et marginal?

Ouvrages de référence

Anderson, Mary B., "Gender Issues in Basic Education and Vocational Training", Washington: USAID, fév. 1986.

Banque mondiale. Rapport annuel. 1984.

Burton, Cynthia, Women in Development, Issues in Education and Training. Loubser Consultants Inc. Ottawa, mars 1987.

Contribution de l'ACDI à l'alphabétisation et à l'éducation de base des femmes dans les pays en développement, Tomes I et II. ACDI: Dir. gén. des services professionnels, secteur Éducation, déc. 1985.

Foster, Theodora, "Trends and Key Issues Related to Scholarships and Training for Women in Development Countries." CIDA/EDPRA Consulting, 1985.

Gorden, Shirley, Non-Formal Education and Training of Women in Development Projects New York: World Bank, 1982.

"INSTRAW News (Women and Development), "Various issues. Publication of U.N. International Research and Training Institute for the Advancement of Women.

International Centre for Research on Women. Bringing Women in : Towards a New Direction in Occupational Skills Training for Women, Washington, D.C. Office for Women in Development, Bureau of Programs and Policy Coordination, Agency for International Development, May 1980, pp. 2-3.

"Obstacles à la participation des femmes aux programmes de bourses et de formation et stratégies d'action", ACDI, Section IFD, 1986.

La formation des femmes en gestion. Une bibliographie sélective et annotée, suivie d'une description de programmes de formation. Claudette Desjardins et Nicole Lamy. Montréal: HEC, août 1987, 214 p. (Disponible à l'ACDI).

Synthesis Report of Branch WID Scholarship and Training Strategies. ACDI: Section IFD, 1987.

"Sex Equity in Elementary Education: Bridging the Gap." North York: Board of Education, 1984.

Sivard, Ruth Leger, "Women ... A World Survey." Washington: World Priorities, 1985.

Stromquist, Nelly P., Empowering Women Through Knowledge : Policies and Practices in International Cooperation in Basic Education. New York : UNICEF, juillet 1986.

White, Karen, et al., Gender Issues in Latin America and The Caribbean. Washington: USAID, mai 1986.

"Women's Program Newsletter" (several issues), International Council for Adult Education.

Les femmes et l'énergie

L'énergie joue un grand rôle dans toutes les activités quotidiennes. Elle provient de diverses sources: résidus, bois et charbon de bois, électricité, combustibles fossiles et force musculaire. Lorsqu'il y a pénurie d'énergie, les conditions de vie se détériorent et toutes les activités en sont perturbées, depuis l'agriculture de subsistance jusqu'à la fabrication industrielle. Par suite de l'enchérissement de l'énergie dans les années 80, par suite de la surexploitation des ressources forestières et agricoles et de la détérioration de l'environnement qui en découle, les pays en général s'attachent, en matière énergétique, à diversifier leurs sources, à améliorer leur gestion et leur planification et à instaurer des mesures de conservation. Or, dans les pays en développement, il n'y a pas eu de mouvement majeur pour s'éloigner des grands projets énergétiques à forte intensité de capital dont le secteur industriel moderne est le principal bénéficiaire.

Dans le tiers monde, la plupart des grands projets énergétiques ne sont pas conçus pour répondre aux besoins des pauvres des villes et des campagnes. L'électricité reste inaccessible ou inabordable pour le gros de la population. Les besoins des femmes dans ce domaine ont été négligés, alors qu'elles sont les principaux fournisseurs et consommateurs d'énergie. Dans les projets énergétiques, on ne se préoccupe généralement pas du surcroît de travail que causent aux femmes les pénuries d'énergie.

Pour être efficaces, les nouvelles stratégies énergétiques doivent s'inscrire dans un processus intégré de développement rural. Il faut tenir compte de la répartition des ressources, comme la terre et l'eau, et des répercussions sur les femmes rurales. La prochaine section porte sur le rôle des femmes en matière énergétique, rôle peu étudié, mais manifestement considérable, et sur les obstacles à l'accroissement de leur participation aux projets énergétiques. Elle contient, en outre, des recommandations visant à les associer à toutes les phases de ces projets.

La situation actuelle des femmes dans le secteur de l'énergie

Dans la plupart des projets énergétiques (sylviculture, production de charbon de bois, énergie domestique, mécanisation agricole, etc.), les femmes sont laissées pour compte, déplacées, cantonnées dans des rôles accessoires ou doivent assumer le coût des projets (Devres, 1979, 1980). Pourtant, le Bureau international du travail (BIT) et d'autres chercheurs (Celselski, 1984) ont bien démontré que la femme joue un rôle crucial pour ce qui est des besoins de la famille, de la production alimentaire et de l'obtention de revenus. L'énergie est de toute évidence nécessaire à la bonne alimentation, à l'assainissement de l'eau et au chauffage, ainsi qu'à l'exploitation de nombreuses petites industries. Voici les principales dimensions du rôle des femmes en matière énergétique:

- Les femmes sont de grands fournisseurs d'énergie. En Afrique, ce sont elles surtout qui collectent le combustible domestique. En règle générale, les femmes et les enfants le ramassent aux alentours, alors que les hommes vont en chercher de grandes quantités au loin. Dans les régions où il est rare, les femmes consacrent souvent de 10 à 12 heures par semaine à la collecte du combustible et peuvent parcourir jusqu'à 10 km avec des charges de 25 à 35 kg sur le dos (Celselski, 1985).
- Les femmes sont les principaux consommateurs d'énergie domestique. Elles peuvent aisément passer de trois à quatre heures par jour à cuisiner, c'est-à-dire plus de temps qu'elles ne consacrent au ramassage du combustible (Celselski, 1985).
- Les femmes s'occupent d'activités lucratives comme la petite industrie alimentaire, le brassage de la bière et la poterie – toutes activités dans lesquelles le combustible joue souvent un rôle clé. L'enchérissement de celui-ci compromet la rentabilité de ces industries artisanales.
- Les femmes s'y connaissent en matière énergétique. Dans les pays en développement, elles pratiquent des méthodes traditionnelles de consommation et de conservation qui sont souvent inconnues des scientifiques et des techniciens.
- Les femmes font de la planification énergétique. Les femmes possèdent une expérience considérable qu'il faudrait mettre à profit au moment de planifier la fixation des prix et les modalités de distribution dans le cadre d'un projet énergétique, ou encore au moment de choisir un équipement (Davenport, 1985).

Les obstacles à la participation des femmes

Lorsqu'ils cherchent à améliorer leur sort, les pauvres font toujours face aux mêmes obstacles: manque de ressources et d'information, rigidité des systèmes administratifs et juridiques et barrières sociales et politiques et de classe. Dans le cas des femmes, les problèmes sont les suivants:

- peu de contrôle sur l'utilisation des principales ressources énergétiques;
- accès insuffisant à la terre et au crédit;
- manque de temps;
- analphabétisme;
- manque de mobilité;
- manque d'information;
- opposition des hommes lorsque leurs droits traditionnels sont menacés.

La façon dont les projets énergétiques sont conçus empêche les femmes d'y participer et d'en bénéficier. Voici comment :

- On néglige le rôle central des femmes, ainsi que les besoins des familles au profit des grands projets à forte intensité de capital.
- Dans les projets de production de bois de chauffage, les femmes sont affectées à des tâches accessoires, moins bien encadrées et rarement consultées au sujet des essences et de l'utilisation des produits forestiers.
- Les techniques employées sont coûteuses et inadéquates.
- Les nouvelles techniques sont souvent enseignées aux hommes, alors que ce sont les femmes qui vont s'en servir. Au Sahel, par exemple, sous prétexte que les femmes n'y comprendraient rien, un technicien a montré aux seuls notables (masculins) du village comment faire fonctionner une pompe à eau solaire dont seules les femmes allaient se servir.
- Dans certains projets, on fournit l'équipement aux femmes, mais les hommes s'en emparent aussitôt à leurs propres fins. Ainsi, par exemple, les charrettes qu'on a procurées aux femmes pour transporter le bois et l'eau leur ont été enlevées par les hommes qui en font d'autres usages (Hoskins, 1985).

Les inconvénients possibles des projets énergétiques

Électrification

On attend de l'électrification rurale qu'elle produise de l'électricité, qu'elle augmente la production agricole, qu'elle favorise l'industrialisation, crée des emplois, augmente les revenus et réduise les migrations. Suivant le BIT, c'est manquer de réalisme que d'espérer autant de l'électrification. En fait celle-ci peut engendrer toutes sortes de problèmes.

Il peut arriver, par suite de l'introduction d'une nouvelle technique agricole, que les hommes remplacent les femmes (BIT, 1983). Si la charge des femmes s'en trouve allégée, tant mieux, mais la nouvelle technique a souvent pour effet de priver les femmes d'activités lucratives. En Asie, la multiplication des usines de traitement du riz a privé beaucoup de femmes pauvres de leur gagne-pain. Quant aux usines, elles sont exploitées par des hommes (Women in Development, 1982).

L'adoption de pompes électriques peut avoir pour effet de réduire le nombre des personnes employées aux travaux d'irrigation, sans pour autant créer d'emplois de rechange.

Dans les projets d'électrification rurale, on suppose souvent que la famille est une entité homogène et que l'éclairage électrique fait l'affaire de tout le monde. Or, il peut être néfaste pour les femmes du fait qu'il prolonge leurs heures de travail, sans rien leur rapporter de plus (Hayes, 1984).

Lors de la réalisation de grands projets hydro-électriques, il arrive qu'on procède à des réinstallations sans consulter ni compenser les femmes. Et la constitution du bassin entraîne une diminution du bois de chauffage, ainsi que des fourrages et des terres agricoles, ce qui force les femmes à aller s'approvisionner plus loin.

Dans le Hamachal Pradesh, en Inde, la construction d'un gros barrage destiné à alimenter la ville de Delhi en électricité a entraîné l'inondation d'une vallée. Il a fallu déménager des villages, défricher des forêts à des fins agricoles et interrompre la cueillette libre sur les bassins versants. Comme on n'a pas tenu compte des besoins locaux, les femmes, qui pouvaient assez aisément s'approvisionner en bois de chauffage, ont dû se rabattre sur les déjections animales et les rebuts de récolte, ce qui a augmenté leur charge de travail et nui à la production agricole (Celselski, 1985).

Amélioration des poêles

Beaucoup de projets d'amélioration des poêles ne répondent pas aux besoins du groupe-cible à cause de contraintes sociales et techniques imprévues. Comme certaines difficultés techniques passent souvent inaperçues pendant les essais en laboratoire, il arrive que les nouveaux poêles ne conviennent ni aux aliments ni aux ustensiles de cuisine des usagers, qu'ils ne soient pas assez solides ou n'économisent pas vraiment le combustible. En outre, beaucoup de poêles peuvent avoir de fâcheuses répercussions sur l'organisation traditionnelle du travail et du temps des femmes. Par exemple, les femmes peuvent devoir:

- préparer et servir les repas à la lumière du jour parce qu'il n'y a plus de feu ouvert pour les éclairer;
- fendre le bois autrement ou devoir utiliser du bois d'un diamètre précis qui peut être rare dans les environs;
- brûler plus de bois en dépit d'un temps de cuisson raccourci;
- avoir besoin d'aide pour l'entretien du poêle.

Contrairement à ce que s'imaginent souvent les responsables, le coût d'un poêle peut revêtir moins d'importance que son apparence (Hoskins, 1985). Parfois, le nouveau poêle pousse les femmes à préparer des plats différents, moins nutritifs que les plats traditionnels.

Biogaz

Le biogaz est souvent considéré comme pouvant avantageusement remplacer le bois dans les régions où celui-ci est rare, mais la technique est souvent inabordable et augmente le prix de ressources auparavant bon marché. Dans les régions où les déjections animales servaient de combustible de cuisson et où la technique du biogaz a été introduite, les femmes qui ne possèdent pas de bétail et qui n'ont pas les moyens de se mettre au biogaz ont maintenant du mal à se procurer des déjections animales (Hoskins, 1985).

Au Népal, un moulin qui fonctionne au biogaz fait face à deux problèmes: manque de fumier et insuffisance de la demande. Bien que les femmes forment 90% de la main-d'œuvre du moulin, elles ne participent pas à sa gestion. En outre, elles n'ont pas les moyens de recourir au moulin pour leurs propres besoins et répugnent à lui fournir un fumier qui leur est nécessaire.

La participation des femmes à la planification des projets énergétiques

Dans le passé, les femmes ont très rarement participé à la planification et à la mise en œuvre des grands projets énergétiques du début à la fin. Et pourtant cette participation est un facteur important de succès; sans elle, les risques d'échec sont beaucoup plus grands. Le manque de données sur les femmes et l'énergie nuit à la planification, à l'exécution et au contrôle des projets en question. Pour augmenter la participation des femmes à ces projets, on pourrait associer des organisations à leur planification. Voici quelques stratégies susceptibles d'augmenter les avantages pour les femmes en milieu rural:

- fournir plus de ressources au secteur rural en général, notamment répondre aux besoins des ménages en énergie verte (biomasse);
- les femmes rurales en tant que principaux fournisseurs et utilisateurs d'énergie domestique doivent participer pleinement à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouvelles technologies et stratégies énergétiques, afin que celles-ci répondent mieux à leurs besoins;
- mettre au point des solutions adaptées au pays en cause en tenant compte des priorités des femmes.

La base de données

On prétend souvent que c'est faute de renseignements les concernant qu'on ne met pas à contribution les femmes dans toutes les phases d'un projet. Malgré de récentes études, il reste difficile, en général, de savoir exactement où, quand, dans quelles conditions et dans quelle mesure les femmes interviennent dans le domaine énergétique. Il importe donc de rassembler des données socio-économiques directement rattachées aux objectifs et aux activités du projet. On pourra ainsi déterminer le rôle des femmes dans une région donnée, mieux cibler le projet et voir dans quelle mesure la participation des femmes est essentielle au succès. Voici quelques considérations importantes sous ce rapport:

En matière de collecte de données

- La collecte et l'analyse des données se font-elles assez souvent et en temps voulu pour que le projet puisse faire l'objet de rajustements en cours de route?
- Les femmes participent-elles à la détermination de besoins en données ainsi qu'à la collecte et à l'interprétation des données?
- L'analyse des données se fait-elle de manière à orienter d'autres projets énergétiques?

En général

- Quelles sont les tâches traditionnellement confiées aux hommes, aux femmes et aux enfants dans les secteurs sur lesquels le projet est censé influer?
- À l'égard de ces tâches, quelle est la répartition du temps et du travail entre les sexes et les groupes d'âge? Comment les femmes et les hommes collaborent-ils à l'exécution de ces tâches? Quelle proportion de leur temps les femmes consacrent-elles à l'approvisionnement en énergie?
- Y a-t-il des obstacles juridiques, économiques, sociaux ou culturels à la participation des femmes au secteur énergétique? Ces obstacles empêcheront-ils les femmes de bénéficier du projet?

En matière d'énergie

- Dans la population-cible, quelle est la principale source d'énergie? Quel est le rôle des femmes dans l'approvisionnement en énergie? Comment le projet va-t-il modifier ce rôle?
- Dans la population-cible, quelles sont les principales utilisations de l'énergie? Le remplacement d'une source d'énergie par une autre va-t-il modifier ces utilisations? Les femmes s'en ressentiront-elles? Quels sont les coûts de ce remplacement, en général, et par rapport aux femmes?
- Parmi les besoins fondamentaux de la population-cible, quel rang occupe l'amélioration de l'approvisionnement en énergie?
- L'accès à la terre est-il un facteur dans la consommation ou la production d'énergie? Les femmes ont-elles un accès suffisant à la terre?

Une étude socio-environnementale a été effectuée dans le cadre d'un projet de ligne de transmission au Mali, parrainé par l'ACDI. L'étude a examiné les effets éventuels du projet sur les femmes, sous l'angle des déplacements de population et de la dégradation de l'environnement (Projet de l'ACDI, 1982).

Il est ressorti d'un examen de l'USAID que des études préliminaires sur les modes d'utilisation et les préférences des femmes en matière de combustible permettaient d'améliorer la conception d'un projet (USAID Policy Paper, 1982).

La participation des femmes à la planification du projet

Tout le monde convient qu'il est nécessaire d'associer les gens à la planification et à l'exécution des projets énergétiques, mais on continue à reléguer les femmes dans le rôle de bénéficiaires. Les scientifiques conçoivent des techniques sans consulter les femmes, sans tenir compte de leurs besoins et sans profiter de leurs connaissances. Comme les femmes sont producteurs, fournisseurs et consommateurs d'énergie, les planificateurs doivent s'en préoccuper. Lorsqu'on cherche à associer les femmes à la planification et à l'exécution de projets énergétiques, il faut se poser les questions suivantes:

- Les femmes des diverses couches socio-économiques vont-elles activement participer à la planification et à la conception du projet?
- Va-t-on consulter les femmes et tenir compte de leur avis dans la conception de techniques énergétiques nouvelles ou améliorées?
- Les planificateurs ont-ils clairement indiqué que les femmes participeraient au projet à la fois comme agents et bénéficiaires? Les documents de planification sont-ils explicites à cet égard?
- L'emplacement ou le coût de la nouvelle source d'énergie va-t-il diminuer ou augmenter son accessibilité pour les femmes?
- Si l'électricité devient plus abondante, va-t-on davantage utiliser des appareils électriques? Ces appareils seront-ils utilisés par les hommes seulement? Les femmes perdront-elles certaines de leurs fonctions?
- Compte-t-on prendre des mesures spéciales pour surmonter les obstacles qui empêchent les femmes de bénéficier du projet?

Au Guatemala, on a conçu un poêle en fonction d'une évaluation des besoins à laquelle les femmes ont contribué du début à la fin. Dans ce pays, le poêle «Lorena» est le modèle le mieux accepté par la population. Il n'en a pas été ainsi dans d'autres pays, parce que les nouveaux poêles avaient été introduits sans évaluation préalable des besoins et n'étaient pas adaptés aux conditions locales (Celselski 1986).

L'accessibilité aux ressources et la maîtrise de leur utilisation

Les concepteurs d'un projet énergétique doivent tenir compte des possibilités qu'ont les femmes d'avoir accès aux ressources et de contrôler leur utilisation sous les rapports suivants :

Les effets de la rareté du combustible sur la charge de travail des femmes.

- Le choix du combustible, du poêle et des ustensiles de cuisine dépend de leur prix et du temps prévu pour les activités qui y sont reliées, bien sûr, mais aussi de la possibilité de se livrer par ailleurs à des activités lucratives. Comme la plupart des femmes ont peu d'activités lucratives, les hommes, lorsqu'ils tiennent les cordons de la bourse, peuvent rechigner à une dépense qui ne fait que réduire le temps qu'elles passent à ramasser le combustible ou à faire la cuisine.

La rareté du combustible et les besoins de base.

- La raréfaction du combustible force souvent les femmes à faire moins la cuisine, à réduire le nombre des repas chauds, à ne pas cuire assez les aliments, à réchauffer les restes ou à modifier le régime alimentaire de la famille. Le coût du combustible laisse aux femmes moins d'argent à dépenser pour la nourriture, ce qui nuit à l'alimentation de la famille.

L'environnement et le revenu des femmes.

- La dégradation de l'environnement nuit à la production alimentaire par suite de la diminution des rendements agricoles et forestiers. Outre qu'elle influe sur l'aptitude des femmes à nourrir leur famille, la réduction des rendements modifie les pratiques d'assolement et la division du travail entre les sexes et mène à l'exode rural. Le déboisement nuit également à l'aptitude des femmes à participer à des activités lucratives qui exigent du combustible, des fourrages ou des fibres (Tinker 1982).

Lorsqu'on examine la sécurité d'accès des femmes aux ressources, il faut se poser les questions suivantes:

- Qui a accès aux ressources énergétiques et qui maîtrise leur utilisation: équipement, moyens de transport, poêles, fours et séchoirs; sources d'énergie comme le charbon de bois, le bois de chauffage, les rebuts de récoltes et les déjections animales?
- Qui tient les cordons de la bourse? Les femmes ont-elles accès au crédit? Le crédit est-il nécessaire à la participation des femmes dans le secteur?
- Les exigences en matière de garanties, les frais de transaction et les calendriers de remboursement empêchent-ils les femmes d'obtenir du crédit?
- Les femmes ont-elles accès à la formation technique et aux services d'encadrement?

La sélection des techniques

Il ressort des évaluations de programme que la plupart des projets dits de «technologie appropriée» ne rejoignent pas vraiment les femmes. Suivant Hoskins, on ne peut parler de succès que lorsque les femmes qui ont adopté l'innovation technique continuent à l'utiliser et qu'elles en répandent l'usage spontanément par la suite (Hoskins, 1985). Voici un exemple de ce qui se passe souvent: des techniciens mâles mettent un poêle au point en laboratoire, puis demandent à des femmes d'en montrer le fonctionnement et d'en promouvoir l'utilisation auprès d'autres femmes, mais sans tenir compte de leurs besoins, de leurs ressources financières et de leur degré de culture technique. Il faut donc que la stratégie permette ce transfert de technologie, comprenant savoir-faire et connaissances techniques, qui fait des bénéficiaires des techniciennes (Overholt, 1984). Ainsi, les femmes pourront non seulement faire fonctionner le nouveau dispositif, mais aussi s'occuper de son entretien et ainsi en assurer l'usage à long terme.

Lorsqu'on introduit une nouvelle technique ou un nouvel équipement, il faut se poser les questions suivantes:

- L'innovation conviendra-t-elle aux femmes? Pourrait-elle avoir des effets négatifs?
- Y aura-t-il des séances de formation à l'intention des femmes en particulier?
- Les femmes pourront-elles payer le coût de l'innovation et continuer de pourvoir aux autres besoins du ménage?

L'exécution

Pour adapter les projets de développement aux femmes, il n'est pas nécessaire d'en exclure les hommes, de consacrer spécifiquement une partie du budget aux femmes ou de prévoir un volet réservé aux femmes. On peut, par exemple, organiser les activités de manière à ce que l'endroit et le moment où elles ont lieu conviennent aux femmes et que les services de soutien répondent à leurs besoins. Il ressort des projets de l'USAID qu'il ne suffit pas de concevoir des activités destinées aux seules femmes pour que les femmes y participent directement (Carloni, 1987). S'il s'agit d'une activité plutôt économique que domestique, la participation des femmes n'est nullement assurée et il faut faire des efforts pour l'obtenir.

Le tableau suivant indique les activités qu'on peut intégrer dans divers types de projets énergétiques:

Genre de projet	Activités
Foresterie/agro-foresterie	– acquérir, à l'intention des femmes, des terres marginales ou incultes; – apprendre aux femmes à gérer une pépinière; – apprendre aux femmes à combiner les cultures et les arbres; – former des agents encadreurs féminins; – organiser les activités de manière à ce qu'elles n'entrent pas en conflit avec l'agriculture.
Production de charbon	– enseigner les techniques de production; – former des coopératives; – améliorer l'aptitude des femmes à la commercialisation; – faciliter l'accès des femmes aux marchés
Amélioration des poêles	– associer les femmes aux travaux de conception; – assurer l'accès des femmes au crédit; – montrer comment construire, entretenir, commercialiser et distribuer les poêles.
Électrification	– associer les femmes et les hommes à la détermination des besoins en matière de relocalisation; – améliorer l'accès au crédit aux fins de l'installation; – engager des femmes dans des postes professionnels et les former.
Énergie solaire	– offrir de l'assistance technique, de la formation et des services de crédit; – acheter de l'équipement.
Biogaz	– organiser des coopératives de femmes; – faciliter l'accès des femmes aux associations commerciales; – former les femmes aux affaires et à la gestion financière.

Pour s'assurer que le projet rejoint le groupe-cible, il faut faire des rapports internes tout au long de son exécution. Ces rapports doivent faire état de la répartition des ressources du projet entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre les groupes socio-économiques.

Formation et encadrement

L'efficacité des programmes d'encadrement entre pour beaucoup dans le succès d'un projet. Il faut essayer de recourir aux agents encadreurs du village et d'en recruter d'autres pour rejoindre les femmes à tous les niveaux: village, district, région, etc. En matière de formation, il faut se poser les questions suivantes:

- Va-t-on apprendre aux femmes à construire, faire fonctionner et entretenir le nouvel équipement énergétique?
- Va-t-on renseigner les femmes sur les fournitures nécessaires et leur communiquer le nom des fournisseurs d'équipements et de pièces?
- Les femmes pourront-elles obtenir les permis nécessaires pour exploiter la source d'énergie utilisée ou pour faire fonctionner le matériel d'exploitation?
- Va-t-on recruter activement des femmes et les former comme agents encadreurs pour diffuser les renseignements mentionnés ci-dessus? A-t-on montré aux agents encadreurs mâles comment transmettre de l'information technique aux femmes?
- La direction du projet va-t-elle activement recruter des femmes stagiaires pour les préparer à remplir des postes professionnels ou semi-professionnels et des femmes diplômées pour être responsables de la formation du personnel?
- Le personnel du projet sera-t-il tenu responsable de la participation des femmes au projet, aux services d'encadrement et aux programmes de formation?
- Les femmes seront-elles consultées au sujet de la formation dont elles ont besoin dans le secteur énergétique?
- Va-t-on organiser les programmes de formation de manière à éviter aux femmes des déplacements? Leurs autres activités auront-elles à souffrir de la période choisie pour la formation?
- Va-t-on s'assurer que les femmes reçoivent un bon pourcentage des bourses?
- Les professionnels de l'organisation de mise en œuvre recevront-ils une formation qui leur permettra de mieux répondre aux besoins des femmes?
- L'accès des femmes à l'information sur l'énergie est-il suffisant?
- A-t-on formé des groupes de femmes capables de collaborer aux activités d'information, de motivation et d'organisation du projet?

Il ressort du projet de l'USAID sur les terres arides et semi-arides du district de Kitui au Kenya, que les programmes d'encadrement destinés exclusivement aux femmes peuvent améliorer substantiellement la participation de ces dernières et faciliter le transfert de technologie (USAID, 1982).

Le suivi et l'évaluation

Il est plus facile d'assurer le suivi d'un projet et d'en évaluer l'efficacité dans la mesure où:

- les objectifs relevant de l'intégration de la femme au développement sont établis dès le départ;
- des activités sont organisées spécifiquement en fonction de la réalisation de ces objectifs;
- des buts sont fixés pour mesurer le progrès;
- des méthodes existent pour quantifier le succès du projet par rapport aux objectifs d'intégration de la femme au développement.

Lorsqu'on évalue la participation des femmes, il faut se demander ce qu'elles ont gagné et ce qu'elles ont perdu par suite du projet. Pour analyser ces gains et ces pertes, il faut disposer d'une base de données socio-économiques. À cet effet, il faut, lors de l'évaluation, se poser les questions suivantes:

- Les femmes constituaient-elles un groupe-cible? S'est-on occupé plus spécialement des femmes chefs de famille? Pourquoi? Pourquoi pas?
- Les femmes ont-elles gagné ou perdu sur les plans suivants: la propriété foncière ou le droit à l'accès à la terre, les possibilités d'activités lucratives, la collaboration des autres membres de la famille, le contrôle sur la vente des produits? Leur accès aux principales ressources a-t-il changé par suite du projet?
- Les besoins de base de la famille ont-ils changé? Quelles sources de nourriture ont augmenté ou diminué et comment le régime alimentaire s'en est-il trouvé affecté?
- Comment les effets du projet se sont-ils répartis entre différentes catégories de personnes à l'intérieur comme à l'extérieur du groupe-cible? Y a-t-il eu détérioration de la répartition des revenus?
- Les femmes ont-elles participé à la planification du projet? A-t-on vraiment tenu compte de leur expérience et de leurs opinions?
- Quel est le pourcentage des femmes ayant reçu directement de la formation et des services d'encadrement, comparé au pourcentage d'hommes?
- La charge de travail ou l'emploi du temps des femmes s'est-il modifié? Si oui, en mieux ou en pire?

Questions intersectorielles

On ne réglera pas la crise de l'énergie à laquelle les femmes font face en mettant tous ses œufs dans le même panier technique, par exemple l'amélioration des poêles ou un meilleur approvisionnement en énergie verte (biomasse). Il faut plutôt envisager l'énergie par rapport à l'environnement, à la santé, à la nutrition, à la charge de travail des femmes et aux activités lucratives auxquelles elles peuvent se livrer. Il faut donc avoir recours à une démarche intégrée ou intersectorielle.

Création d'activités lucratives

L'énergie peut améliorer la situation de l'emploi par les moyens suivants:

- l'utilisation de combustibles et d'appareils plus performants peut augmenter le temps que les femmes peuvent consacrer à des activités lucratives;
- l'amélioration de la productivité agricole permet d'augmenter les revenus, grâce à un meilleur approvisionnement en fourrage et engrais naturel, ainsi qu'à l'amélioration des moyens de traction et de l'équipement agricole;
- la fourniture de combustible ouvre la voie à des activités lucratives non agricoles pour l'industrie rurale.

Voici quelques facteurs qui doivent entrer en ligne de compte dans l'élaboration de projets de création d'activités lucratives:

- il faut tenir compte des activités traditionnelles des femmes et de leurs besoins tels qu'elles les perçoivent;
- les projets énergétiques ne règlent pas nécessairement les problèmes des femmes en matière d'énergie (Celselski, 1985);
- les projets dont le but est de générer des activités lucratives nécessitent souvent un catalyseur externe qui peut fournir en permanence du soutien et des intrants essentiels.

Environnement

Parce que pauvreté et dégradation de l'environnement sont étroitement liés, il s'est avéré très important de protéger les ressources naturelles. Les femmes ont toujours joué un grand rôle en matière d'entretien et de conservation. C'est parce qu'on n'a pas tiré parti de ce double rôle que les projets énergétiques ont souvent eu des répercussions fâcheuses sur l'environnement. La dégradation des forêts, des bassins versants et des terres agricoles non seulement augmente la charge de travail des femmes comme productrices d'énergie, mais contribue à abaisser le niveau de vie des ménages.

Le projet de l'USAID sur les terres arides et semi-arides, au Kenya, illustre bien l'importance que revêt la conservation des ressources naturelles pour les femmes. Quand le gouvernement a décidé de ne pas payer comme prévu les participants affectés à la construction de terrasses, de barrages et de bassins, on a cru que le projet allait échouer faute de main-d'œuvre. Or, les femmes se sont déclarées prêtes à travailler sans rémunération parce qu'elles se rendaient compte que les travaux augmenteraient le rendement agricole et réduiraient les distances qu'elles doivent parcourir pour approvisionner les leurs en eau potable (Carloni, 1987).

Santé

Les problèmes de santé influent souvent sur la productivité ou le rendement des gens. Lorsqu'ils sont bien conçus, les projets énergétiques peuvent améliorer sensiblement la santé des femmes et des enfants. Par exemple, lorsqu'on munit les poêles d'une cheminée, il n'y a plus de fumée dans la maison, ce qui peut réduire les infections oculaires ou respiratoires chez les femmes. Lorsque le combustible est abondant, les femmes peuvent préparer des plats nourrissants, assurer la propreté et le chauffage de leur intérieur.

Ouvrages de référence

Carloni, Alice Stewart. Women in Development : A.I.D.'s Experience, 1973-1985. Vol. 1, Document de synthèse, 1987.

Celselski, Elizabeth. The Rural Energy Crisis, Women's Work and Basic Needs. Bureau international du travail, Genève, 1986.

Celselski, Elizabeth. The Rural Energy Crisis, Women's Work and Family Welfare : Perspectives and Approaches to Action. World Employment Programme Research Working Paper. 1984.

Davenport, Alice A. "Involvement of Women Crucial in Energy Planning". ECOFORUM, Vol. 10, no 2, avril 1985.

Devres Inc. "The Socio-Economic and Environmental Context of Fuelwood Use in Rural Communities: Issues and Guidelines of Community Fuelwood Programmes", Report to USAID, Washington, D.C. 1980.

Hayes, Peter. Socio-Political Issues in Rural Community Development - A Programming Guide. Washington, D.C. 1979.

Hoskins, Marilyn et Fred R. Weber. "Why Appropriate Technology Projects for Women Fail?" ECOFORUM, Vol. 10, no 2, avril 1985.

Ligne de transmission, Bamako Segou, Étude socio-environnementale, Projet du Mali. ACDI, Hull (Québec). 1982.

Overholt, Catherine, editor. Gender Roles in Development Projects. Kumariann Press, West Hartford, Connecticut. 1985.

"Women in Development", USAID Policy Paper, Washington, D.C. 1982.

Les femmes et la pêche

Le rôle des femmes dans le secteur de la pêche a été peu étudié jusqu'ici. Étant donné que les femmes forment de 30 à 50 p. 100 de la main-d'œuvre du secteur en Afrique de l'Ouest, dans le Sud-Est asiatique et dans la plupart des îles du Pacifique et des Antilles, il est évident que des études sur le sujet s'imposent. Les questions clés à approfondir sont notamment:

- le rôle des femmes dans la pêche industrielle, intermédiaire et artisanale;
- l'aquaculture; et
- la représentation des femmes dans les professions techniques.

Les femmes jouent un rôle essentiel dans le secteur, au niveau artisanal, car elles sont les principales responsables du traitement et de la vente du poisson et de ses sous-produits dans de nombreuses régions du monde en développement. Les pages suivantes présentent une synthèse des constatations et recommandations ayant un lien direct avec les travaux de développement dans ce secteur.

La situation actuelle des femmes dans le secteur de la pêche

Les femmes sont loin d'être invisibles dans le secteur de la pêche.

Au Bangladesh, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, les femmes contribuent dans une proportion de 50 à 75 p. 100 au travail relatif à la manutention, au traitement, à la vente et à la distribution des prises (Houriham, 1986).

Dans les îles Fidji, les femmes gagnent jusqu'à 90 p. 100 du revenu que la famille tire de la pêche.

Au Sénégal, le pêcheur faisait traditionnellement la pêche seul, puis remettait ses prises à sa femme ou à une femme de sa famille qui les traitait et les vendait. Aujourd'hui, avec l'expansion récente de la pêche artisanale, le pêcheur vend habituellement ses prises à un acheteur qui, à son tour, les vend à une poissonnière, qui traite le poisson et le revend aux consommateurs (ATRCW, 1984).

Au Népal, 50 p. 100 des étudiants inscrits au programme de premier cycle en pêche à l'université nationale sont des femmes (Houriham, 1986).

Au Ghâna, le traitement du poisson est effectué par des femmes, les poissonnières, qui utilisent des méthodes et des outils traditionnels (ATRCW, 1984).

À Chimbote, port péruvien du Pacifique, l'industrie de la pêche produit 150 000 tonnes de poisson par an. Environ 8 000 personnes, des femmes surtout, travaillent dans des conserveries. Pour ce travail, qu'elles accomplissent debout dans l'eau glacée jusqu'à la cheville, elles sont payées environ 1 $ par jour (MATCH).

Les entraves à la participation des femmes dans le secteur

- Souvent les femmes ne sont pas comptées dans les statistiques de l'emploi, quel que soit le temps qu'elles consacrent effectivement à diverses activités de pêche. Lors des recensements, elles déclarent souvent le travail domestique comme seule occupation.
- Dans certains pays, les pêcheuses reçoivent très peu d'information de première main. Les informations leur parviennent habituellement par l'entremise de leur mari.
- Les méthodes primitives de capture et de traitement du poisson employées par beaucoup de pêcheuses limitent leur rendement.
- Peu de femmes participent directement aux programmes d'aquaculture parce qu'elles n'ont pas suffisamment de temps et qu'elles ne peuvent facilement acquérir les compétences techniques nécessaires. La formation en aquaculture est souvent centrée sur les hommes.
- Dans les domaines où les techniques sont plus complexes, tels que la pêche intermédiaire et industrielle, les hommes demeurent les principaux travailleurs et bénéficiaires. De nombreux analystes et planificateurs continuent de viser un meilleur rendement de la pêche dans ces créneaux et négligent le traitement du poisson qui s'ensuit et qui est tout aussi important (en grande partie effectué par les femmes).
- Dans beaucoup de pays, les grands projets de développement industriel utilisent les femmes comme main-d'œuvre bon marché dans les chaînes de traitement du poisson. La gestion de l'usine et la technologie demeurent les chasses gardées des hommes.

Les conséquences néfastes possibles des projets de développement de la pêche

Si les projets destinés à améliorer la situation de la population locale ont eu des répercussions fâcheuses, c'est en premier lieu parce qu'on a négligé les questions d'ordre socio-économique (Houriham, 1986).

En Inde, dans les régions où vivent les Tamouls, les pêcheuses jouaient un rôle considérable dans l'économie de leur communauté. L'introduction de filets faits à la machine a affecté leur rôle comme suit:

- les hommes ont reçu une part démesurée de la formation à la manœuvre des machines, retirant aux femmes leurs fonctions traditionnelles de confectionneuses et réparatrices de filets;
- les nouveaux filets en nylon ont permis de faire des prises telles que les femmes ne pouvaient les manier. Les vendeuses locales de crevettes furent remplacées par des vendeurs de la ville équipés de fourgonnettes frigorifiques.

Dans les îles Fidji, le gouvernement et les agents étrangers ont orienté les nouvelles techniques de pêche presque exclusivement vers les hommes, malgré le rôle traditionnel des femmes dans toutes les formes de l'industrie de la pêche.

La participation des femmes à la planification des projets de développement de la pêche

La consultation et la participation des femmes

L'adoption d'une stratégie visant la consultation et la participation des femmes doit faire partie intégrante de l'élaboration d'un projet de développement de la pêche. Les femmes ne sont pas que des bénéficiaires des travaux de développement exécutés dans leur communauté. Elles devraient intervenir dans le processus local de décision, en commençant par l'adaptation des projets à la situation et aux besoins de la communauté.

Les planificateurs des projets devraient se pencher sur les questions suivantes en ce qui a trait à la consultation et la participation des femmes à toutes les étapes des projets:

- Les femmes locales des diverses catégories socio-économiques sont-elles consultées? Participent-elles activement à la planification et à la conception du projet?
- Est-ce que des femmes locales siègent au(x) comité(s) chargé(s) du projet?
- Les planificateurs du projet ont-ils clairement déclaré leur intention de faire participer les femmes en tant qu'agents et bénéficiaires? Ces intentions sont-elles traduites en termes opérationnels dans tous les documents de planification du projet?
- Le projet préparera-t-il les groupes locaux, les organisations de gens d'affaires et les établissements financiers à accepter la participation active des femmes au projet ou secteur?
- Quelles mesures spéciales a-t-on prises pour surmonter les obstacles qui empêchent les femmes de participer à ce secteur?

La collecte des données

La collecte et l'analyse de données ont pour but de découvrir quels rôles les femmes jouent déjà dans le secteur et de repérer les entraves qui les empêchent de profiter des travaux de développement. Il faut recueillir les renseignements socio-économiques qui ont un rapport direct avec les objectifs et activités du projet envisagé. Ces données peuvent alors servir à contrôler les progrès réalisés pendant l'exécution du projet.

Situation générale

- Quelles sont les tâches traditionnelles effectuées par la population locale (les femmes et les hommes) qui se rapportent aux objectifs du projet?
- Comment sont divisés, par sexe et par âge, le temps et le travail requis pour faire ces tâches? Comment les hommes collaborent-ils avec les femmes? Quelle est la part de la pêche dans la charge de travail des femmes?
- Y a-t-il des obstacles d'ordre juridique, économique, social ou culturel à la participation des femmes dans ce secteur? Comment ces obstacles pourraient-ils influer sur la répartition des bénéfices prévus du projet?

La prise du poisson

- Quel est le rôle des femmes dans la prise du poisson?
- Les femmes prennent-elles du fretin? Ramassent-elles des mollusques?
- Les femmes participent-elles à l'aquaculture?
- Est-ce que les femmes fabriquent et réparent des filets, des nasses et des bateaux de pêche?

Le traitement du poisson

- Les femmes s'occupent-elles du traitement du poisson?
- Quelles méthodes utilisent-elles? Pourrait-on les améliorer?
- Quel équipement leur faut-il pour réduire les pertes?
- Les femmes peuvent-elles obtenir des emprunts pour s'équiper d'un matériel de traitement du poisson?

La commercialisation du poisson

- Les femmes sont-elles chargées de la commercialisation des produits de la pêche?
- Quel genre d'équipement leur faut-il pour travailler plus efficacement?
- Comment les femmes transportent-elles le poisson au marché?
- Les femmes peuvent-elles obtenir des emprunts pour leurs opérations de commercialisation?

L'accès aux ressources et la maîtrise de leur utilisation

- Quelle est la situation des femmes par rapport à celle des hommes en ce qui a trait à l'accès aux ressources sectorielles et à la maîtrise de leur utilisation? Qui possède les moyens de production (les bateaux, les filets, les nasses, les fumoirs, les moyens de transport, etc.)?
- Qui tient les cordons de la bourse dans la famille? Qui bénéficie des possibilités de formation? des services de vulgarisation?
- Les femmes ont-elles accès aux organisations, institutions et services dans le secteur?
- Les femmes ont-elles accès aux services de crédit et aux possibilités de formation dans le secteur?

L'accès à l'information

Des études faites par la Banque asiatique de développement montrent que les femmes sont très rarement informées directement des modalités des projets, notamment de questions importantes telles que les conditions des prêts subsidiaires, les garanties requises, les calendriers de remboursement et les taux d'intérêt. Une étude de la Banque souligne que les femmes ne sont même pas informées du temps et de la somme de travail qu'elles devront consacrer au projet (Mouriham, 1986). Voici quelques-unes des recommandations formulées dans le but de résoudre ces problèmes:

- Les équipes chargées des études de faisabilité devraient consulter les participantes potentielles, au sujet des modalités financières du projet et du temps/travail exigé pour y prendre part;
- Des mécanismes devraient être conçus pour informer et motiver les femmes directement et clairement de sorte qu'elles comprennent la teneur du projet, ainsi que les rôles qu'elles pourront ou pourraient être appelées à jouer.

Le projet devrait contenir un plan de communication qui permette de répondre aux questions suivantes:

- Est-ce que les femmes des diverses catégories socio-économiques seront bien renseignées sur les avantages, les nouveaux services et les possibilités de formation que le projet apportera?
- Quels mécanismes établira-t-on pour veiller à ce que les femmes soient renseignées sur le projet?

L'évaluation et la sélection des techniques

La technologie choisie doit être adaptée aux besoins des femmes, à leurs moyens financiers et à leur savoir-faire. Si les responsables du projet ne connaissent pas l'aptitude des femmes locales à absorber et à assimiler différentes méthodes de travail, ils peuvent faire un mauvais choix de technologie.

La sélection du nouveau matériel et des nouvelles techniques devrait tenir compte des éléments suivants:

- La nouvelle technique conviendra-t-elle aux femmes? Est-ce que la technique proposée risque d'avoir des effets fâcheux sur les femmes? Quelles mesures prévoit-on pour parer à ces effets éventuels?
- Les femmes recevront-elles une formation pour acquérir les nouvelles compétences requises et s'initier à la nouvelle technique?
- Les femmes auront-elles les moyens d'acheter le nouveau matériel nécessaire? Les femmes pourront-elles obtenir des emprunts pour acheter ce matériel?
- Est-ce que l'implantation de la nouvelle technique se traduira par une hausse importante du revenu des femmes ou de leur part des ressources? Les femmes subiront-elles une perte sur ce plan?
- Quel genre d'équipement les femmes possèdent-elles? Quels outils leur faut-il, et quels outils veulent-elles obtenir, pour accroître leur rendement et réduire leur charge de travail?

L'exécution du projet

Les activités du projet

Le degré de participation des femmes dans le secteur varie selon le pays, la région, le groupe ethnique, la classe sociale, la culture, etc. Cependant, les activités suivantes sont celles qu'effectuent le plus souvent les femmes: confectionner et réparer les filets, fabriquer des paniers, traiter et vendre le poisson, préparer la nourriture pour les poissons, entretenir les viviers et alevinières et ramasser le fretin.

Diverses recommandations ont été formulées dans le but d'améliorer les conditions de travail et le rendement des femmes dans ces domaines d'activité, notamment:

Activités	Actions
Confection/réparation de filets Vannerie	– Création de coopératives; – achat de machines; – crédit.
Traitement du poisson	– Implantation de nouvelles techniques pour le séchage, la salaison, la fermentation et la mise en conserve du poisson; – modernisation des installations et amélioration des conditions de travail; – amélioration des méthodes de gestion et des compétences en commercialisation; – augmentation de salaires pour les femmes qui travaillent dans les usines de traitement du poisson; – accès au crédit pour les femmes entrepreneurs.
Commercialisation du poisson	– Formation en gestion commerciale et financière; – formation en techniques de préservation; – fourniture d'entrepôts et de moyens de transport; – facilitation de l'accès aux marchés et aux associations de gens d'affaires; – amélioration des compétences des femmes en marketing (il faut que les femmes apprennent à négocier avec les grossistes ou à vendre leurs produits sans passer par le grossiste); – amélioration de l'accès au crédit pour les femmes.
Aliments pour les poissons	– Création de petites entreprises qui se spécialisent dans la préparation mécanique d'aliments pour poissons.
Viviers, alevinières	– Création de coopératives ramassage de fretin féminines; – Assistance technique et services de crédit.

Les mesures correctives à prendre pour améliorer les conditions de travail et le rendement des femmes qui œuvrent dans le secteur doivent être étudiées dans le contexte de chaque projet. Les planificateurs du projet devraient pouvoir répondre aux questions suivantes:

- Est-ce que le projet renforce la position traditionnelle des femmes dans la prise, le traitement et la commercialisation du poisson?
- Le projet crée-t-il de nouvelles pratiques, en ce qui concerne la prise, le traitement et la commercialisation du poisson, qui s'opposent aux pratiques locales traditionnelles des femmes ? Les femmes sont-elles exclues en tant qu'agents et bénéficiaires du projet? Quelles mesures peut-on prendre pour prévenir ces conséquences fâcheuses?
- Le projet augmente-t-il la charge de travail des femmes dans la prise, le traitement et la commercialisation du poisson? Allongera-t-il les parcours qu'elles doivent effectuer?
- Le projet changera-t-il la propriété des moyens de production, tels que les bateaux de pêche, les fumoirs, les filets, les nasses ou les moyens de transport?
- Le projet élargit-il les écarts (de connaissances et de revenus) entre les classes sociales, les sexes, les groupes ethniques et les régions urbaines et rurales?

Les services de vulgarisation et la formation

Comme il est précisé auparavant, les femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche semblent, malgré leur grand nombre, avoir bénéficié très peu des programmes de vulgarisation et de formation. Pour remédier à la situation, on pourrait prendre les mesures suivantes :

- Recruter activement et utiliser des monitrices pour les services de vulgarisation;
- Donner les cours de formation aux heures où les femmes sont moins prises par leurs autres obligations;
- Faire des efforts concertés pour recruter des stagiaires féminines pour les programmes de formation du personnel spécialisé;
- Recruter des femmes diplômées en pêche des universités locales pour les stages;
- Obliger les responsables du projet à rendre compte de la participation des femmes aux programmes de vulgarisation et de formation;
- Consulter les femmes sur la nature de l'enseignement et de la formation dont elles ont besoin dans un domaine particulier ou dans tous les domaines de l'industrie de la pêche;
- Laisser les femmes établir elles-mêmes leur horaire de formation, de sorte que ces activités ne les empêchent pas d'effectuer leurs autres tâches;
- Veiller à ce que les femmes bénéficient des services de vulgarisation du projet. (A-t-on embauché des femmes pour assurer certains de ces services? Les moniteurs de sexe masculin ont-ils reçu une formation sur la façon d'agir avec les pêcheuses de la communauté?)
- Inciter les femmes à apprendre à faire fonctionner et entretenir les machines;
- Donner aux femmes une formation portant sur les fournisseurs, les questions juridiques, l'obtention des permis, les droits de pêche, les débouchés pour la mise en marché et le traitement du poisson;
- Recourir à des agents de formation féminins pour inciter les femmes à assister aux cours;
- Prendre des dispositions pour qu'un pourcentage important des bourses d'études soient attribuées à des femmes.

Le crédit

En règle générale, les femmes recourent beaucoup aux prêteurs particuliers malgré les taux d'intérêt élevés qu'ils exigent. Divers facteurs limitent l'accès des femmes aux programmes officiels de crédit, notamment: les moyens utilisés pour renseigner la population sur ces programmes, les garanties exigées, les frais de service et le calendrier des remboursements.

Les responsables de la planification, de l'exécution et de l'évaluation d'un projet devraient examiner le système de crédit prévu par le projet et prendre les mesures nécessaires pour garantir que les femmes n'en soient pas exclues. À cette fin, ils devraient se poser les questions suivantes:

- Les pêcheuses connaissent-elles les sources de crédit qui leur sont offertes? Leur enseignera-t-on à présenter une demande de crédit?
- Est-ce que les garanties exigées, les frais de service et le calendrier des remboursements empêchent les pêcheuses d'obtenir des emprunts sur le marché officiel du crédit?
- L'accès au crédit est-il nécessaire pour accroître la participation des femmes dans le secteur? Dans l'affirmative, quels mécanismes sont prévus pour leur faciliter l'accès au crédit pendant et après le projet?

Ouvrages de référence

Brownell, Bill et Lopez, Jocelyne. "Small-Scale Fisheries: Women are the Backbone". Women and Development (Development Forum, UNU, New York, 1985), p. 38.

Development of Small-Scale Fisheries: The IFAD Approach, (Contributing Paper to the FAO World Conference on Fisheries Management and Development), Rome: International Fund for Agricultural Development, 1984.

Gulati, Leela. "Fisherwomen on the Kerala Coast: Demographic and Socio-Economic Impact of a Fisheries Development Project", Genève: BIT, 1984.

Houriham, John J. Women in Development: Guidelines for the Fishery Sector. Banque asiatique de développement, Manille, Philippines, août 1986.

Idées et action FAO Bangladesh. A Participatory Approach in Stimulating Fisherwomen's Activities. Vol. 5 no. 170, 1986 pp.3-6.

Rôle de la femme. La pêche artisanale au Sénégal. Fascicule no. 4, ACDI.

Women in the Artisanal Fishing Industry in Senegal and Ghana: Addis Abeba. African Training and Research Centre for Women, 1984.

Women in Fisheries. (Report on Socio-Economic Surveys in Fiji, Indonesia, Papua New Guinea and the Philippines), Bangkok: UN Economic and Social Commission for Asia and the Pacific.

Les femmes et la foresterie

Chaque année disparaissent environ 11,3 millions d'hectares de forêt tropicale, de grandes étendues de forêts et de boisés ainsi qu'un nombre considérable d'arbres isolés (Langly 1982). À la ville comme à la campagne, hommes et femmes subissent les répercussions de ce déboisement dont les graves pénuries de bois de feu et de charbon représentent les conséquences les plus visibles. Le déboisement a d'autres conséquences tout aussi graves, sinon plus graves: outre la dégradation de l'environnement qui s'ensuit, il y a le fait que les pénuries de produits forestiers affectent la construction domiciliaire, l'alimentation, la production de fourrage et celle de plantes servant à des fins médicales.

La demande de plus en plus forte de ressources forestières de la part des populations locales, ainsi que la crise de l'énergie survenue en 1973, ont incité les pays en développement et les pays donateurs à réévaluer le rôle des forêts dans la lutte contre la pauvreté en milieu rural. La Conférence mondiale sur la foresterie tenue à Jakarta en 1978, «La foresterie au service des gens», illustre bien la nouvelle orientation, qui s'écarte des deux pôles traditionnels: exploitation forestière axée sur la production, et protection et aménagement des réserves forestières d'État.

Les nouveaux programmes en foresterie mettent l'accent sur la protection de l'environnement et le reboisement dans le but de répondre aux besoins fondamentaux des populations locales en bois de feu, en fourrage, en bois de charpente et en produits forestiers secondaires. Cette forme de foresterie a été qualifiée indifféremment de communautaire, de sociale, d'agricole ou de villageoise. Elle englobe un grand éventail d'activités: la plantation sur des terres communales, la plantation sur des terrains privés, le réaménagement de réserves forestières dégradées, la plantation en bandes en bordure des routes et sur les berges des canaux et des réservoirs, et la distribution de terres marginales aux paysans sans terre pour qu'ils y plantent des arbres. Ce qui distingue la foresterie sociale de la foresterie classique, c'est la participation directe des bénéficiaires. Cette forme d'exploitation forestière dont la production est destinée à une consommation locale immédiate nécessite une certaine adaptation de la part des forestiers car leur formation, axée sur la protection et la gestion des ressources forestières, ne les a pas préparés à aider la population locale à planter des arbres.

La participation des hommes et des femmes de l'endroit devient essentielle si l'on veut assurer la réussite des projets de foresterie sociale. Les femmes jouent un rôle crucial dans le secteur de la foresterie sous plusieurs rapports et pourtant, on a souvent fait peu de cas de l'utilisation directe qu'elles font des ressources forestières, de leurs besoins propres et de leurs compétences particulières, dont dépend la réussite de bon nombre de projets. C'est là la cause de certains échecs. Cette situation est en partie attribuable au fait que le concept même d'un rôle de la femme dans la foresterie est relativement récent, d'où la pauvreté des données sur lesquelles se fondent les rapports sectoriels et les ébauches de projet. En général, les agents forestiers reconnaissent qu'il faut faire participer les femmes aux activités de foresterie, mais ils ne savent pas quelle ligne de conduite adopter, ni comment régler ce problème complexe. Malgré les changements survenus dans le secteur de la foresterie sociale, les agents forestiers et les animateurs se contentent souvent de ne parler qu'aux chefs des villages, qui sont des hommes. Outre qu'ils omettent ainsi de tenir compte des besoins et des préférences des femmes, ils se privent des connaissances que celles-ci ont acquises concernant la plantation des arbres, l'utilisation à faire des produits forestiers et la conservation des richesses naturelles.

Il est évident que les femmes ont une autre perspective que les hommes en ce qui concerne les projets de foresterie. Par conséquent elles vont différer des hommes dans le rôle qu'elles vont y assumer et le temps qu'elles vont y consacrer. L'accès aux ressources et la maîtrise de leur utilisation par les femmes, la charge de travail de celles-ci et les possibilités qui leur sont offertes de se procurer un revenu constituent des éléments importants de tout projet. Ce chapitre décrit le rôle des femmes dans le secteur de la foresterie. Une attention particulière est portée à la foresterie communautaire, aux principaux obstacles à la participation des femmes et aux répercussions possibles des projets de foresterie dans leur vie. Des recommandations sont faites dans le but de faire participer les femmes à toutes les étapes du processus d'élaboration des projets.

Situation actuelle des femmes dans le secteur de la foresterie

Les femmes jouent, dans le secteur de la foresterie, des rôles bien définis qui vont bien au-delà de l'idée que l'on s'en fait généralement. Loin de se limiter au ramassage du bois de feu et du fourrage, les activités auxquelles les femmes participent sont diverses, depuis les projets d'aménagement forestier dans les réserves jusqu'aux projets d'agro-foresterie qui mettent l'accent sur la plantation d'arbres et le peuplement forestier sur des terrains privés.

Le rôle de la femme dans les projets de foresterie varie considérablement d'un pays à l'autre et, souvent aussi, d'un village à l'autre, d'où l'importance primordiale de bien comprendre les rôles qui lui échoient par tradition, de même que les barrières culturelles qui l'empêchent d'assumer de nouveaux rôles dans ce secteur. Le travail accompli par les femmes peut aussi bien consister à enseigner et à effectuer des recherches dans les départements de foresterie des universités, qu'à travailler comme ouvrières dans une usine de contre-plaqué. Mais quel que soit le champ d'activités, les possibilités d'emploi pour les femmes sont encore très limitées dans la plupart des pays, voire inexistantes dans certains. C'est ainsi que leur présence dans le secteur forestier est importante à la base, mais encore modeste parmi les spécialistes et les décideurs. Il convient donc de corriger cette situation dans le contexte culturel propre à chaque projet envisagé.

En plus d'utiliser directement différents produits forestiers destinés à l'usage domestique et de veiller dans une certaine mesure à la conservation et à l'aménagement des forêts, les femmes jouent un rôle important dans maints autres domaines reliés à la foresterie.

- Dans les industries forestières, les femmes s'occupent de ramasser, de transformer et de commercialiser divers produits, généralement dans le secteur parallèle. Dans bien des régions d'Asie, elles composent la majeure partie de la main-d'œuvre dans les industries forestières qui exploitent le rotin, le jonc, le bambou, les oléagineux, les racines et les fruits, dans la fabrication du papier artisanal, du contre-plaqué, des allumettes, dans l'élevage du ver à soie etc. Il peut s'agir aussi bien de petites industries artisanales que de manufactures de village qui dépendent énormément, les unes comme les autres, de la disponibilité de la matière première, la forêt (Hoskins, 1985). Une attention considérable doit être apportée à la planification forestière pour répondre aux besoins de ces industries dont le niveau de technologie et de productivité est souvent faible. Dans le secteur structuré, les femmes travaillent comme ouvrières dans des manufactures de contre-plaqué, par exemple. Cependant, elles sont généralement confinées à des fonctions subalternes, et il est rare qu'elles profitent de l'introduction de techniques nouvelles, la possibilité de se perfectionner leur étant rarement offerte.
- Elles travaillent comme techniciennes dans le domaine de la reproduction des plantes et d'autres domaines: en République dominicaine, le projet de développement Plan Sierra a permis d'offrir à des femmes une

formation en écussonnage et en greffage grâce à laquelle elles ont pu donner de l'expansion à leurs propres activités économiques privées (Fortman, 1984).

- Elles sont employées comme spécialistes de l'aménagement forestier, gardes forestières ou agentes de vulgarisation : aux Philippines, un grand nombre de jeunes femmes ont obtenu leur diplôme de garde forestière ou un baccalauréat dans une spécialisation forestière. D'autres enseignent dans les universités et effectuent des recherches dans des domaines forestiers. Dans l'Arunachal Pradesh et dans d'autres États de l'Inde, le nombre de femmes employées comme gardes forestières s'est accru (Hourihan, 1987). Il faut néanmoins que les projets continuent de dispenser de la formation à tous les niveaux afin d'augmenter le nombre de femmes spécialistes et de favoriser la reconnaissance de leurs compétences dans le secteur forestier.
- Les femmes sont les principales fournisseuses de bois de feu et de fourrage : ces produits de consommation domestique constituent d'ailleurs une source de revenu de plus en plus importante pour les femmes. Et c'est un fait bien connu que, lorsqu'il y a pénurie, ce sont celles-ci qui en subissent le plus les conséquences, bien que les effets en soient eux-mêmes peu connus.
- En tant qu'ouvrières dans les secteurs de l'exploitation forestière, de la construction routière, de la plantation et de l'aménagement, ainsi que de la gestion de pépinières: une étude, effectuée dans l'État indien du Maharashtra, a permis de déterminer que les femmes représentaient plus de 75 p. 100 des employés de pépinières et de plantations, 50 p. 100 de la main-d'œuvre affectée à la construction et à l'entretien des chemins forestiers, 30 p. 100 du personnel s'occupant de la construction des immeubles du département des forêts et de 20 à 25 p. 100 du personnel chargé de la plantation, des éclaircies et de la protection contre les incendies (Chowdhary, 1980).
- Les femmes s'y connaissent en produits forestiers: bien que l'on fasse très peu appel à leurs compétences, les femmes sont souvent les personnes les mieux informées quand il s'agit d'identifier les produits forestiers non ligneux et d'en déterminer le meilleur usage, car elles ont l'habitude de compter sur la forêt pour satisfaire les besoins domestiques et pour se procurer un revenu. On a constaté au Sierra Leone que les femmes pouvaient nommer 31 produits qu'elles ramassaient et les hommes, seulement huit. Au Kenya, les femmes pouvaient nommer plus de 20 espèces d'arbustes ligneux que ne connaissaient pas les agents forestiers et les vulgarisateurs locaux (Fortman, 1986).
- Les femmes s'y entendent en planification forestière : leurs fonctions, qu'elles soient d'ordre économique ou domestique, leur donnent une expérience considérable. Les responsables de la planification des projets devraient mettre à contribution leurs connaissances et leurs compétences au moment de déterminer le choix des espèces, d'établir les proportions cultures/arbres/herbes et de fixer l'utilisation des produits forestiers.

Les obstacles à la participation des femmes

Les principaux obstacles qui entravent la participation des femmes à l'activité économique en général (faible niveau d'alphabétisation, accès restreint à l'information, mobilité insuffisante, manque d'organisation et barrières sociales, politiques et de classe) limitent également leur participation à l'activité forestière. Mais l'un des facteurs qui nuit le plus à l'intégration des femmes dans le secteur forestier est le fait que le travail forestier est perçu comme étant physiquement trop dur et d'une grande complexité technique. Les femmes sont aussi souvent les victimes de cette idée fausse que tout projet de plantation d'arbres leur sera bénéfique. Les responsables de la planification des projets devraient se pencher sur ces problèmes, de même que sur les problèmes particuliers au secteur forestier présentés ci-après, accompagnés d'exemples de solutions possible.

Problème – Le mode de concession de la terre et la concurrence	Solution possible
– Ces problèmes sont le plus souvent cités comme étant les plus difficiles à résoudre dans le secteur de la foresterie en général, plus particulièrement en ce qui a trait aux femmes. Généralement, les femmes n'ont pas accès à la terre, d'où leur peu d'intérêt pour la plantation d'arbres quand elles ne sont pas certaines de pouvoir récolter le fruit de leur travail. Il arrive que des projets de foresterie modifient les modes traditionnels d'utilisation des sols et font perdre aux femmes des droits acquis de longue date, tels le droit de pâturage.	– Pour trouver une solution à ce problème, il faut que les besoins des femmes soient examinés dans le contexte d'activités intégrées de foresterie et d'agriculture ou de systèmes sylvipastoraux et que les femmes obtiennent la garantie, avant même que ne débute le projet, qu'elles pourront jouir du fruit de leur travail. Avec des résultats plus ou moins heureux, les responsables de certains projets ont tenté de régler ce problème en assignant les arbres à des propriétaires désignés et en ayant recours à des arrangements contractuels d'utilisation du sol couvrant un certain nombre d'années. Dans un cas en particulier, on a constaté que le fait d'assigner une terre aux femmes accroissait leur insécurité du fait qu'elles travaillaient sur une terre qui risquait d'être vendue. Au Burkina Faso, des chefs de village ont laissé un groupe de femmes exploiter un champ. Après que celles-ci y eurent aménagé un potager rentable, ils leur ont repris le champ et leur en ont donné un autre plus loin (Hoskins, 1979).

Problème – Le cadre temporel des projets de foresterie.

- Le temps qui s'écoule entre l'investissement initial et le moment où il commence à porter fruit constitue un important facteur de démotivation pour les femmes qui voudraient participer à des projets de foresterie, étant donné que leur responsabilité première consiste à subvenir aux besoins de la famille au jour le jour.

Solutions possibles

- Les responsables de certains projets ont tenté de régler ce problème en offrant aux participantes des stimulants tels un salaire pour faire les semis et les protéger. L'expérience a démontré que cette forme de stimulant peut modifier l'attitude des participantes : souvent, elles perdent le sentiment d'être propriétaires et ne se sentent pas responsables des arbres. Cette façon de procéder limite également le nombre d'hectares susceptibles d'être ensemencés et réduit les possibilités de reprise du projet. Dans certaines circonstances cependant, le versement d'un salaire constitue une bonne solution.
- Les activités agroforestières/sylvipastorales permettent aux femmes de retirer à court terme des fruits de leur labeur (cultures, fibres, fourrage), sans sacrifier les avantages à long terme de la plantation d'arbres.

Problème – L'emplacement du projet.

- Souvent, la distance à franchir pour se rendre à l'emplacement choisi pour un projet empêche les femmes d'y participer soit pour des raisons culturelles soit à cause de problèmes de transport. Dans le cas de projets à caractère écologique dont les bienfaits ne sont pas immédiats et évidents, comme, par exemple, un projet de lutte contre l'érosion sur les versants d'une colline ou un projet de stabilisation de dunes loin du village, il peut s'avérer difficile de susciter l'intérêt des femmes.

Solutions possibles

- L'emplacement d'un projet doit être choisi en tenant compte des intérêts locaux et des obstacles à la mobilité des femmes. Il faut convaincre les femmes qu'elles retireront des avantages du projet, sinon elles refuseront de participer aux activités de foresterie. Dès le début du projet, il faut indiquer quels seront les avantages et qui en bénéficiera.

D'autres facteurs empêchent aussi les femmes de participer aux projets de foresterie et d'en bénéficier, notamment:

- L'idée qu'une évaluation de la participation des femmes est coûteuse en termes d'argent et de temps (Kerns, 1985). Souvent, le problème tient au fait que les études nécessaires ne sont entreprises qu'une fois l'exécution du projet commencée, ou encore qu'elles sont mal ciblées.
- Le manque de connaissances scientifiques en ce qui concerne les espèces dont les femmes font un grand usage. Cette ignorance, due à l'insuffisance des essais systématiques d'espèces, nuit aux programmes de foresterie en général et, plus particulièrement, aux programmes conçus en fonction des besoins des femmes (Molnar, 1988).
- La charge de travail déjà lourde des femmes vivant en milieu rural et qui doivent ajouter leurs nouvelles activités de foresterie à leurs travaux agricoles. Au Sierra Leone, des hommes ont planté une espèce d'arbre produisant un fruit dont la préparation revient par tradition aux femmes. Une bonne partie des fruits ont pourri parce que les femmes étaient trop occupées à d'autres tâches au moment de la récolte (Hoskins, 1983). Il conviendrait de prévoir, dans le cadre des projets de foresterie, des mesures destinées à soulager les femmes d'une partie de leur charge de travail: choix d'un bon emplacement pour les plantations, introduction de techniques améliorées, moyens de transport et outils mieux adaptés aux besoins.
- Les coutumes sociales et les traditions culturelles empêchent souvent les femmes de s'occuper de certaines tâches dans le secteur de la foresterie. Comme la situation varie fréquemment d'un village à l'autre, on ne peut faire de généralisation à ce sujet. Par exemple, dans certaines régions du Kenya, les femmes n'ont pas le droit de planter des arbres, car cette activité est reliée à la propriété foncière.

Répercussions possibles

Les répercussions positives des projets de foresterie sont bien connues (et longuement analysées dans les documents cités dans la bibliographie). Les avantages que les participants retirent de ces projets se situent sur plusieurs plans : a) production de bois de feu, de fourrage, de produits forestiers secondaires et de bois d'œuvre; b) possibilité de tirer un revenu de la vente des fruits et légumes, de participer à des activités rémunérées, telles la plantation d'arbres et la préparation des semis, et d'obtenir un emploi dans la profession forestière et dans les industries forestières; c) sans compter l'impact environnemental à long terme. Mais on parle beaucoup moins des répercussions négatives, étant donné la fréquence à laquelle elles se produisent et le fait qu'elles sont liées plutôt à des projets spécifiques. Nous en traiterons donc plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

Le traitement accordé à l'aspect socio-économique au stade de la planification d'un projet constitue l'un des facteurs les plus déterminants dans

l'impact des projets de foresterie. Si les femmes doivent être les bénéficiaires d'un projet, une évaluation des besoins devrait permettre d'établir quel genre d'activité convient le mieux au groupe cible et est approprié au contexte local. Si les femmes ne constituent pas une clientèle cible particulière, des mesures devraient être prises afin de réduire au minimum l'impact négatif possible des projets sur les femmes. Voici un aperçu du genre de répercussions négatives que risque d'avoir un projet quand on ne tient pas suffisamment compte des rôles et des besoins des femmes:

- Si les femmes ne peuvent se procurer les produits forestiers provenant des projets de plantation et qu'elles n'ont plus accès aux terres qu'elles avaient l'habitude d'exploiter, les pressions exercées sur les réserves forestières existantes peuvent augmenter au lieu de diminuer. Les programmes de reboisement axés sur les besoins en bois de feu et en bois de construction ont eu pour effet de rendre inaccessibles certaines zones où les femmes allaient chercher les produits forestiers dont elles avaient besoin et faire paître leurs petits animaux (Hoskins, 1985).
- Un projet peut nuire à l'activité économique des femmes qui ne disposent d'aucune autre source de revenu. À Bornéo, les responsables d'un projet ont introduit des tronçonneuses dont seuls les hommes pouvaient se servir. Les femmes ont dû renoncer à faire la coupe, une tâche pourtant partagée jusqu'ici entre les hommes et les femmes, sans qu'on leur ait offert pour autant d'autres possibilités d'emploi (Hoskins, 1985).
- Si on leur demande d'accomplir une tâche incompatible avec leur charge de travail existante, les femmes refuseront de participer au projet ou bien elles négligeront leur travail. Dans le cadre d'un projet d'agroforesterie réalisé au Kenya, on a demandé aux femmes d'aller chercher l'eau pour arroser les semences dans les pépinières, sans tenir compte de leur charge de travail. Quand il a fallu aller chercher l'eau à une distance de 2 à 5 km à cause des pénuries, les femmes ont refusé (Molnar, 1988).
- Si les femmes doivent dépenser de plus en plus de temps et d'énergie pour faire leur travail, leurs filles doivent souvent les aider. On a constaté que les filles sont retirées de l'école et que la famille augmente lorsqu'il y a une demande accrue de main-d'œuvre (Hoskins, 1983).

La participation des femmes aux projets de foresterie

La présence des femmes dans les projets de foresterie, aussi bien en tant que bénéficiaires qu'à titre de participantes, est essentielle non seulement à la réussite d'un projet, mais également à la durabilité de l'aménagement forestier. Or, si on veut que l'intégration des femmes aux projets de foresterie fasse des progrès, il faut que les responsables de la planification et de l'exécution des projets, de même que les pays bénéficiaires, continuent de coordonner leurs efforts en ce sens.

Les objectifs généraux énoncés ci-après devraient être pris en considération au moment de déterminer quelle forme pourrait prendre la participation des femmes à des projets de foresterie:

- affecter davantage de ressources à la formation spécialisée des femmes à tous les niveaux : aménagistes forestières, gardes forestières et éducatrices populaires;
- trouver des solutions adaptées au milieu, de même qu'aux priorités et besoins des femmes;
- amplifier le rôle économique des femmes dans le secteur de la foresterie en leur réservant des activités qui leur procurent un revenu.

L'analyse d'un projet de plantation réalisé par la Banque mondiale dans l'État de Gujarat en Inde, a permis de constater que les résultats auraient été meilleurs si les femmes avaient participé à la planification du projet et si l'on avait davantage tenu compte des besoins des petits propriétaires terriens, hommes et femmes. Les gens de l'endroit auraient davantage profité du projet si les acacias avaient été suffisamment espacés pour accroître la production de fruits, si le bois de feu avait été consommé sur place et l'excédent de production vendu, et si les femmes avaient pu se servir des cosses pour nourrir le bétail.

La planification

Une étude coûts-avantages qui analyse le coût de la participation des femmes à la planification d'un projet a permis d'établir la rentabilité égale ou supérieure des projets dont les femmes sont bénéficiaires. La participation des femmes, en outre, aide les projets à atteindre leurs objectifs initiaux (Molnar, 1988). Si l'on souhaite les voir contribuer au projet et en bénéficier, les femmes doivent participer au processus de planification et il faut prévoir des moyens de poursuivre leur intégration à toutes les étapes du projet. Dès l'étape de la conception, il faut se poser les questions suivantes:

- Les obstacles à la participation des femmes ont-ils été définis et surmontés? Par exemple, a-t-on tenu compte du degré de mobilité des femmes au moment de choisir l'emplacement du projet? A-t-on suffisamment tenu compte des barrières sociales et financières et du facteur temps?
- Les compétences des femmes locales ont-elles été mises à profit au moment de la planification du projet, et celles-ci exerceront-elles une influence directe et déterminante sur le projet? La conception du projet tiendra-t-elle compte des besoins des femmes et des rôles qui leur sont particuliers?
- Comment le projet doit-il profiter aux femmes, et à quels moyens aura-t-on recours pour s'assurer que les femmes en profitent vraiment?
- Peut-on garantir que les terres et les produits forestiers demeureront accessibles pendant toute la durée du projet?
- Que doit-on faire pour accroître la participation des femmes de l'endroit? Ces dernières participeront-elles en plus grand nombre au projet si des femmes spécialistes de leur pays y participent?

Base de données

Il est essentiel de disposer d'informations sur le milieu et sur les rôles des hommes et des femmes pour pouvoir intégrer les femmes aux projets de foresterie. Étant donné qu'il est souvent difficile d'établir clairement jusqu'à quel point les femmes participent à différentes activités dans le secteur de la foresterie, il est important que les études socio-économiques portent directement sur les activités et objectifs particuliers au projet. Outre leur importance cruciale quand il s'agit d'encourager la participation des femmes, ces études permettent d'évaluer l'état d'avancement du projet et d'en mesurer les répercussions à long terme. Les meilleures sources où puiser ce genre d'information sont:

- les organisations de femmes à la base;
- les entrevues collectives avec des villageoises de milieux économiques et origines ethniques différents;
- les discussions avec des dirigeantes, les rencontres avec des travailleuses du secteur de la foresterie (gardes

forestières, éducatrices populaires, ouvrières dans les pépinières);
- les études de chercheurs ou d'ONG œuvrant dans la zone du projet.

L'information devrait être recueillie au stade de la planification, en même temps que s'effectue la collecte des données de base pour le projet. S'il n'est pas possible de procéder ainsi, il conviendrait de préciser explicitement que des études sur les paramètres de base et sur les rôles des hommes et des femmes devraient être effectuées au moment de la mission de mise en route. Voici quels genres de données il faut obtenir :

- Quelles sont les tâches habituelles de la population cible (hommes, femmes et enfants) ayant un rapport avec les objectifs du projet?
- Comment se répartit le temps et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de ces tâches par sexe et par groupe d'âge? Quel pourcentage de leur temps les femmes consacrent-elles à des activités forestières, et dans quels secteurs les femmes et les hommes collaborent-ils à l'exécution de ces tâches?
- Quels rôles les femmes pourraient-elles éventuellement assumer dans le projet? Certains facteurs sociaux, culturels, juridiques ou économiques risquent-ils de les empêcher d'assumer ces rôles ou de retirer du projet les avantages prévus?
- Qu'est-ce que les femmes ont à gagner ou à perdre par rapport à leur situation dans le ménage?
- Quelle est la principale source d'énergie et de fourrage dans la zone du projet, et quel rôle la femme joue-t-elle dans la production et dans l'approvisionnement? Le projet aura-t-il des répercussions négatives ou positives sur ce rôle?
- Prévoit-on cultiver différentes espèces dont certaines ont la préférence des femmes, à un prix qu'elles peuvent payer, dans des pépinières dont l'emplacement ne pose pas de problème de transport?
- Les femmes concernées sont-elles d'accord avec les avantages prévus et leur répartition? Est-il nécessaire d'énoncer dans des ententes en bonne et due forme les méthodes de partage des profits ou des responsabilités?
- Quels groupements peuvent contribuer à garantir que les femmes participent aux activités et en soient informées: éducatrices populaires, organisations de femmes, ONG?
- Quel genre de formation faut-il offrir aux femmes et quelles compétences devraient-elles avoir acquises à la fin du projet?

Dans un projet de foresterie réalisé par l'ACDI au Honduras, une étude socio-économique a permis d'orienter certaines activités en fonction des besoins particuliers aux femmes. Une partie du budget a été affectée au financement d'initiatives locales comprenant entre autres des entreprises traditionnellement féminines.

Accessibilité aux ressources et maîtrise de leur utilisation

Les aménagistes forestiers doivent tenter d'établir quelle influence un projet envisagé aura sur l'accessibilité aux ressources et la maîtrise de leur utilisation par les femmes; les nouveaux modes d'utilisation des sols, la production accrue de certains produits forestiers et les techniques améliorées peuvent avoir des répercussions négatives sur les sources potentielles de revenu des femmes et leur statut en même temps qu'ils peuvent accroître leur charge de travail. Ils devront plus précisément examiner: a) les modifications à l'écosystème forestier et leurs répercussions sur les sources potentielles de revenu des femmes; b) l'aggravation des pénuries de combustible et son impact sur les besoins fondamentaux des familles; et c) le manque accru de bois de feu et de fourrage et ses effets sur la charge de travail des femmes. Afin de bien cerner ces problèmes, il faudrait répondre aux questions suivantes:

- Quelles répercussions les différentes activités du projet auront-elles sur la situation économique et sociale des femmes et sur leur accessibilité aux ressources?
- Qui tient les cordons de la bourse dans la famille? Les femmes ont-elles de l'argent pour acheter semences, engrais et pesticides? Les femmes ont-elles besoin de crédit pour se procurer ces articles?
- Les femmes pourront-elles faire l'acquisition de terres et les conserver et auront-elles accès à l'eau ou à des systèmes d'irrigation? Sinon, cela les empêchera-t-il de participer au projet?
- Les femmes ont-elles suffisamment accès au crédit pour participer à des activités de foresterie? Comment les possibilités de crédit qui leur sont offertes peuvent-elles être améliorées, les exigences en matière de garanties réduites et les modalités de remboursement assouplies?
- Est-ce que les femmes auront accès aux véhicules utilisés pour transporter le bois et aux autres pièces d'équipement du projet? Est-ce qu'on contrôlera l'utilisation de l'équipement afin de s'asssurer que les femmes continuent d'y avoir accès?

L'exécution

De la même manière qu'il faut convaincre les hommes du bien-fondé d'un projet de foresterie, les femmes doivent elles aussi être convaincues que les méthodes de sylviculture proposées sont valables et que les avantages prévus contribueront effectivement à améliorer leur situation et celle de leur famille. Ajoutons qu'en général, les hommes ne s'opposent pas à ce que les femmes participent aux activités de foresterie quand ils croient que la famille en retirera des avantages financiers.

> Dans le cadre d'un projet de foresterie financé par la Banque mondiale au Népal, on a constaté que les hommes ne s'opposaient pas à la participation des femmes soit au sein des comités soit dans les pépinières en tant que contremaîtres. Sans avoir activement encouragé la participation des femmes, les hommes ont assez bien accepté l'idée mise de l'avant par les responsables du projet (Molnar, 1986).

Parce qu'elles connaissent mal les objectifs de la foresterie et qu'elles se heurtent à des barrières d'ordre culturel et juridique, les femmes hésitent parfois à participer à des projets de foresterie. Souvent, les mesures d'encouragement, comme la distribution de semences ou d'engrais gratuits, la propriété d'arbres et une forme de rémunération pour certaines activités, peuvent aider les femmes comme les hommes à mieux accepter l'idée de la participation des femmes.

Voici une liste d'activités qu'il y aurait lieu d'envisager dans le cadre des projets de foresterie:

Genre de projet	Activités
Aménagement de boisés communaux/foresterie sociale	– Faire parciciper les femmes au processus de prise des décisions (présence des femmes dans les comités forestiers ou dans les comités directeurs).

Genre de projet	Activités
	– Concevoir des méthodes de sylviculture permettant d'obtenir le genre et la quantité de produits répondant aux besoins et aux préférences tant des femmes que des hommes. – Consulter les femmes et les groupes de femmes au moment de la planification. – Engager et former des éducatrices populaires. – S'assurer que la répartition des avantages soit établie avant que le projet ne débute. – Veiller à ce que les femmes reçoivent le même salaire que les hommes et qu'elles aient les mêmes chances qu'eux d'être propriétaires d'arbres ou de louer des bandes de terre. – Prendre les dispositions voulues pour offrir aux femmes des services de garderie. – Choisir des outils dont les femmes pourront se servir pour préparer l'emplacement, effectuer la plantation et la récolte. – Faire participer des groupes de femmes aux efforts de plantation, à la distribution des semences, au travail d'éducation populaire et à la mise sur pied de coopératives de plantation. – Établir le calendrier de plantation et d'entretien de façon à ne pas nuire aux autres activités. – Faciliter l'acquisition de terres marginales et incultes à l'intention des femmes. – Engager des spécialistes forestières pour participer à des missions du projet et aux travaux de l'agence d'exécution.
Foresterie agricole agroforesterie plantations privées	– Engager et former des éducatrices populaires et des animatrices. – Sensibiliser les éducateurs populaires et les aménagistes forestiers masculins aux besoins et aux préférences des femmes.

Genre de projet	Activités
	– Concevoir des méthodes de plantation qui tiennent compte des préférences et des besoins des hommes et des femmes en ce qui a trait aux espèces et aux produits forestiers obtenus. – Effectuer des recherches sur de nouvelles combinaisons cultures/arbres/herbes pour maximiser la production. – Fournir une assistance technique en tout ce qui concerne la sélection des espèces, la plantation, le soin des plantes et des arbres, et le ramassage. – Offrir aux femmes des possibilités de mettre sur pied et de gérer des pépinières (accès à l'eau, aux semences, à la terre). – Améliorer l'accès au crédit pour l'achat de semences, d'engrais, d'outils, etc. – Donner une formation en commercialisation des produits forestiers. – S'assurer que les pépinières commerciales ou les pépinières du projet vendent les semences et les espèces d'arbres fruitiers que les femmes préfèrent cultiver.
Gestion forestière Gestion des bassins Gestion des incendies en forêt Inventaire forestier	– S'assurer que les mêmes possibilités d'emploi soient offertes aux hommes et aux femmes à tous les échelons du projet. – S'assurer que les femmes bénéficient de la parité salariale. – Offrir aux femmes la formation qui leur permettra d'être employées par les ministères des forêts ou l'industrie forestière. – S'assurer que les femmes sont au courant des possibilités qui leur sont offertes, dans le domaine de la foresterie en général et dans le cadre du projet en particulier par la diffusion d'information sur la formation et l'emploi. – Engager des femmes spécialistes de la foresterie pour participer à des missions du projet.

Dans le cadre du projet d'agroforesterie réalisé conjointement par l'ACDI et par l'organisme CARE au Soudan, des mécanismes ont été prévus afin de s'assurer que les femmes bénéficient du projet. Si les hommes sont sur-représentés dans une activité donnée, on met sur pied des activités parallèles destinées aux femmes; la moitié des éducateurs populaires sont des femmes; les comités chargés des pépinières dans les villages comprennent des femmes; et des femmes reçoivent la formation nécessaire pour travailler dans les pépinières.

Formation et éducation populaire

Les programmes d'éducation populaire constituent l'un des points faibles des initiatives de foresterie communautaire. Dans bien des pays, il n'existe pas de tradition en cette matière et les forestiers ne reçoivent pas de formation en éducation populaire. Pour attirer les participants éventuels, les planificateurs forestiers ont dû mettre au point des méthodes adaptées à chaque projet. Dans la plupart des cas, les méthodes choisies ont consisté notamment à former en profondeur des éducateurs populaires, des animateurs et des personnes ressources à l'échelle des villages. Les occasions ne manquent donc pas de recruter et de former des femmes et de sensibiliser les hommes aux besoins des femmes.

Malgré les progrès accomplis, les femmes ne représentent encore qu'un très faible pourcentage des spécialistes forestiers dans la plupart des pays du tiers monde. Pour surmonter les obstacles à la participation des femmes, il faut leur montrer les possibilités que leur offre le domaine de la foresterie dans le cadre d'ateliers d'orientation et s'assurer qu'elles sont bien représentées parmi la clientèle des programmes de formation et de bourses d'études.

Pour bien évaluer les besoins en formation et en éducation populaire, il faudrait se poser les questions suivantes :

- Cherchera-t-on activement à recruter des femmes diplômées soit pour combler les postes de niveau professionnel et semi-professionnel soit pour les inscrire aux programmes de formation du personnel? Quel est le pourcentage des femmes qualifiées parmi les candidats admis à participer au programme de formation proposé? Y aurait-il lieu de modifier le programme de formation afin qu'un plus grand nombre de femmes puissent y participer, ou des mesures spéciales devraient-elles être prises pour augmenter le nombre de candidates qualifiées?
- Des bourses d'études seront-elles offertes aux femmes dans des disciplines qui leur permettront de travailler dans les ministères des forêts ou dans l'industrie forestière?
- Le personnel affecté au projet devra-t-il voir à ce que des femmes participent au projet et aux programmes de formation et d'éducation populaire?

- Les cours qui s'adressent aux exploitants agricoles seront-ils offerts à un endroit qui évitera aux femmes d'avoir à se déplacer et à un moment où elles ne sont pas accaparées par d'autres activités?
- Enseignera-t-on aux femmes les techniques de gestion et d'exploitation de pépinières, celles de sélection et de préparation des emplacements, de sélection des espèces, de plantation, de désherbage, d'entretien et de récolte, et le mode d'emploi des engrais et de l'outillage? Leur fournira-t-on de l'information sur les méthodes de commercialisation et les sources potentielles de revenu?
- Les femmes recevront-elles des renseignements d'ordre juridique, par exemple sur les titres de propriété?
- Verra-t-on à recruter et à former des éducatrices populaires à tous les niveaux? Des groupements de femmes participeront-ils au travail d'éducation populaire?
- Des mesures ont-elles été prises pour que les éducatrices populaires et les animatrices puissent faire leur travail? Les femmes ont-elles un accès suffisant aux moyens de transport selon le territoire à desservir? Peuvent-elles travailler en équipes de deux? Ont-elles la possibilité de faire le travail le jour au besoin? Ont-elles une formation suffisante?

En Inde, les membres d'une mission de l'ACDI chargée d'effectuer une étude de faisabilité se sont fait dire qu'il serait impossible d'engager des éducatrices populaires parce que les femmes ne voudraient pas quitter la maison, qu'elles seraient incapables de se servir d'un vélomoteur, qu'elles ne possédaient pas suffisamment d'instruction pour être formées, etc. Or, bon nombre de femmes se sont montrées intéressées à faire ce genre de travail et des femmes participant déjà à titre d'éducatrices populaires à d'autres projets sur le point de se terminer ont indiqué qu'elles aimeraient faire à nouveau le même genre de travail.

Les responsables de projets de foresterie financés par la Banque mondiale au Népal ont constaté qu'à court terme, il pourrait s'avérer plus utile de sensibiliser les forestiers au rôle des femmes dans le domaine de la foresterie que d'essayer de recruter des femmes possédant les compétences voulues (Molnar, 1988).

Le suivi et l'évaluation

Étant donné le cadre temporel des réalisations forestières, certains résultats et effets des projets, positifs ou négatifs, peuvent n'apparaître que longtemps après. Le suivi et l'évaluation des répercussions à long terme permettent d'obtenir des renseignements extrêmement utiles quand vient le moment de modifier des projets en cours et d'en planifier de nouveaux. Ce genre de données peut faciliter l'adaptation des méthodes de plantation et des techniques de récolte, justifier l'introduction d'espèces supplémentaires et entraîner l'ajout de nouvelles composantes telles les plans de crédit. La participation des femmes aux différentes étapes du projet doit faire l'objet d'une surveillance étroite. À la fin du projet, il faut au moins demander aux femmes ce qu'elles estiment en avoir retiré ou y avoir perdu. Il sera plus facile d'évaluer les répercussions d'un projet sur les femmes si les objectifs en matière d'IFD ont été clairement énoncés dans le plan initial, si l'on procède à la cueillette de données socio-économiques selon le sexe avant la mise en œuvre, et à intervalles périodiques par la suite et si des cibles ont été fixées afin de mesurer les progrès accomplis. Il faudrait également effectuer des études spéciales pour répondre aux questions qui n'ont pas été examinées à l'étape de la planification. Au moment d'évaluer les projets de foresterie, il conviendrait de répondre aux questions suivantes:

- Les femmes y ont-elles gagné ou perdu sur les plans suivants: droit à la propriété foncière ou accès à la terre; contrôle ou vente de produits forestiers; possibilité de se procurer directement un revenu en espèces; assistance d'autres membres du ménage par suite d'une migration?
- Quelles sources d'alimentation sont devenues plus abondantes ou moins abondantes et quelles modifications le régime alimentaire familial a-t-il subies?
- La charge ou l'horaire de travail des femmes a-t-il été réaménagé et s'est-il agi d'un changement positif ou négatif?
- Combien de femmes ont participé au projet comparativement aux hommes et à quel titre? Les inégalités entre les hommes et les femmes sur le plan du revenu ont-elles été réduites?
- Les bénéficiaires visés participent-ils au projet et en retirent-ils des avantages?
- En ce qui concerne les espèces sélectionnées et les techniques de plantation utilisées, quelles sont les préférences des femmes et des hommes? Qui voit à mettre sur pied des pépinières privées et qui fournit la main-d'œuvre affectée à différentes opérations?
- Combien d'éducatrices populaires a-t-on formées et combien sont affectées au projet? Quelles catégories d'exploitants agricoles (hommes, femmes, paysans sans terre, etc.) constituent la clientèle des éducateurs et éducatrices populaires?
- Combien de femmes ont été formées dans le cadre du projet et quelles possibilités d'emploi leur sont offertes dans le département des forêts et dans l'industrie forestière?
- Les besoins des participants ont-ils changé depuis que l'idée du projet a été lancée?

Ouvrages de référence

Chowdhary, R.L., Employment of Women in Forestry. Colloque de Dehra Dun, Dehra Dun, 1980

Fortman, Louise, "Women in Subsistence Forestry". Journal of Forestry, vol. 84, no 7, 1986, p. 39

Fortman, Louise et Dianne Rocheleau, Why Agroforestry Needs Women: Four Myths and a Case Study. UNASYLVA, vol. 36, no 146, 1984

Hoskins, Marilyn, Rural Women, Forest Outputs, and Forest Products. Texte provisoire, FAO, Rome, 1983

Hoskins, Marilyn et G. Guigonis. Actions forestières pour le développement rural communautaire au Sénégal. FAO, Rome, 1979

Hourihan, John, Gender Issues in the Preparation and Implementation of Forestry Projects. Banque asiatique de développement, Manille, 1987

Kerns, Virginia, Reporting on Women and Men in FAO-Assisted Forestry Projects. FAO, Rome, 1985

Kone, D. et A.D. Jensen, Étude sociologique sur la motivation et les actions des populations à l'égard de l'arbre. Projet de reboisement - Sénégal, Rapport technique no 1, FAO, Rome, 1982

Langly, J.P., Tropical Forest Resources. Forestry Paper No. 3, FAO, Rome, 1982

Molnar, Augusta, Women and Forestry: Encouraging Participation. Texte provisoire, Banque mondiale, Washington, 1986

Molnar, Augusta, Women and Forestry Guidelines. Texte provisoire, Banque mondiale, Washington, 1988

Noronha, Raymond et John Spears, "Sociological Variables in Forestry Project Design" in Putting People First, sous la direction de Michael Cernea. Publication de la Banque mondiale, Washington, 1985

Restoring the Balance. Forestry Paper, FAO, Rome, 1988

Tree Growing by Local People. Paper 64, FAO, Rome, 1985

Les femmes et les questions de santé, de population et de nutrition

Les femmes ont un rôle clé à jouer dans l'amélioration de la santé et le ralentissement de la croissance démographique. Cependant, les attitudes culturelles et sociales responsables de la persistance de certains problèmes liés à la santé et à la démographie sont d'énormes obstacles à surmonter.

Les progrès de la médecine et les efforts de développement ont amené une diminution de la mortalité, particulièrement de la mortalité infantile. Par contre, le plus souvent, la fécondité n'a pas suivi cette tendance et a même augmenté chez certains sous-groupes. Il en résulte des taux d'accroissement de la population élevés, se situant entre 2 et 3,5 p. 100 par année et allant en augmentant. À ce rythme, la population des pays les plus défavorisés doublera d'ici l'an 2017 (ONU, Forum du développement, 1985).

Cette augmentation de la population et son corollaire, soit une structure de population jeune, crée des pressions sur les services de santé, d'éducation et les ressources alimentaires et environnementales disponibles. En l'absence de modifications des comportements liés à la reproduction, le cercle vicieux de pauvreté et de mauvaise santé ne pourra être brisé.

Les divers facteurs structurels associés à la santé et aux comportements de reproduction sont d'ordre social, culturel et économique.

La santé des femmes n'est pas seulement affectée par leur biologie propre, elle l'est également par leur statut économique et social. L'amélioration de la santé des femmes dépend, entre autres, de l'amélioration de leur niveau de vie, d'éducation et des conditions de travail. Afin que la santé de la famille et de la communauté s'améliore, il est essentiel que le rôle et le savoir des femmes soient reconnus et encouragés et que leur santé soit protégée.

L'intégration des femmes dans le secteur de la santé est d'une importance majeure dans les initiatives de développement, étant donné, d'une part, l'ampleur des problèmes sanitaires auxquels elles doivent faire face et, d'autre part, leur degré de contribution effectif à titre d'agentes professionnelles ou non-professionnelles dans les services et soins de santé destinés à leur famille et à leur communauté. Les femmes ont manifestement un rôle important à jouer dans les décisions qui concernent la santé et le développement.

La planification de projets dans ce secteur doit prendre en compte les rôles des femmes, considérer les contraintes qui se posent dans le milieu, analyser les potentialités d'intervention en faveur des femmes et s'appuyer sur une stratégie visant leur participation efficiente dans les différentes étapes de projet.

La situation actuelle des femmes dans le secteur santé, population et nutrition

À titre de productrices, mères et responsables des soins de santé et de la nutrition de leur famille, les femmes jouent un rôle clé dans les activités de développement visant l'amélioration de la santé et le ralentissement de la croissance démographique.

Les femmes assurent une grande partie de la production vivrière et sont responsables de la transformation et de la conservation des produits destinés à la consommation alimentaire familiale.

À titre d'éducatrices, les femmes jouent un rôle déterminant dans la transmission des connaissances sanitaires traditionnelles et modernes auprès des enfants et de leur famille.

Les femmes occupent une place importante à titre d'agentes non-professionnelles dispensatrices de soins de santé traditionnels préventifs et curatifs au niveau de la protection et de la santé maternelle et infantile dans leur communauté.

Les services de santé de base offerts par le réseau officiel sont en majorité dispensés par des femmes.

Problématique de la participation des femmes dans les programmes de développement en santé, population et nutrition

Problèmes et contraintes

Différents problèmes et contraintes d'ordre sanitaire, économique, socioculturel et structurel sont à identifier et à considérer dans le processus d'élaboration de projets.

- Les pays en développement connaissent des taux d'accroissement démographique de plus en plus élevés, pouvant provoquer une insuffisance, voire un épuisement des ressources alimentaires et environnementales.
- Le taux de natalité demeure élevé; les grossesses nombreuses, trop rapprochées, précoces et tardives représentent des risques sérieux d'affaiblissement général, de mortalité et de morbidité chez les femmes et leurs enfants.
- La grossesse et ses séquelles représentent la première cause de décès chez les femmes âgées de 15 à 44 ans (Women and Development, 1985).
- Les femmes souffrent de déséquilibre nutritionnel. L'anémie touche les deux tiers des femmes enceintes et au moins la moitié de toutes les autres (U.N. Statistical Office, 1984).
- Les mariages précoces chez les femmes produisent souvent des effets négatifs : abandon des études, maternité précoce et détérioration de la santé.
- Le manque d'information, de disponibilité et d'accès aux méthodes de planification familiale conduisent à une détérioration rapide de la santé des femmes, du fait des grossesses précoces multiples et rapprochées et du recours aux avortements illégaux pratiqués dans des conditions dangereuses et insalubres.

- L'absence d'eau potable et d'infrastructures sanitaires, principalement en zone rurale, cause de nombreuses maladies.
- L'insuffisance de revenu monétaire et le coût élevé des soins conduisent à la non-accessibilité des services de santé pour les femmes.
- Le nombre limité de programmes d'information et d'éducation sur la médecine préventive et curative de base constitue un obstacle majeur à l'amélioration des conditions sanitaires des femmes.
- Certaines habitudes d'ordre culturel ont des incidences négatives sur la santé des femmes. La répartition inéquitable de la nourriture (qualité et quantité) au sein des membres de la famille prive les femmes des ressources alimentaires riches en protéines.
- Le peu de recherches effectuées sur les médecines traditionnelles ne permet pas d'éviter les pratiques inadéquates et dangereuses pour la santé.

Potentialités d'intervention

Pour améliorer les conditions sanitaires des femmes, les opérations de développement doivent donner priorité:

- à la participation des femmes dans des rôles actifs à titre d'agentes et de bénéficiaires à toutes les phases du cycle de projet;
- à l'intégration des femmes aux mécanismes de prise de décision;
- à la promotion de programmes d'éducation en santé préventive, éducation nutritionnelle, hygiène et planification familiale s'adressant aux femmes et aux jeunes;
- à la formation de ressources humaines de première ligne : agentes de santé de base, sages-femmes;
- au renforcement et à l'appui institutionnel des structures sanitaires, particulièrement dans les zones rurales et défavorisées;
- à la mise en place de pompes à eau fournissant de l'eau potable, limitant ainsi les maladies et diminuant le caractère pénible du travail des femmes;
- au développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes, afin qu'elles disposent de ressources financières pour avoir accès aux soins de santé;
- à l'appui aux initiatives multi-disciplinaires dans lesquelles les problèmes de santé des femmes, des enfants et de la communauté sont posés et solutionnés dans un contexte environnemental global, avec ses dimensions sociales, démographiques et économiques.

L'intégration des femmes à la planification des projets en santé, population et nutrition

Données générales

- Quels sont les services de santé actuellement en place? Dans quelle mesure les femmes en profitent-elles? Quelle est la proportion de femmes par rapport aux hommes parmi les utilisateurs? Comme femmes même? Comme mères?
- Existe-t-il des cliniques de soins de santé primaires à proximité des lieux de résidence ou de travail de la majorité des femmes de la région?
- Y a-t-il suffisamment de femmes parmi le personnel de ces cliniques, particulièrement en zone rurale?
- Quelle est la politique nationale de soins de santé? Quelle importance accorde-t-on à la médecine préventive? À la médecine curative? À la planification familiale?
- Existe-t-il des programmes de planification familiale, de santé ou de nutrition? Qui en fait la promotion? Ces programmes répondent-ils aux besoins des femmes? Doivent-ils être modifiés ou améliorés?
- L'usage de contraceptifs est-il légal dans le pays? Les femmes peuvent-elles y accéder, indépendamment de leur âge, du statut matrimonial et du nombre d'enfants?
- Quel est le taux d'utilisation des contraceptifs? Quelles sont les principales méthodes de contraception utilisées? D'où proviennent-elles? Combien coûtent-elles et combien de temps faut-il pour se les procurer? Leur utilisation est-elle ponctuelle ou continue? Existe-t-il des programmes d'information et d'éducation sur la planification familiale? Si oui, sont-ils adaptés aux réalités socio-économiques et culturelles du milieu?
- À quel âge se marient les femmes? Quelle est l'incidence des ruptures d'union, de la polygamie, des remariages et des mariages forcés?
- À quel âge les femmes ont-elles leur premier et leur dernier enfant? Quel est l'espacement entre les grossesses? Quelle est la durée de l'allaitement? Quel est le nombre moyen de grossesses et d'enfants par femme?
- Quel est le pourcentage de naissances assistées d'une sage-femme? Les sages-femmes sont-elles qualifiées, leurs méthodes sont-elles modernes ou traditionnelles?
- Quels sont les facteurs socio-économiques qui influent sur la santé des femmes et des enfants?
- Quelles sont les attitudes culturelles et sociales à l'égard des mères célibataires?
- Quels sont les taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile? Quelles sont les maladies les plus importantes? Quelles sont les principales causes qui provoquent ces maladies?
- Quelle est l'importance de la stérilité et de la sous-fécondité? Quels sont les groupes particulièrement atteints? Quelles en sont les principales causes et conséquences?
- Quelle est l'importance de l'avortement? Quels sont les groupes particulièrement concernés? Quelles en sont les conséquences sur la santé des femmes?

Planification

- Le projet fera-t-il appel à du personnel médical féminin, surtout dans les régions où les normes culturelles dissuadent les femmes de se faire traiter par du personnel masculin?
- Si le projet prévoit la création d'une clinique ou d'un centre de planification familiale, son emplacement et ses heures d'ouverture conviendront-ils aux femmes?
- Si le projet prévoit des services de santé ou de planification familiale, prévoit-il aussi de la formation ou de l'information sur les soins de santé, la nutrition et la planification familiale? Cette formation ou information sera-t-elle offerte par un service à part ou par les institutions déjà en place telles que les écoles, les cliniques, les organisations féminines, les coopératives et les programmes ou les services communautaires?
- Si le projet est dans une région urbaine, peut-on introduire des jardins potagers ou communautaires pour la production d'aliments nutritifs et accessibles? Prévoit-on une aide financière ou technique à cet effet?
- L'utilisation de meilleures méthodes de transformation et d'entreposage des aliments peut-elle augmenter la valeur nutritive de la nourriture consommée? Prévoit-on utiliser de telles méthodes?
- Des activités sont-elles prévues afin de donner suite aux programmes d'information sur la nutrition, la santé et la planification familiale destinés aux femmes, à des sessions continues d'information, à des messages publicitaires ou des bulletins radiophoniques, à des visites à domicile, etc.? Les programmes encourageant l'usage de contraceptifs seront-ils suivis de contrôle pour connaître les effets secondaires ou les problèmes qui pourraient en résulter?
- En vue de rejoindre le plus grand nombre de femmes possible dans la région, fera-t-on appel aux organisations qui s'occupent des femmes, comme les ONG locales, les groupes et clubs féminins, les écoles, les syndicats, les caisses de crédit, les coopératives, les sociétés religieuses, les associations de commercialisation?
- L'information et la formation sur les méthodes et les avantages de la planification familiale seront-elles données aussi aux hommes?

Formation

- Le personnel de la santé sera-t-il formé pour reconnaître les symptômes et traiter les problèmes de santé qui attaquent surtout les femmes, par exemple des maux de dos causés par de lourdes charges sur la tête, l'anémie, des complications de l'ordre de la gynécologie et de l'obstétrique, des maladies des yeux et des poumons causées par la fumée de cuisson, etc.?
- Les professeurs d'hygiène et de nutrition donneront-ils de l'information pertinente pour la région (par exemple, des programmes de nutrition basée sur les fruits, les légumes et les céréales que l'on peut se procurer sur place, en tenant compte des revenus des habitants de la région, de la disponibilité de l'eau potable, des techniques locales de cuisson des aliments et des tabous culturels en matière d'alimentation, etc.)?
- Prévoit-on de la formation pour les enseignants dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la planification des naissances, des services sanitaires et de l'obstétrique (pour les sages-femmes)?
- Les enseignants de la région seront-ils qualifiés pour appuyer les efforts visant à modifier les habitudes alimentaires, hygiéniques et sanitaires et les attitudes à l'égard de la planification familiale qui sont néfastes pour les femmes ou leur famille?
- Les programmes scolaires comprendront-ils l'enseignement de la nutrition, de l'hygiène et de la planification des naissances, pour les garçons comme pour les filles? Le projet prévoit-il des programmes de formation des professeurs, d'information et d'éducation ou de formation des communautés?

Ouvrages de référence

Anker, Richard, Mayra Buvinic et Youssef H. Nadia, Women's Roles and Population Trends in the Third World, Londres: Croom Helm, 1982 (Ilo/Wep Study).

AQOCI, «Les femmes et la santé», Le monde à l'envers, no 4, juin 1986, Montréal.

Black, Maggie, Planification de la famille: un élément essentiel de la santé des femmes, résumé. Conférence internationale sur la contribution de la planification familiale à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants, Naïrobi, Kenya, 5-9 octobre 1987.

Blair, Patricia, Health Needs of the World's Poor Women, Washington, D.C., EPOC, 1981.

Leger Sivard, Ruth, Women...A World Survey, World Priorities, Washington, D.C., 1985.

Les principales conclusions de 13 documents de base techniques, résumé. Conférence internationale sur la contribution de la planification familiale à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants, Naïrobi, Kenya, 5-9 octobre 1987.

Mead, Cain, Women's Status and Fertility in Developing Countries, Banque mondiale, Washington, D.C., 1984.

Piampiti, Suwanlee, Effects of Women's Participation in Development on Fertility, Mortality and Migration, Bangkok, Thaïlande, 1982.

Preventing the Tragedy of Maternal Deaths, A report on the international safe motherhood conference, Naïrobi, Kenya, février 1987.

Rousset, Dominique, Femmes contre la faim, Comité français contre la faim, Paris, 1986, 75 p.

Women and Health : Information for Action-Issue Paper (Préparé pour la fondation AGA KHAN et l'UNICEF), World Federation of Public Health Associations, Washington, D.C., mars 1986.

Les femmes et les établissements humains

L'élaboration des projets d'habitat est un processus complexe. L'amélioration du milieu de vie ne relève pas seulement de l'habitation, mais touche une grande variété de secteurs dont l'adduction d'eau et l'assainissement, la santé publique, l'emplacement des marchés et les transports. Pour ne pas embrouiller les choses, la plupart de ces éléments connexes sont traités dans les exposés sectoriels consacrés aux sujets susmentionnés. Cependant, la planification et l'exécution efficaces des projets nécessitent une approche intégrée qui tient compte de tous les facteurs.

Les ménages pauvres qui veulent participer aux projets d'habitation doivent faire face à de nombreux obstacles socio-économiques. Cela est encore plus vrai pour les ménages pauvres dont le chef est une femme. Par exemple, dans de nombreux pays, les titres de propriété ne se transmettent qu'aux hommes au moment du mariage. Si l'on ne vient pas à bout de telles difficultés, les pauvres, et notamment les femmes, risquent de ne pas pouvoir se sortir du cercle vicieux de la pauvreté et profiter des bienfaits des projets d'habitation.

Dans les pays en développement, l'accession à la propriété privée est de plus en plus difficile car les prix des terrains urbains augmentent plus rapidement que les revenus. Le problème est encore plus grave pour les femmes car elles se rangent généralement dans les tranches de revenu les plus basses. Encourager les femmes pauvres à participer à des projets de logements locatifs peut avoir des effets heureux sur leur vie.

L'aperçu suivant présente la situation actuelle des femmes dans le secteur, signale les entraves qui empêchent les femmes de bénéficier des projets d'habitation, puis formule des recommandations, donne des exemples et décrit des mesures prises par divers organismes qui s'intéressent à la participation des femmes dans le secteur.

La situation actuelle des femmes dans le secteur de l'habitation

Les citadines constituent 58 p. 100 de l'ensemble de la population féminine en Amérique latine, 20 p. 100 en Asie et 17 p. 100 en Afrique. Ces chiffres changent rapidement, surtout en Afrique et en Asie, à cause de l'évolution rapide de la société et de la capacité d'absorption restreinte du secteur rural.

- Selon les estimations, environ 30 p. 100 de tous les ménages du monde sont dirigés par des femmes. Cependant, la proportion est nettement plus élevée en milieu urbain.
- Les données sur les citadines montrent que, dans l'ensemble, elles sont plus jeunes et moins instruites que les hommes, et plus souvent chargées de veiller aux soins du ménage aussi bien que de contribuer à son revenu. Les citadines sont surreprésentées dans les professions mal payées et dans le secteur marginal de l'économie (Lycette et Jamarillo, 1984).
- Dans les pays en développement, les femmes ont de grandes difficultés à se loger à cause de leur situation financière, leur analphabétisme, leur manque de compétences monnayables et les lacunes de leur instruction.
- Les questions ayant trait aux besoins des femmes en matière de logement sont souvent négligées dans le programme politique des pays en développement.

L'importance du secteur pour les femmes

- Les commodités du foyer influent directement sur le bien-être personnel des femmes et des membres de leur famille, ainsi que sur leur stabilité et leur réussite au plan professionnel.
- Des établissements bien planifiés, comportant des logements, une infrastructure et des services de soutien bien situés, permettent aux femmes de participer pleinement au développement de leur communauté.
- La politique en matière d'établissements humains doit prévoir un processus continu de participation publique permettant aux femmes de prendre part aux projets et d'en bénéficier. Cela leur donne aussi l'occasion d'utiliser leurs talents et leur expérience dans l'intérêt de la communauté (U.N. Habitat, 1985).

Contraintes

Les caractéristiques suivantes (Lycette et Jamarillo, 1984) des projets de logements urbains risquent d'avoir des effets fâcheux sur les citadines à faible revenu.

Moyens d'information

Les renseignements sur les projets sont diffusés par divers moyens, par exemple : les visites à domicile (pendant le jour), les annonces passées dans les journaux locaux, l'affichage d'avis publics dans les marchés et lieux de travail, les organisations locales et les coopératives. Ces canaux de communication ne parviennent pas toujours jusqu'aux femmes à faible revenu.

Les femmes à faible revenu sont généralement peu alphabétisées. Elles sont souvent absentes du foyer pendant les heures ouvrables et font rarement partie des organisations, coopératives et cercles locaux.

Au Honduras, le logement est organisé par l'intermédiaire de conseils locaux auxquels les femmes sont rarement élues.

Dans les pays où les musulmans prédominent, l'accès des femmes à l'information est encore plus réduit à cause des limites que la société impose à leurs activités sociales et politiques

Critères de sélection et critères financiers

Des critères de sélection et des critères financiers sont établis pour garantir que les logements construits sont accordés à des familles à faible revenu et à des familles qui pourront respecter leurs obligations financières.

Trois types de critères sont habituellement établis:

Revenu requis

En règle générale, les femmes qui sont à la tête d'un ménage urbain ont un revenu nettement inférieur à celui des hommes chefs de ménage. Des études ont cependant démontré que l'une des principales stratégies de survie de ce groupe socio-économique est la réception régulière d'argent de parents et de compagnons qui n'occupent pas le même logement.

Si le revenu minimum requis était calculé en fonction des paiements de transfert aussi bien que du revenu gagné, beaucoup plus de femmes chefs de ménage satisferaient à ce critère d'admissibilité.

Paiement initial requis

Un versement initial est souvent exigé afin de réduire le danger de défaut de paiement et de maintenir le montant des mensualités bas. Cependant, moins de femmes à faible revenu que d'hommes ont les moyens de verser le paiement initial requis et un plus grand pourcentage d'entre elles sont donc exclues des projets d'habitation.

Autres critères

D'autres critères de sélection, tels que l'inadmissibilité des demandeurs dont le conjoint est propriétaire foncier, peuvent nuire aux femmes dans certains pays. Ces critères visent à empêcher les spéculateurs de profiter des avantages qu'offrent les projets d'habitation à bon marché. Dans les sociétés polygames, ce même critère exclut systématiquement beaucoup de femmes qui, bien que mariées, tiennent des ménages séparés.

Étant donné qu'un versement initial moins élevé a pour corollaire des mensualités majorées, la réduction du versement initial obligatoire n'augmentera pas nécessairement l'accès des femmes aux projets de logement. D'ailleurs, la proportion du revenu à consacrer au logement est habituellement plafonnée.

Stabilité du revenu

Ce critère de sélection vise à garantir le recouvrement des coûts et à réduire le danger de défaut de paiement. Les demandeurs sont priés d'indiquer leurs sources de revenu. Les femmes sont souvent dans une position désavantageuse à cet égard car elles travaillent surtout dans le secteur marginal de l'économie.

Un rapport de la Banque mondiale sur les répercussions des critères de sélection dans un projet d'habitation entrepris au Sénégal fait état d'une tendance à choisir des candidates œuvrant dans le secteur structuré de l'économie plutôt que dans le secteur marginal. Il signale aussi que 13 p. 100 des demandeurs choisis étaient des femmes, alors que les femmes constituaient 21 p. 100 de l'ensemble des demandeurs (Lycette et Jaramillo, 1984).

Mécanismes de financement des projets

Les projets de logement en milieu urbain sont habituellement élaborés par des organismes gouvernementaux et financés par des institutions financières reconnues. Il se peut que les mécanismes de financement adoptés ne soient pas ceux qui conviennent le mieux si le projet vise les femmes à faible revenu.

Ces modes de financement présentent les obstacles suivants:

- la complexité de la présentation des demandes;
- l'emplacement et les heures d'ouverture des institutions financières;
- les frais de service élevés;
- un calendrier des remboursements qui ne convient pas;
- la garantie requise;
- l'attitude défavorable de certains cadres des institutions financières.

Une enquête menée auprès de femmes chefs de ménage qui avaient présenté une demande de logement dans le cadre d'un projet entrepris à Quito, en Équateur, révèle que seulement 15 p. 100 des femmes interrogées, dont le revenu était égal ou supérieur au minimum requis, avaient des économies suffisantes pour faire le versement initial. Soixante-dix p. 100 avaient des économies inférieures à la moitié du versement initial minimum requis (Lycette et Jaramillo, 1984).

Facteurs qui incitent les femmes à présenter une demande de logement

L'emplacement du nouvel ensemble immobilier influe beaucoup sur la décision des femmes de présenter une demande de logement.

- Si l'emplacement des logements implique une réinstallation ou la séparation physique du lieu de résidence et du lieu de travail, cela décourage souvent les femmes de faire une demande. Les femmes à faible revenu combinent souvent le travail à domicile et au marché.
- Les femmes sont incitées à présenter une demande de logement si l'ensemble immobilier comprend ou est situé près des garderies, des écoles et des centres communautaires qui favorisent la création et le maintien de services et de réseaux d'entraide parmi les femmes.
- Les moyens de transport reliant l'ensemble immobilier à la ville sont également un facteur important.

Projets d'autoconstruction

Il se peut que les femmes soient contraintes d'exclure les projets qui les obligeraient à consacrer beaucoup de temps à la construction de logements, notamment pour les raisons suivantes :

- le manque d'argent pour acheter des matériaux de construction;
- une connaissance insuffisante de la construction;
- le manque de temps.

Les femmes chefs de ménage ont moins de temps libre. De plus, il est moins probable que leur ménage compte d'autres adultes avec des talents de bâtisseurs ou que les femmes elles-mêmes aient du temps à consacrer à des projets d'entraide.

Architecture des logements

- Les femmes ont besoin de logements qui leur permettront de poursuivre leurs activités professionnelles, c'est-à-dire des logements assez grands et respectant le règlement de zonage de la ville.
- Les logements comprenant des chambres à louer peuvent constituer une source de revenu importante pour les femmes à faible revenu.

Stratégies pour favoriser la participation des femmes aux projets d'habitat

Revoir et compléter l'information existante sur les types d'habitat et les besoins des femmes et des hommes qui seront concernés par le projet.

- En collaboration avec la population locale, on devrait mener une enquête pour recueillir des données de référence sur les caractéristiques socio-économiques des personnes qui bénéficieraient du projet;
- Les données recueillies devraient être analysées et présentées aux planificateurs du projet et aux décideurs afin que le plan du projet corresponde à la réalité et aux besoins de la population locale.

Consulter et faire participer les femmes à la planification et à la mise en œuvre des projets d'habitat.

Les femmes doivent jouer un rôle important dans la collecte des données ainsi que dans la planification, la conception et la construction de leurs logements. Voici quelques exemples de participation des femmes à des projets de coopération technique du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT).

- On a aidé les femmes à choisir le plan de leur maison parmi les modèles disponibles. Elles ont proposé des changements pour adapter le logement à la situation de leur famille et à leur situation professionnelle.
- Comme méthode de construction, les bénéficiaires du projet pouvaient choisir entre l'autoconstruction assistée, les coopératives de logement et les brigades de construction.
- Les femmes se sont aussi chargées de surveiller et de gérer la construction de leur maison.
- Les femmes qui ont pris une part active à la construction des maisons ont acquis de nouvelles compétences et furent plus tard embauchées par d'autres bâtisseurs de projets d'autoconstruction.

Accroître l'accès des femmes au crédit

Certains projets d'habitation prévoient des modes de financement originaux tels que le financement collectif, les garanties souples et les visites des gestionnaires de crédit dans la communauté (Lycette et Jaramillo, 1984).

- À Guyaquil, en Équateur, un mécanisme institutionnel destiné à améliorer le logement par l'octroi de petits prêts accepte comme garantie des biens personnels qui restent en possession du propriétaire.
- Les caisses de crédit que la Philippine Commercial and Industrial Bank a créées acceptent les permis d'exploitation, les taxis et les étals des vendeurs comme garanties.
- Un projet (Los Pocitos), entrepris au Panama, utilise le principe de la garantie collective pour financer les logements. Chaque famille doit faire partie de la coopérative de crédit locale et adhérer à un groupe dont les membres sont également responsables du remboursement des prêts individuels.
- En Java occidental, Indonésie, les caisses de crédit font œuvre de pionniers alors que les gestionnaires du crédit circulent dans les quartiers peuplés de familles à faible revenu pour toucher les paiements hebdomadaires et octroyer de nouveaux prêts.

Accroître l'accès au logement des femmes chefs de ménage

Les ménages urbains dont le chef est une femme sont plus pauvres que les ménages de la même taille et de la même composition mais dont le chef est un homme. Cette pauvreté vient en partie de ce que les femmes chefs de ménage ont un double fardeau: d'une part, elles doivent s'occuper de l'entretien domestique et de la famille et, d'autre part, gagner le principal revenu du ménage. De plus, le nombre de ménages où la femme est célibataire, veuve, séparée, divorcée ou a été abandonnée avec ses enfants augmente.

Les recommandations suivantes ont été formulées pour donner aux femmes chefs de ménage un meilleur accès aux logements construits dans le cadre des projets:

- les projets d'autoconstruction devraient prévoir l'octroi de prêts pouvant servir à l'embauche d'ouvriers et à l'achat de matériaux, de sorte que les femmes chefs de ménage ne soient pas contraintes d'acheter des logements plus chers parce qu'elles n'ont pas le temps ni les talents voulus pour collaborer aux travaux;
- la formule de demande de logement devrait comprendre une question sur le sexe du demandeur. Des données de base, décomposées par sexe, aideront à définir des objectifs particuliers pour chacun des sexes et à contrôler les progrès faits vers leur réalisation dans des projets intégrés (Lycette et Jaramillo, 1984).

Liste de contrôle

Situation générale

- Dans la région, quelle est la proportion actuelle des ménages dont le chef est une femme?
- Quelle est la proportion des femmes qui travaillent dans le secteur marginal? À quels genres d'activités se livrent-elles?
- Les femmes doivent-elles faire face à des obstacles d'ordre social, culturel, juridique ou économique lorsqu'elles veulent accéder à la propriété ou au crédit, ou préserver leurs droits immobiliers ou leur crédit?
- Quels services de soutien sont présentement offerts aux travailleuses salariées? Répondent-ils adéquatement aux besoins des femmes? Sont-ils offerts à toutes les femmes actives, qu'elles travaillent dans le secteur marginal ou dans le secteur structuré de l'économie? Sont-ils offerts aux femmes chefs de ménage?
- Quels sont les types actuels de logement (propriété privée, location, coopératives, etc.)? Répondent-ils adéquatement aux besoins des femmes, y compris ceux des femmes chefs de ménage?
- Existe-t-il déjà des programmes d'habitation? Les personnes à faible revenu ont-elles autant accès à ces programmes que les personnes à revenu plus élevé?

Planification et conception

- Consultera-t-on les femmes pour planifier l'ensemble immobilier, surtout en ce qui a trait à la prestation de services et à l'emplacement des installations?
- Les logements seront-ils conçus de manière à répondre aux besoins des femmes, surtout aux besoins de celles qui travaillent à leur propre compte ou dans le secteur marginal?
- Tiendra-t-on compte des besoins des femmes dans les plans de l'ensemble immobilier, notamment dans l'aménagement de dispensaires, de garderies, d'équipement qui permettent de gagner un revenu et de centres communautaires qui facilitent la création de réseaux informels d'entraide?
- Les emplacements proposés pour les marchés conviendront-ils aux femmes des communautés locales?
- Par suite d'une inadvertance de la part des responsables, est-ce que le processus de sélection des demandeurs donnera la préférence aux ménages dont le chef est un homme?
- Est-ce que les femmes qui travaillent dans le secteur marginal auront les mêmes chances de participer au programme de logement prévu que les autres éléments de la population?
- Quelles activités génératrices de revenus seront permises dans la région visée?
- Lors de la conception du projet, tiendra-t-on compte des éléments suivants: l'adoption de normes appropriées et adaptées aux moyens financiers des habitants, l'utilisation de matériaux locaux, le respect des usages locaux et le recours à des méthodes de construction qui nécessitent une main-d'œuvre abondante?

Crédit

- Enseignera-t-on aux femmes à faire une demande de crédit, par exemple, à remplir les formulaires?
- Communiquera-t-on le nom et l'adresse des prêteurs aux femmes? Les renseignera-t-on sur les diverses formes de crédit offertes?
- Les femmes seront-elles informées des incidences juridiques du crédit?
- Enseignera-t-on aux femmes les notions fondamentales d'intérêt, de principal et de calendrier des remboursements?

Formation

- Donnera-t-on aux femmes des cours sur des questions de droit telles que la maîtrise des terres et les titres de propriété?
- Les femmes se familiariseront-elles avec des documents juridiques tels que les formules de propriété?
- Enseignera-t-on aux femmes à utiliser et à entretenir le matériel de construction?
- Les femmes seront-elles informées du matériel requis ainsi que des noms des fournisseurs des pièces et des machines?
- Les femmes pourront-elles obtenir les permis requis pour exécuter des travaux de construction ou pour conduire les machines?
- Les femmes seront-elles informées des procédures et règlements régissant la construction?

Réseau d'information

- Les femmes ont-elles suffisamment accès à l'information sur les programmes de logement?
- Est-il possible de former des organisations féminines pour qu'elles collaborent aux activités de communication, motivation, planification et entretien qui se rapportent au projet?
- La publicité sur le projet sera-t-elle conçue de manière à atteindre les femmes? Pour donner suite à cette publicité, a-t-on prévu des activités structurées pour favoriser la participation des femmes, expliquer la marche à suivre pour présenter une demande et respecter les exigences et clarifier certains éléments du projet?

Ouvrages de référence

Général

Celik, Aliye P., Ximena de la Barra, Housing and Housing Associations, New York, 1975.

Anzorena, S. Jorge, The Participation of the Poor in Housing and Community Development Projects, Asian Institute of Technology, 1980.

Austin, James, E., Confronting Urban Malnutrition, W.B. Staff Occasional Papers, No. 28, John Hopkin University Press, 1975.

Boserup, Ester, La femme face au développement économique, Presses Universitaires de France, Paris, 1983.

C.N.U.E.H., Habitat, Les femmes et les établissements humains, Nairobi, 1985.

Conference of Non Governmental Organizations in consultative status with U.N. and ECOSOC, Housing and Economic Development, a Women's Perspective, mars 1985.

Coyegkeng, Trinidad, C., Developing Communities, the Unicorp Experience, Philippines, 1985.

Dumouchel, Suzanne, Femme, épargne et crédit, Projet Solidarité Canada-Sahel, Canada, 1985.

Laidlaw, Alexander F., Housing You Can Afford, Green Tree Publ. Co., Toronto, 1977.

MATCH International, Management for Change, Workshop Resource Kit, Ontario, 1983.

Muller, Maria S., Women and Habitat in the Third World, the Urban and Rural Situation, Women and Habitat, Report by the Netherland's Women Council, 1985.

Netherland Association of University Women, Impact of Urbanization on Women's Welfare, Pays-Bas, août, 1983.

Stren, Richard, Project Ecoville, Working Paper, no. 18, Toronto, mars 1985.

U.N.C.H.S., Community Participation for Improving Human Settlements, a Reader Composed of Paper Presented to the Workshop on Community Participation, (17 sept. au 10 oct. 1982) Kenya, 1983.

U.N.C.H.S., Human Settlements, Policies and Institutions: Issues, Options, Trends and Guidelines, Nairobi, Kenya, 1984.

U.N.C.H.S., Survey of Slum and Squatter Settlements, Tycooly International Publishing Ltd., Dublin, Irlande, 1982.

U.N. Department of Economic and Social Affairs, A Non Profit Housing Association, New York, 1975.

U.N. Department of Economic and Social Affairs, Financial Management of Government Housing Project, New York, 1976.

UNICEF, Gestion de la prestation de services urbains de base, mai 1981.

W.H.O., Health Aspects of Human Settlements, Genève, 1977.

Articles

del Gallo, Paola, "Rural Migration and Urbanization", Ideas and Action, no. 149, 1982.

Ekistic, "Women Housing in the Arab Cultural Context of Tunisia", no. 310, Grèce, Jan./fév., 1985.

Hollnsteiner, Mary Racelis, "People Power", Les Carnets de l'Enfance, Dossier no. 40, décembre 1977.

Scott, Gloria L., "Improving Opportunities for Urban Women", The Urban Edge, Vol. 5, no. 2, février 1981, Washington.

Settlements Information Network Africa, "Women and Settlements: A World Appraisal", Mazingira Institute, Octobre 1985.

The Urban Edge, "Helping Urban Women: New Ideas and Programs", Vol. 5, no. 2, février 1981, Washington.

U.N.C.H.S., Habitat News, Habitat d'Afrique, édition française, no. 1, avril 1985.

Autres

Monique Letarte. Bibliography on Women and Human Settlements (sd).

Les femmes et les transports

Le transport est un élément essentiel de chaque volet du développement économique et social. L'amélioration de l'infrastructure et des réseaux de transport joue un rôle important dans les activités suivantes:

- l'exploitation des terres agricoles;
- la commercialisation des produits agricoles et d'autres marchandises;
- l'aménagement d'un accès facile aux ressources naturelles, c'est-à-dire aux cours d'eau, aux forêts et aux minerais;
- le développement des industries et l'expansion des échanges commerciaux;
- l'aménagement d'un meilleur accès aux établissements de santé et d'enseignement (Howe, 1984).

Cependant, dans la plupart des pays en développement, le coût du transport des marchandises et des personnes dépasse les moyens financiers d'une grande partie de la population. Au fil des ans, les organisations de développement ont modifié leurs projets d'infrastructure dans le but de remédier à cette situation, mais le problème persiste.

Dans les premiers projets d'infrastructure, les investissements visaient principalement à appuyer le secteur moderne, et tout particulièrement les industries d'exportation. On supposait que les grands projets de développement des transports ouvriraient une région, stimuleraient le développement économique et amélioreraient les conditions sociales. Au milieu des années soixante, les analyses de ces projets ont montré qu'un grand nombre des effets étaient décevants et on a commencé à mettre l'accent sur les routes rurales (Van der Tak, 1969).

Par suite de cette réorientation, les planificateurs ont eu tendance à se concentrer sur les projets d'infrastructure de moindre envergure. Malgré cela, les services de transport sont encore souvent négligés car on a supposé que la demande accrue de tels services stimulerait les investissements privés. Des études réalisées par la Banque mondiale ont démontré que d'autres contraintes politiques et sociales entravent souvent le développement d'initiatives privées et empêchent l'aménagement de bons services de transport à des prix abordables (Carapetis, 1984). Dans le contexte du développement rural intégré, les pays donateurs et les pays bénéficiaires songent maintenant à créer des projets d'infrastructure qui supprimeront ce problème, amélioreront la situation sociale des hommes et des femmes des campagnes et augmenteront le rendement des petites fermes.

Les aspects sociaux du développement de l'infrastructure et des moyens de transport déterminent l'impact à long terme d'un projet. Souvent, on suppose simplement que toute la population bénéficiera d'une nouvelle liaison ferroviaire, d'une nouvelle route ou d'un nouveau circuit d'autobus, et qu'il n'y a donc pas lieu d'en considérer les avantages selon une répartition par sexe. Mais les projets d'infrastructure transforment le milieu physique d'une manière qui modifie la trame de la croissance économique et des débouchés dans les sociétés urbaines et rurales. Il est difficile de prévoir comment les gens réagiront à ces changements si l'on ne comprend pas le rapport entre l'organisation sociale et l'accès aux ressources et la maîtrise de leur utilisation dans des segments particuliers de la population et des

milieux particuliers (Cook, 1985). Il est en outre difficile d'évaluer ces effets si l'on ne comprend pas les rapports entre ces facteurs dès le début du projet. De plus, il est extrêmement difficile de minimiser les conséquences néfastes possibles d'un projet si ses répercussions ne sont pas déterminées avant sa mise en œuvre.

Les projets de développement des transports ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. La situation des femmes diffère généralement de celle des hommes en ce qui a trait à l'accès aux ressources et à la maîtrise de leur utilisation, à la charge de travail, aux possibilités de gagner un revenu et, donc, à la jouissance des avantages que le projet procure. Ces facteurs influent sur les conséquences des nouveaux moyens de transport pour les femmes. Il faut aborder ces questions à chaque étape de l'élaboration des projets si l'on veut que les femmes en profitent. Le présent chapitre souligne le rôle des femmes dans le secteur des transports et il porte surtout sur la construction de routes rurales, les principales entraves à la participation des femmes et les conséquences fâcheuses que les projets de développement des transports peuvent avoir pour les femmes. Il contient aussi des recommandations pour faire participer les femmes à toutes les étapes du cycle des projets.

La situation actuelle des femmes dans le secteur des transports

Les projets de développement des transports touchent directement les femmes dans tous les rôles qu'elles remplissent: la cueillette de ressources, la production agricole, la commercialisation des marchandises et la fréquentation d'établissements commerciaux, médicaux, scolaires et autres à l'intérieur et à l'extérieur du village. Des études ont démontré que les modes de transport utilisés variaient sensiblement d'un membre à l'autre de la famille. Puisque les routes sont inadéquates et peu nombreuses et que les charrettes et autres véhicules ne sont pas toujours disponibles, les femmes vont le plus souvent à pied et transportent les charges sur leur tête.

Au Kenya, quand les gens se déplacent, une fois sur trois ils font le trajet à pied, chargés d'un fardeau. Les femmes et les enfants font 95 p. 100 de ces déplacements.

Outre le transport des produits agricoles au moment de la récolte, les corvées d'eau et le ramassage du bois de chauffage sont les principales tâches quotidiennes de transport des familles qui se livrent à une agriculture de subsistance (Barwell, 1985).

Le rôle des femmes dans le secteur des transports peut être récapitulé comme suit:

- En tant que porteuses de biens destinés au ménage: les femmes transportent l'eau et le bois de chauffage qui serviront à des fins commerciales aussi bien que domestiques.

Des études ont démontré que les corvées d'eau et de bois sont les plus importantes de toutes les activités quant au temps consacré à ces déplacements et au poids du fardeau transporté.

En Tanzanie, on a constaté que les femmes consacrent environ 487 heures par an aux corvées d'eau et 324 heures au ramassage du bois de chauffage. Par ailleurs, les hommes y consacrent à peu près 32 et 20 heures par an respectivement (Carr, 1988). À Addis-Abeba, on a établi que 73 400 porteurs ravitaillent la ville en bois de chauffage et que 90,8 p. 100 d'entre eux sont des femmes (Haile, 1988).

- En tant que vendeuses de produits agricoles et autres marchandises : dans beaucoup de pays, les femmes consacrent plus de temps à la commercialisation des marchandises que les hommes.

En Tanzanie, les femmes passent environ 21 heures par an à se rendre au marché, par opposition à 9 heures chez les hommes. Ces chiffres comprennent les déplacements faits à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur du village pour vendre leurs produits (Carr, 1988).

- En tant qu'utilisatrices des moyens de transport pour se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur du village.

- En tant qu'ouvrières de la construction des ponts et chaussées: on suppose souvent, à tort, que la construction est un travail dur et que les femmes sont moins aptes à le faire que les hommes.

Au Kenya, les femmes ont constitué 30 % des travailleurs recrutés pour construire des routes rurales d'accès (Kenya, 1983). Dans un projet de l'ACDI en Zambie, des femmes se sont jointes à l'équipe des ouvriers de la voirie parce qu'elles voulaient gagner un revenu.

- En tant que planificatrices des transports : les femmes ont une longue expérience du transport des marchandises destinées à des usages domestiques et commercial, et elles connaissent très bien les besoins et exigences des usagers des transports. Cette expérience, généralement négligée, devrait être incorporée dans la planification des projets.

Les entraves à la participation des femmes

Les obstacles les plus importants auxquels les femmes doivent faire face dans le secteur des transports sont les notions que les femmes n'ont pas de rôle particulier dans les projets d'une grande complexité technologique et que les femmes bénéficient automatiquement des nouveaux moyens de transport. Ces idées limitent la capacité des femmes de participer aux projets et d'en bénéficier.

Les femmes font face à d'autres problèmes, notamment:

- Le manque de crédit pour l'achat de véhicules relativement simples tels que des charrettes, des bicyclettes ou des motocyclettes équipées d'un sidecar. À cause de cela, les femmes et leur famille ne profitent pas beaucoup des nouvelles routes ni des routes améliorées;
- Le manque d'autorité sur l'affectation des ressources du projet. Dans beaucoup de cas, les femmes ont reçu des charrettes pour transporter le bois et l'eau, mais les hommes les ont prises et les ont utilisées à d'autres fins (Hoskins, 1985);
- Le manque d'argent pour utiliser les services de transport. Une enquête menée dans un district en Inde a démontré que près de 40 p. 100 des ménages ruraux ne consacraient aucun argent aux voyages ni au transport. Au Kenya, les femmes se déplacent rarement à bicyclette, tandis que les hommes se servent beaucoup de ce mode de transport. De plus, les hommes empruntent davantage les transports en commun car ce sont habituellement eux qui tiennent les cordons de la bourse;

- La prédominance traditionnelle des grands projets d'infrastructure destinés aux usagers industriels ou commerciaux. Dans la plupart des pays, l'aménagement de sentiers et de ponts ruraux pour les piétons et les cyclistes, de même que la fourniture d'un matériel de transport simple tel que des charrettes, ne sont pas considérés comme des investissements valables. Cette façon de voir ne tient pas compte du mode de transport qu'utilisent la majorité des femmes rurales.

Les conséquences néfastes possibles des projets de développement des transports

D'après la documentation et l'étude des neuf cas de USAID, les projets de développement des transports bénéficient généralement aux personnes aisées plutôt qu'aux pauvres, sauf si le projet visè des communautés pauvres ou si des services agricoles et sociaux complémentaires sont fournis simultanément à l'intention des pauvres (USAID, 1982). Si les bénéficiaires désignés des projets d'infrastructure sont les femmes en particulier et les pauvres en général, le projet doit prévoir des cours d'éducation populaire, des conditions de crédit et des services de commercialisation pour favoriser leur participation. Si ces groupes ne sont pas ciblés expressément, des mesures devraient être prises pour minimiser les effets néfastes virtuels des projets.

Si les questions socio-économiques sont négligées à l'étape de la planification du projet de développement des transports et si les projets complémentaires sont insuffisants, il en résultera des conséquences fâcheuses pour les hommes aussi bien que pour les femmes. Voici quelques exemples de projets qui ont nui aux femmes (USAID, 1982):

- En Jamaïque, le programme de construction de routes de USAID ne s'intéressait pas particulièrement à la situation des femmes, même si celles-ci constituaient 87 p. 100 des commerçants. Les femmes ont eu moins de débouchés parce qu'elles n'avaient pas de camions et, en conséquence, elles n'ont pu bénéficier directement des nouvelles routes;
- Au Kenya et dans d'autres pays africains, une étude des routes rurales a démontré que, par suite de la construction de routes, les cultures commerciales ont pris plus d'importance et la tâche de produire des aliments pour la famille est devenue plus pénible pour les femmes;
- Les effets indirects des projets d'infrastructure sur l'environnement, par exemple le déboisement suite à l'accès accru aux forêts se sont traduits par l'érosion des sols. La dégradation de l'environnement augmente les pressions exercées sur les femmes chargées de fournir les aliments et le combustible dont la famille a besoin;

- Au Kenya, avec les nouvelles routes, les migrations des hommes sont plus nombreuses et la charge de travail des femmes s'en trouve alourdie car elles doivent s'occuper des cultures commerciales dans la région visée par le projet. Lors de l'évaluation du projet, il était difficile de déterminer qui s'occupait des cultures de subsistance et quels étaient les effets de ce changement sur l'alimentation de la population;
- Au Liberia, où la spéculation foncière a aggravé la pénurie de terrains près des nouvelles routes, les femmes des familles pauvres dont les hommes avaient migré furent les premières à être obligées de déménager vers l'intérieur du pays pour y cultiver d'autres terres, loin des avantages liés aux nouvelles routes;
- Des femmes, déjà surchargées de tâches ménagères, furent contraintes de chercher du travail dans la construction et l'entretien des routes à cause de la pénurie d'emplois dans les autres secteurs d'activité et ce, aux dépens de leurs autres tâches;
- Les systèmes de transport ruraux sont souvent inefficaces à cause des tarifs, du choix des circuits et des conditions régissant la délivrance des permis d'exploitation des véhicules; ces mêmes facteurs entravent la participation des hommes aussi bien que des femmes. Dans certaines régions par exemple, le permis d'exploitation des véhicules de transport en commun tels que les minibus coûte très cher et seules quelques personnes peuvent en acheter un. Les transporteurs exercent un quasi monopole et fixent le prix des billets au delà des moyens de la plupart des usagers.

La participation des femmes à la planification des projets de développement des transports

Dans les nombreux projets de développement des transports qui ont été réalisés, les femmes ont rarement participé aux diverses étapes de leur élaboration. D'après les résultats des évaluations cependant, les programmes d'infrastructure qui ont fait intervenir la population locale dans la sélection, la construction et l'entretien des moyens de transport présentaient plusieurs avantages par rapport à ceux qui négligeaient cette participation (USAID, 1982). Si les femmes sont les bénéficiaires désignées des projets de développement des transports, il faut comprendre quels sont leurs besoins dans ce domaine et il faut qu'elles participent activement à tout le processus d'élaboration du projet. Il est conseillé de songer à adopter les stratégies générales suivantes lorsqu'on entreprend des projets de développement des transports:

- déterminer quels sont les besoins réels des femmes en matière de transport et de mobilité, c'est-à-dire le nombre, la fréquence et la durée de tous les déplacements plutôt que les déplacements effectués en véhicule automobile seulement;
- favoriser le recours aux moyens de transport traditionnels de base pour répondre aux besoins des femmes;
- accepter des améliorations de moindre envergure telles que l'aménagement de pistes et de sentiers comme des éléments valables des projets d'investissement (Carapetis, 1984);
- mettre en œuvre des programmes sociaux et agricoles complémentaires, destinés à répondre aux besoins particuliers des femmes;
- favoriser l'octroi de crédit aux femmes afin qu'elles puissent utiliser le système de transport.

La participation des femmes à la planification de projet

Les femmes devraient être considérées comme des planificatrices, des constructrices et des utilisatrices des systèmes de transport. Mais on a généralement supposé que les femmes n'étaient que des bénéficiaires des projets de développement des transports. Les ingénieurs ont conçu des techniques sans consulter les femmes, ont négligé leurs besoins particuliers et n'ont pas tenu compte de leur expérience dans le secteur. Pour que les femmes remplissent ces rôles, une grande importance doit être accordée à leur participation dès le début du projet. Il faut se poser les questions suivantes lorsqu'on conçoit des stratégies en vue de consulter les femmes et de les intégrer dans le secteur des transports:

- Est-ce que des femmes des divers groupes socio-économiques participeront activement, dans chaque communauté, à la planification et la conception du projet?

- Les planificateurs du projet ont-ils mentionné clairement que les femmes participeront au projet en qualité d'agents et de bénéficiaires? Cette intention est-elle précisée dans tous les documents de planification du projet?
- Des mesures spéciales seront-elles prises pour surmonter les obstacles repérés qui empêcheraient les femmes de tirer les avantages prévus des projets?

Voici quelques exemples de projets où la participation de la population locale, femmes et hommes, a été déterminante pour le succès du projet (USAID, 1982):

Dans le projet de construction de routes au Kenya, des comités locaux ont aidé à établir le tracé des routes, et des femmes aussi bien que des hommes ont travaillé à contrat pour construire de bonnes routes avec des moyens nécessitant une abondante main-d'œuvre, mais coûtant moins cher que les méthodes de construction hautement mécanisées.

En Colombie, des comités de villageois ont demandé une aide à la construction et exécuté les travaux eux-mêmes. Les participants ont acquis de nouvelles compétences qu'ils ont appliquées à l'amélioration de leurs maisons et de leurs fermes. De plus, leur participation a renforcé la stabilité interne et l'organisation sociale de la communauté.

D'après l'évaluation de USAID d'un projet routier réalisé au Liberia, les effets néfastes du projet sur le régime agraire et sur la répartition des revenus n'auraient peut-être pas été aussi grands si les responsables avaient accordé plus d'importance aux organisations communautaires et au développement des institutions locales en faisant participer la population locale.

La base de données de référence

Pour que les planificateurs des projets fassent participer les femmes, étudient adéquatement les besoins de la population cible en matière de transports et évaluent les répercussions des systèmes envisagés, il faut recueillir des données de référence ou déterminer les besoins. Même si la documentation requise est rarement disponible, on peut obtenir les renseignements nécessaires en consultant des femmes des différents milieux socio-économiques et des différents groupes ethniques. Les données requises varieront selon les éléments du projet en question. Cependant, les questions suivantes indiquent le genre de sujets qu'on devrait aborder avant d'exécuter le projet:

La collecte de données

- Les données sont-elles recueillies et analysées assez tôt pour permettre aux responsables d'apporter les modifications requises au cours du projet?
- Si la chose est pratique, les données sont-elles analysées de manière à guider l'exécution d'autres projets de développement des transports?
- Les femmes participent-elles à la sélection des données à recueillir, à leur collecte et à leur interprétation?

Considérations d'ordre général

- Quelles sont les tâches que la population cible (femmes, hommes et enfants) exécute présentement et qui pourraient être touchées par le projet envisagé?
- Quelle est la division, par sexe et par âge, du temps et du travail requis pour exécuter ces tâches? Quels sont les rapports entre les hommes et les femmes dans l'exécution de ces tâches? Quelle proportion de leur temps les femmes consacrent-elles à des activités liées aux transports?
- Existe-t-il des obstacles d'ordre juridique, économique, social ou culturel qui empêchent les femmes de participer aux projets de développement des transports? Est-ce que ces contraintes influeront sur les avantages que les femmes tireront des projets?
- Comment les terres sont-elles réparties quant à leur mode d'occupation et à la grandeur des fermes? Quels sont les modes de comportement relatifs aux établissements humains et aux migrations? (Ces renseignements sont utiles pour analyser les comportements migratoires et les déplacements de population.)

Les transports

- A-t-on demandé aux femmes si l'emplacement de l'infrastructure envisagée aura des effets heureux ou fâcheux sur celles d'entre elles qui vendent des marchandises ou s'occupent d'autres activités génératrices de recettes dans le secteur marginal de l'économie?
- Les femmes estiment-elles que le projet réduira le temps qu'elles consacrent aux corvées d'eau, au transport des combustibles, des produits agricoles, etc.? Les femmes désirent-elles ce changement ou estiment-elles qu'il limite leurs occasions de rencontrer d'autres gens?
- Quelle est la technique appropriée pour exécuter les améliorations envisagées et quelles en seront les répercussions sur l'emploi féminin?
- À qui appartiennent les véhicules présentement utilisés dans la région visée et qui profitera de la réduction des frais de transport?
- Qui assure ces services de transport présentement? Y a-t-il de fortes chances que ces personnes soient évincées par suite du projet?

- Faudra-t-il payer pour utiliser le système de transport envisagé? Les femmes de la région estiment-elles qu'elles auront généralement les moyens de payer le prix des billets?
- A-t-on consulté les femmes pour établir si, dans leur culture, il leur convient d'emprunter le moyen de transport proposé (par exemple, convient-il que des femmes roulent à bicyclette ou voyagent seules en train)?
- Est-ce que le système de transport donnera aux femmes un meilleur accès à de l'emploi, à de la formation et à des activités de loisir, ainsi qu'aux services de santé et aux services communautaires?

Les exemples suivants montrent l'importance de la collecte de données de référence:

La lacune fondamentale du projet de routes de raccordement, expliquant pourquoi le projet fut lourd de conséquences pour les femmes, est le fait que l'impact social du projet n'a pas été étudié avant sa mise en œuvre, voire avant son élaboration (Hurlich, 1986).

Au Mali, une étude socio-économique a établi que les femmes n'auraient plus les moyens d'utiliser le train pour transporter leurs marchandises à cause de la hausse de tarif provoquée par l'amélioration des chemins de fer.

L'accès aux ressources et la maîtrise de leur utilisation

Les planificateurs des transports doivent tenir compte des effets du projet envisagé sur l'accès des femmes aux ressources et sur l'autorité qu'elles exercent sur l'utilisation de ces ressources, car l'aménagement d'un meilleur accès aux biens et services, grâce à l'amélioration des transports, peut réduire la capacité de gain des femmes et alourdir leur charge de travail. Par exemple, les femmes peuvent être évincées en tant que productrices et vendeuses par l'importation de produits manufacturés moins chers ou par des intermédiaires qui achètent directement des agriculteurs. Les nouveaux circuits peuvent contourner les marchés traditionnels situés en bordure de la route et d'autres entreprises de services structurées ou marginales. De plus, l'amélioration des transports peut modifier les travaux agricoles en favorisant la mécanisation et l'emploi à plein temps d'un plus grand nombre de travailleurs spécialisés, des hommes souvent, évinçant ainsi les femmes. Il est conseillé de se poser les questions suivantes lorsqu'on étudie les effets d'un projet de développement des transports sur la maîtrise que les femmes exercent sur l'utilisation des ressources:

- Qui tient les cordons de la bourse dans la famille? Les femmes ont-elles de l'argent pour payer les services de transport? Les femmes ont-elles besoin de crédit pour utiliser ces services?

- Quelle est la situation des femmes par rapport à celle des hommes en ce qui a trait à l'accès aux véhicules, bicyclettes, charrettes, etc., et à la maîtrise de leur utilisation?
- Le projet devrait-il prévoir l'octroi de crédit aux femmes pour leur permettre d'acheter des moyens de locomotion? Les garanties à donner, les frais de service et les calendriers des remboursement empêchent-ils les femmes d'obtenir des emprunts auprès des établissements de crédit reconnus?
- Est-ce que le projet envisagé modifiera le rôle des femmes dans la vente des marchandises et d'autres activités marginales qui leur rapportent un revenu? Les cultures commerciales ou autres industries prendront-elles de l'expansion? Dans l'affirmative, cette expansion privera-t-elle les femmes de leurs rôles actuels?
- Les femmes recevront-elles une formation qui les préparera à un autre genre d'activité professionnelle si le projet leur enlève leurs activités productives actuelles?
- Qui sera embauché pour construire la route et qui contrôlera l'accès à ces emplois? Les femmes auront-elles autant de chances de participer que les hommes?

L'exécution du projet

Les projets de développement des transports peuvent répondre aux besoins des femmes si le contexte des activités du projet (emplacement, heures, services de soutien) est adapté à leur situation particulière. Des efforts spéciaux ou des programmes complémentaires seront peut-être nécessaires pour garantir que les femmes en tirent les avantages prévus. Pour s'assurer que les femmes de la région visée ne sont pas négligées, on devrait présenter des rapports internes pendant l'exécution du projet. Ces rapports devraient préciser la répartition proportionnelle des ressources du projet qui sont affectées aux hommes et aux femmes de chaque groupe socio-économique.

L'exécution des projets de développement des transports qui sont axés sur la participation des femmes devrait comprendre l'octroi de crédit et des cours de formation ou d'éducation populaire. Les planificateurs du projet devraient étudier les régimes de crédit qui existent et établir s'il y a lieu d'octroyer des prêts pour l'achat de matériel de transport. Divers facteurs empêchent généralement les femmes d'obtenir des emprunts auprès des établissements de crédit reconnus: les garanties à donner, les frais de service et les calendriers de remboursement. Le matériel de transport, qui est souvent peu coûteux, peut libérer les femmes de leurs tâches non rémunérées, comme les corvées d'eau et le transport du bois de chauffage, et leur permettre de participer à des activités génératrices de revenus. Des études faites en Inde ont démontré que, suite à l'introduction de mulets, les femmes ont commencé à tirer un revenu du tricot et de la culture des tomates (Carr, 1986).

Si l'on veut que les femmes profitent des programmes de formation et de vulgarisation, il faut que ces programmes leur soient destinés. Des femmes devraient être recrutées dans le cadre du projet en qualité de monitrices de

formation et d'éducation populaire. Des moniteurs de sexe masculin devraient recevoir la formation requise pour renseigner les femmes. Le tableau suivant propose des moyens d'accroître la participation des femmes aux projets de développement des transports et de multiplier les avantages qu'elles en tirent.

Exécution du projet – activités et actions

Activités	Actions
Gestion du projet	– Recruter des femmes spécialistes en qualité de gestionnaires et de techniciennes; – offrir aux femmes des chances égales de participer aux séances de formation, y compris les visites d'étude.
Construction/entretien	– Veiller à ce que les femmes soient informées des occasions d'emploi et à ce que les moyens d'information utilisés parviennent jusqu'à elles; – veiller à ce que le personnel compte une proportion équitable de femmes; – veiller à ce que les femmes soient rémunérées au même taux que les hommes; – veiller à ce que les femmes soient bien représentées dans les programmes de formation; – organiser les travaux de construction/d'entretien de manière à ne pas créer de conflit avec les tâches agricoles.
Les éléments du projet, tels que:	
Programmes de crédit	– Accroître l'accès des femmes au crédit; – par l'entremise des coopératives féminines, accorder des facilités de crédit pour l'achat de matériel de transport.
Aide à la commercialisation	– Accroître l'accès des femmes aux marchés et améliorer leurs capacités pour la commercialisation et les affaires.
Projets complémentaires	– Recruter et former des monitrices d'éducation populaire qui conviennent au secteur en question; – former des moniteurs de sexe masculin pour qu'ils transmettent des renseignements techniques aux femmes.

Le suivi et l'évaluation du projet

Les projets de développement des transports ont des conséquences immédiates prévues par les planificateurs, de même que des conséquences à long terme, heureuses aussi bien que fâcheuses, habituellement imprévues. Le suivi et l'évaluation de ces répercussions peuvent être extrêmement utiles pour modifier les projets en cours et planifier les projets futurs. Pour évaluer les effets d'un projet sur les femmes, il faut recueillir des données socio-économiques dès le début du projet qui serviront de référence dans les évaluations entreprises à mi-parcours et à la fin du projet. Il sera également plus facile de mesurer les effets du projet si les objectifs d'IFD ont été clairement énoncés dès le début et si des cibles ont été fixées pour mesurer les progrès réalisés.

L'évaluation devrait porter sur les effets du projet, mesurés en fonction de ce que les femmes elles-mêmes estiment avoir gagné et perdu. Il est conseillé d'aborder les questions suivantes lorsqu'on évalue les répercussions des projets de développement des transports sur les femmes:

- La situation des femmes est-elle meilleure ou pire en ce qui a trait à la propriété des terres ou à l'accès direct à des terres, à l'aide fournie par les autres membres du ménage par suite des migrations, au contrôle de la vente des produits agricoles et aux occasions directes de gagner un revenu?
- Quels aliments sont maintenant plus abondants? Lesquels sont moins abondants? Quel est l'effet de ce changement sur le régime alimentaire?
- Le projet a-t-il entraîné une nouvelle répartition de la charge de travail des femmes ou modifié l'emploi de leur temps? Ces changements sont-ils heureux ou fâcheux?
- Combien de femmes furent employées dans le cadre du projet par rapport au nombre d'hommes, et à quel titre furent-elles embauchées? Le projet a-t-il réduit les écarts entre les revenus des femmes et ceux des hommes, ainsi qu'entre les différentes catégories de personnes à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de la population cible?
- Les femmes ont-elles participé à la planification du projet? Leurs opinions et expériences furent-elles effectivement incorporées au projet?
- Les femmes furent-elles désignées comme groupe cible et les femmes chefs de ménage furent-elles mentionnées explicitement?

Questions connexes

Protection de l'environnement

Les projets de développement des transports sont entrepris dans le but de favoriser la croissance économique, expansion qui, à son tour, améliorera la situation économique et sociale des habitants de la région visée. En règle générale, l'accès accru aux intrants, au savoir faire, aux installations et aux marchés profite à divers secteurs. Par ailleurs, les coûts des projets sont généralement d'ordre social et environnemental, et les personnes les plus durement touchées sont les pauvres des campagnes, les femmes surtout.

Les nouvelles routes ouvrent des régions qui n'étaient pas habitées ni exploitées précédemment et elles facilitent des activités qui se répercutent à long terme sur la qualité de l'environnement. Les principales menaces à l'environnement sont d'abord le déboisement, causé par l'accroissement des besoins en bois et en terres et par la coupe anarchique des forêts, puis l'exploitation mal avisée des terres, causée par le désir d'augmenter les rendements ou une mauvaise connaissance des sols dans la nouvelle région. Il en résulte une érosion des sols et une diminution du rendement des cultures qui augmentent les pressions exercées sur les ressources déjà surexploitées. Le Brésil est l'exemple le plus souvent cité d'un pays qui a subi un déboisement massif à cause de l'aménagement de meilleurs accès aux forêts, mais beaucoup de pays ont connu, ou connaissent, le même sort. Le défrichement de nouvelles régions par la méthode des terres brûlées est une des causes principales du déboisement des forêts tropicales du Zaïre. Au Brésil, aux Philippines, en Thaïlande, en Malaysia, à Haïti, au Kenya et en Sierra Leone, la construction de routes a eu pour corollaire l'exploitation accrue du bois de construction, du bois de chauffage et du charbon de bois (USAID, 1982).

Ces activités apportent un secours économique temporaire aux pauvres des milieux ruraux, mais elles entraînent à long terme une pénurie de bois de chauffage, l'envasement des sources d'eau et une diminution du rendement des cultures. La dégradation de l'environnement pèse surtout sur les femmes, puisqu'elles doivent approvisionner la famille en eau, combustible et aliments. Non seulement leur charge de travail est alourdie à cause de la distance à parcourir pour obtenir ces provisions et du temps à consacrer à ces corvées, mais elles doivent aussi essayer d'empêcher que le niveau de vie de leur famille ne baisse en maintenant leur production agricole ou en occupant un emploi rétribué à l'extérieur du foyer.

Ouvrages de référence

Barwell, I.J., et al. Rural Transport in Developing Countries. Intermediate Technology Publications, Londres, 1985.

Carapetis, S. et al. The Supply and Quality of Rural Transport Services in Developing Countries; A comparative Review. World Bank Staff Working Papers No. 654, Washington, D.C., 1984.

Carr, Marilyn et Ruby Sandhu. Women, Technology and Rural Productivity. United Nations Development Fund for Women, New York, 1988.

Cook, Cynthia C. «Social Analysis in Rural Road Projects» in Putting People First; Sociological Variables in Rural Development, Michael Cernea, éditeur. Banque mondiale, Washington, D.C., 1985.

Devres, Inc. Socio-Economic and Environmental Impacts of Low–Volume Rural Roads – A review of the Literature. USAID Program Evaluation Discussion Paper No. 7, Washington, D.C. 1980.

Halcrow Fox and Associates. Étude d'évaluation de l'impact des routes rurales, Rapport préliminaire de la Banque mondiale, Washington, D.C., 1980.

Haile, Federte. «Women Fuelwood Carriers and the Supply of Household Energy in Addis Ababa». Presented at Meeting on «Women and Natural Resource Management in Africa», 1988.

Howe, John et Peter Richards, ed. Rural Roads and Poverty Alleviation. Intermediate Technology Publications, Londres, 1984.

Hurlich, Susan. Women in Zambia. Préparé pour l'ACDI, Hull, 1986.

«Kenya Rural Access Road Program: A Case Study». World Bank Office of the Advisor on Women in Development, Washington, D.C., 1983.

Peters, Freida. «Women in Development Issues related to the Ghana Northern Regional Rural Integrated Development Programme Project», Preparation Phase 2. Préparé pour l'ACDI, Hull, 1986.

«Rural Roads Evaluation Summary Report». USAID Program Evaluation Report No. 5, USAID, Washington, D.C., 1982.

Weekes-Vagliani, Winifred. The Integration of Women in Development Projects. Centre pour le développement (OCDE), Paris, 1985.

Les femmes et les programmes d'adduction d'eau et d'assainissement

Ce sont surtout les femmes qui transportent et utilisent l'eau pour les besoins domestiques. Ce sont elles aussi qui veillent à la santé de la famille; elles enseignent l'hygiène et la prévention des maladies à leur famille et leurs voisins. Elles ont donc un intérêt marqué pour l'aménagement d'installations sanitaires et de canalisations d'eau sûres et fiables. Elles veulent également s'assurer de l'entretien de ces installations.

Les caractéristiques techniques des installations, notamment leur accès, revêtent une plus grande importance pour les femmes que pour les hommes. Par exemple, l'emplacement d'une source d'eau déterminera le temps qu'elles devront consacrer aux corvées d'eau. Des contraintes sociales et religieuses peuvent interdire aux hommes et aux femmes d'utiliser les mêmes installations. L'ignorance de tels facteurs peut conduire à des projets mal conçus pouvant se solder par le rejet du nouveau système ou du système amélioré.

Il faut en outre que les femmes disposent d'une quantité suffisante d'eau pour faire leurs travaux domestiques et arroser leur lopin de terre ou leur jardin potager (qui produit une grande partie des aliments que consomme la famille). Dans le cadre des projets d'assainissement et d'adduction d'eau, on devrait enseigner aux femmes à construire des installations locales, à les faire fonctionner et à les entretenir à long terme.

Pour qu'un projet d'assainissement et d'adduction d'eau soit une réussite, il est indispensable que les femmes participent à la gestion et à la prise de décisions lors de la planification du projet et que leur rôle d'utilisatrice d'eau, en qualité de ménagère et productrice agricole, soit pris en considération. Dans le cadre de l'aménagement d'installations qui répondent aux besoins de la communauté et que cette dernière peut entretenir, transmettre aux femmes des renseignements de base sur l'hygiène peut avoir d'importantes répercussions sur la santé des femmes et de leur famille. (Voir aussi les exposés sur le secteur de la santé et sur le secteur agricole.)

La situation actuelle des femmes dans le secteur de l'eau

- En leur qualité d'intendante du foyer, les femmes décident où et quand aller chercher de l'eau. Elles décident aussi de la quantité d'eau à prendre et de son usage.
- Elles jouent un rôle important dans l'entretien et la gestion du service communautaire d'alimentation en eau ainsi que des installations sanitaires.
- Elles apprennent aux jeunes enfants à utiliser les installations sanitaires et veillent à ce qu'ils le fassent bien.
- Elles font respecter les règles de l'hygiène au sein de la famille et de la collectivité.

Les entraves à la participation des femmes dans le secteur

Divers facteurs culturels et sociaux empêchent les femmes de participer pleinement aux projets d'adduction d'eau et d'assainissement.

- On reconnaît rarement la valeur économique du travail des femmes lorsqu'il s'agit de transporter l'eau et d'entretenir les installations sanitaires.
- Les femmes sont souvent exclues de la planification et de l'exécution des projets d'assainissement et d'adduction d'eau dans leur collectivité. Lorsque les comités communautaires sont constitués, les femmes y sont souvent absentes ou sous-représentées.

Dans deux régions de la Colombie, on a signalé que les femmes constituaient 8 p. 100 et 17 p. 100 des membres de près de 3 500 comités communautaires de développement. L'absence des femmes dans les conseils des villages est également signalée au Ghâna septentrional, en Thaïlande, en Inde et au Kenya (Perrett, 1985).

- Souvent, les techniques d'adduction d'eau et d'assainissement ne tiennent pas compte de l'opinion des femmes, du degré de leur savoir-faire ni du contexte culturel.
- L'entretien des installations est souvent incomplet et les femmes ne possèdent pas les connaissances requises pour les réparer.

Si les membres du groupe cible (les femmes aussi bien que les hommes) ne sont pas suffisamment consultés, les responsables du projet, les entrepreneurs ou les administrateurs prendront des décisions unilatérales et, par conséquent, les nouveaux services seront mal conçus, mal situés ou utiliseront des techniques qui ne répondent pas aux besoins.

Une étude, effectuée en 1976, a révélé que près de la moitié de l'équipement amélioré d'adduction d'eau et d'assainissement était désaffecté ou ne fonctionnait plus quelques années après sa construction (Inter-Agency Task Force on Women and Water, sd).

Dans de nombreux cas, les planificateurs du développement et les spécialistes sectoriels ne se sont pas rendu compte des coutumes, des restrictions et des tabous locaux, ou les ont ignorés. Cette insensibilité aux particularités culturelles des groupes cibles a empêché les femmes de bénéficier des nouvelles installations.

Au Swaziland, un tabou local prescrit que seuls les hommes peuvent conduire les bœufs. Par conséquent, lorsque les hommes ne sont pas là pour faire fonctionner les nouvelles pompes actionnées par des bœufs, les femmes doivent transporter l'eau sur de longues distances.

D'autres contraintes empêchent les femmes de participer pleinement aux projets d'assainissement et d'adduction d'eau.

- Les questions féminines, la participation et la formation des femmes sont encore traitées comme des éléments distincts, conçus isolément, en dehors des efforts généraux faits pour l'assainissement et l'adduction d'eau.
- Souvent, les femmes ne se rendent pas compte du rôle important qu'elles jouent ou qu'elles pourraient jouer dans l'aménagement de bons systèmes d'assainissement et d'adduction d'eau.
- Il manque souvent aux programmes d'assainissement et d'adduction d'eau un volet complémentaire sur la santé et l'hygiène.

Les conséquences néfastes possibles des projets d'adduction d'eau et d'assainissement

La consultation et la participation insuffisantes des personnes de diverses classes socio-économiques peuvent avoir des conséquences néfastes sur certains segments de la population (Wijk-Sijbesma, 1985).

- Les nouvelles installations peuvent obliger les femmes à consacrer plus de temps à la corvée de l'eau.
- Les groupes minoritaires peuvent se voir refuser l'accès aux installations collectives.
- Des contraintes culturelles peuvent empêcher les hommes et les femmes d'utiliser les mêmes latrines.
- Le manque d'intimité peut empêcher les femmes d'utiliser les installations.
- Dans les endroits où l'isolement des femmes fait partie des mœurs, ces dernières peuvent se voir refuser l'accès aux latrines, robinets ou puits publics.
- Des problèmes liés au goût, à la couleur et au temps de cuisson peuvent entraver l'utilisation de nouvelles sources d'eau potable.
- L'emplacement des installations peut défavoriser les ménages plus pauvres qui habitent souvent en banlieue et dont le chef est souvent une femme.
- Il se peut que le mode de fonctionnement des nouveaux appareils ou des nouvelles installations ne soit pas adapté aux enfants, aux femmes enceintes ou aux femmes âgées.
- Les personnes qui n'ont pas participé à la planification et la construction des nouvelles installations s'intéressent rarement à leur entretien; certaines continuent même à utiliser les anciennes installations.

La participation des femmes aux projets d'adduction d'eau et d'assainissement

La participation efficace de la collectivité repose sur la consultation de tous les utilisateurs des installations envisagées. Cependant, les femmes sont souvent exclues de l'étape de la consultation et cette absence influe par la suite sur d'autres étapes du projet.

Il est conseillé de prendre diverses mesures pratiques pour veiller à ce que les femmes soient consultées.

- Dans les documents du programme, les planificateurs devraient clairement définir et décrire (en termes fonctionnels) la participation des femmes au projet d'adduction d'eau et d'assainissement.
- Il faut établir un budget qui fasse état du temps, des fonds et du personnel requis pour garantir que toute la collectivité, y compris les femmes, participe au projet.
- Il faut amorcer un dialogue avec la population locale afin de se rendre bien compte de la position des femmes dans le projet ainsi que de leur participation.
- Il faut établir des critères régissant la présence des femmes et des hommes au sein du comité chargé du projet.
- Le choix de l'heure et du lieu des réunions et des activités de formation devrait tenir compte de l'ensemble des activités des femmes afin d'éviter les conflits d'horaire avec leurs autres devoirs.
- Il faut élaborer une stratégie garantissant la circulation des informations sur les activités du projet.
- La participation active des femmes aux discussions et à la prise de décisions doit être encouragée.
- Le projet devrait faire appel à des femmes à tous les paliers, de la gestion à l'action directe dans la collectivité.
- Les organisations communautaires, les groupes locaux, les associations et les coopératives devraient recevoir une formation afin de faciliter et légitimer l'intégration des femmes dans le secteur.

La collecte des données

Les observations suivantes ont été formulées au sujet des méthodes utilisées pour recueillir des renseignements socio-culturels sur les projets d'adduction d'eau et d'assainissement.

- Les renseignements doivent provenir des femmes, puisque ce sont elles qui ont l'expérience quotidienne de l'hygiène et de la consommation d'eau de la famille.
- Des femmes aussi bien que des hommes de la collectivité doivent être considérés dans la sélection des enquêteurs.
- Dans certaines cultures, il est préférable d'interroger les hommes et les femmes séparément afin que ces dernières puissent s'exprimer plus librement. Les femmes devraient également être interrogées par des femmes.

- La recherche participative selon laquelle les villageois recueillent et analysent eux-mêmes les données, leur permet de cerner directement leurs propres problèmes. C'est parfois la seule façon d'obtenir des données exactes.

Selon une expérience menée aux Philippines, enseigner aux membres de la communauté à faire leur propre étude socio-économique réduit les coûts et donne des résultats aussi valables que ceux des études faites par le personnel de l'agence.

Au Honduras, une femme a déclaré : «Nous ne voulions pas une évaluation que nous ne comprendrions pas et qui ne nous aurait pas aidés à comprendre notre problème – comme répondre simplement à des questionnaires» (Wijk-Sijbesma, 1985).

Les communications de soutien

Le terme «communications de soutien» désigne les activités d'information, de motivation et d'éducation visant les personnes que le projet doit aider.

Il se peut que les planificateurs nationaux et les spécialistes sectoriels s'intéressent très peu aux communications de soutien, qu'ils les considèrent comme un moyen de «vendre» un programme déjà conçu. Cependant, de bonnes communications de soutien peuvent assurer le succès d'un projet.

Des communications de soutien bien conçues garantiront que les besoins et les préférences formulés par la communauté (les femmes et les hommes) se reflètent dans tous les aspects du projet, notamment:

- l'envergure et les objectifs du projet,
- les besoins en main-d'œuvre,
- l'emplacement choisi,
- les techniques ou les matériaux utilisés,
- la composition des comités,
- la sélection des stagiaires,
- les domaines de formation.

La complexité des communications de soutien requises variera selon la taille du groupe cible, son lieu de résidence, le niveau de ses connaissances, l'intérêt qu'il porte au projet et sa compréhension des avantages du projet.

Voici les éléments de base d'une «stratégie de communications de soutien»:

- les promoteurs communautaires,
- les travailleurs sur le terrain,
- les media de masse,
- un modèle de la technique qui sera implantée
- les groupes locaux (ONG, Églises, organisations féminines, associations, coopératives, clubs),
- la documentation (brochures, affiches, dépliants) (Perrett, 1983).

Ces moyens d'action ne permettront pas tous de communiquer avec les femmes. Il faut consulter la communauté, tout particulièrement les femmes, et convenir avec elles des méthodes d'information les plus efficaces.

Il importe également de préparer les groupes locaux à établir des rapports utiles avec les femmes. Il se peut que certains groupes aient besoin d'être renseignés sur le rôle et l'apport potentiels des femmes dans le projet.

Des activités de communication de soutien bien planifiées devraient donner les résultats suivants:

- faciliter l'évaluation des besoins et en garantir l'exactitude;
- garantir l'implantation d'une technique qui réponde aux besoins des utilisateurs et des planificateurs;
- susciter la bonne volonté de la communauté et lui inspirer le sentiment que le projet lui appartient;
- amorcer un véritable échange d'informations entre les utilisateurs et les planificateurs.

La conception et le choix de la technique implantée

Les femmes peuvent fournir les renseignements essentiels à la conception du système d'adduction d'eau qui répond le mieux aux besoins. Elles sont habituellement la meilleure source de renseignements quant au blanchissage, à l'abreuvement des animaux, au lavage des mains et à l'utilisation des latrines. Il est indispensable de se renseigner sur les préférences locales par la recherche participative pour éviter des coûts inutiles et la sélection d'une technique qui ne réponde pas aux besoins.

- Les techniques destinées à améliorer la distribution d'eau et les installations sanitaires se soldent souvent par un échec parce qu'elles ne répondent pas aux besoins et sont trop compliquées ou trop difficiles à faire fonctionner ou entretenir;
- Pour qu'une nouvelle technique soit acceptée au sein de la communauté, il faut qu'elle présente les caractéristiques suivantes:
  - que la population locale, tant féminine que masculine, en ait besoin et la veuille;
  - qu'elle soit bien faite et facile à entretenir;
  - qu'elle ne coûte pas cher si le groupe cible est pauvre et doit l'acheter;
  - qu'elle ne s'écarte pas trop des pratiques actuelles;
  - qu'elle utilise des prototypes adaptés à la situation locale;
- à chaque étape du cycle du projet, il faut s'assurer que la technique soit acceptable;
- il est conseillé de former des femmes et des hommes pour qu'ils acquièrent les qualités requises pour la gestion, l'entretien et la réparation des nouveaux équipements.

Le succès ou l'échec du projet peut dépendre de la préférence des femmes pour une technique particulière par opposition à une autre. Les opinions et les sentiments des femmes détermineront dans quelle mesure elles utiliseront et entretiendront les installations.

L'exécution: la construction, le fonctionnement et l'administration

La construction

L'étude de la documentation fait voir l'apport des femmes à la construction des systèmes d'adduction d'eau et des installations sanitaires:

- au Malawi, les femmes fournissent jusqu'à concurrence de 70 p. 100 du travail dans la construction des canalisations d'eau;
- en Thaïlande, les femmes mélangent et coulent le béton des cuvettes des latrines et moulent des bacs pour recueillir les eaux de pluie;
- en Asie, les femmes travaillent comme ouvrières rémunérées du bâtiment;
- au Mozambique et au Tonga, des coopératives féminines fabriquent et vendent des dalles de latrines.

Les planificateurs ne devraient jamais supposer que les femmes peuvent, ou doivent, collaborer bénévolement à la construction des installations, ni aider à financer le projet à même leurs propres gains, à moins que ces dispositions ne leur apportent des avantages directs et ne soient compatibles avec leurs autres obligations. Il est conseillé de répondre aux questions suivantes avant de demander aux femmes de travailler bénévolement:

- Les hommes de la communauté collaboreraient-ils au projet sans rémunération?
- Dans quelle mesure le travail bénévole demandé aux femmes ajoutera-t-il à la double charge de travail qui leur incombe déjà en tant que productrices et ménagères?
- Les femmes ayant peu ou pas de ressources financières, par exemple les femmes chefs de ménage et les femmes des quartiers pauvres, seraient-elles invitées à travailler bénévolement au projet?
- Les femmes dont la seule source de revenu est la culture de petites quantités d'aliments ou la vente d'objets faits à la main seraient-elles invitées à participer au financement du projet?
- Les femmes dont le gros du revenu sert manifestement à subvenir aux besoins de base de leur famille seraient-elles appelées à participer au financement du projet?
- Comment le projet garantira-t-il que les femmes qui y travaillent bénévolement ou à salaire très bas en bénéficient directement? Il est arrivé que des femmes participent activement à des projets de bonification des terres et qu'elles soient ensuite exclues du lotissement, les terrains étant donnés aux hommes de la communauté.

Le fonctionnement et l'entretien

Des études ont démontré que les volets «fonctionnement, entretien et réparation» des projets ont souvent été mal planifiés et qu'en conséquence, les installations ont été négligées et le programme a fini par régresser ou échouer.

Le programme d'entretien doit être adapté à la communauté dans laquelle il sera mis en œuvre. Les villageois doivent connaître leurs devoirs et posséder les compétences et outils nécessaires à l'entretien de leurs systèmes. Ils doivent savoir à qui signaler les dégâts ou les réparations nécessaires.

L'ingénieur, le spécialiste en gestion, l'analyste financier et les chargés de projet qui travaillent à des projets peu coûteux d'adduction d'eau et d'assainissement doivent être conscients de l'importance d'établir un réseau efficace de communications de soutien dans la communauté dès le début de l'étape de la planification.

Les exemples suivants montrent que les femmes, bénéficiant d'une formation et d'un soutien adéquats, peuvent s'organiser pour faire fonctionner et entretenir des systèmes d'adduction d'eau et des installations sanitaires (Wijk - Sijbesma, 1985):

- au Honduras, le comité embauche par roulement des femmes chefs de ménage et leur confie la responsabilité des conduits d'alimentation en eau, de la perception des droits de consommation et de l'entretien des lieux;
- en Angola, des femmes ont été recrutées pour remplir les fonctions de contrôleuses des sources d'eau;
- au Panama, des femmes formées pour s'occuper du système d'adduction d'eau sont devenues des chefs dans la communauté et administrent la perception des droits avec succès;
- au Zimbabwe, les femmes organisent elles-mêmes l'utilisation et l'entretien du point d'eau collectif;
- en Zambie, dans un quartier urbain pauvre, la section féminine du parti politique a organisé les femmes spécialement pour améliorer la purge des robinets publics;
- au Malawi, les comités des robinets se composent principalement de femmes.

L'administration et la gestion

Les femmes ont un grand rôle à jouer en qualité de gestionnaires des projets d'adduction d'eau et d'assainissement. Leur participation à ce niveau est souvent limitée par divers facteurs socio-culturels qui les empêchent de prendre part au processus décisionnel, notamment:

- on considère rarement que la participation des femmes contribue au fonctionnement de l'ensemble du système;
- les femmes sont rarement considérées comme des candidates pour les programmes de formation en gestion et de formation technique.

Non seulement la participation des femmes à l'administration et à la gestion du projet en assure le succès, mais elle garantit aussi que certains objectifs seront atteints (Wijk - Sijbesma, 1985):

- les femmes font des efforts particuliers pour résoudre des problèmes locaux, y compris la perception des droits de consommation et la mobilisation des fonds requis pour les réparations;
- dans certaines cultures, les percepteurs de sexe masculin ne peuvent pas visiter une maison lorsque le mari est absent;
- en règle générale, on fait davantage confiance aux femmes pour garder honnêtement les fonds de la collectivité. Par conséquent, elles sont souvent nommées trésorières;
- les femmes règlent souvent les conflits qui se présentent à l'intérieur d'une communauté.

Le suivi et l'évaluation

Voici le genre de renseignements qui peuvent être utiles pour établir si des femmes ont participé à un projet et, dans l'affirmative, quelle a été l'étendue de leur participation.

- Quelle proportion des femmes ont participé au projet et quels rôles ont-elles joué?
- Les femmes ont-elles participé à la collecte et à l'analyse des données requises pour l'étude de faisabilité ou l'évaluation des besoins?
- A-t-on mis en œuvre les recommandations que les femmes ont formulées sur diverses activités du projet?
- Les femmes ont-elles collaboré à la construction des installations? À quel titre? Quelle fut leur participation en comparaison de celle des hommes (travail rétribué/travail bénévole; main-d'œuvre spécialisée/main-d'œuvre non spécialisée; avec formation professionnelle/sans formation professionnelle)?
- Quelles sont les possibilités de formation prévues dans le projet? Combien de femmes en ont bénéficié? Dans quelle catégorie socio-économique se rangeaient-elles?

- A-t-on demandé aux associations féminines de collaborer aux activités d'information, de motivation, de renforcement ou de formation du projet?
- Les femmes sont-elles bien renseignées sur les prêts qu'elles peuvent obtenir pour participer au projet et leur fait-on suffisamment crédit?
- Quelles dispositions (travail et crédit) sont prises pour répondre aux besoins particuliers des ménages qui ont une femme à leur tête?

La formation

Pour s'assurer que les femmes participent aux activités de formation visant la construction, l'entretien et la gestion des projets d'adduction d'eau et d'assainissement, il est conseillé de suivre les indications suivantes:

- Des mesures devraient être prises pour recruter un certain pourcentage de femmes comme stagiaires;
- Des mesures spéciales devraient être prises relativement aux heures, au lieu et à la durée de la formation.

Les obligations familiales peuvent empêcher les femmes de participer à des activités de formation pendant de longues périodes de temps loin de leur foyer;

Des mesures devraient être prises pour garantir que divers groupes socio-économiques de femmes aient connaissance des possibilités de formation et que tous les candidats qualifiés aient la même chance d'être choisis.

Sommaire de la participation des femmes

Le diagramme suivant montre les niveaux d'intégration des femmes dans un projet:

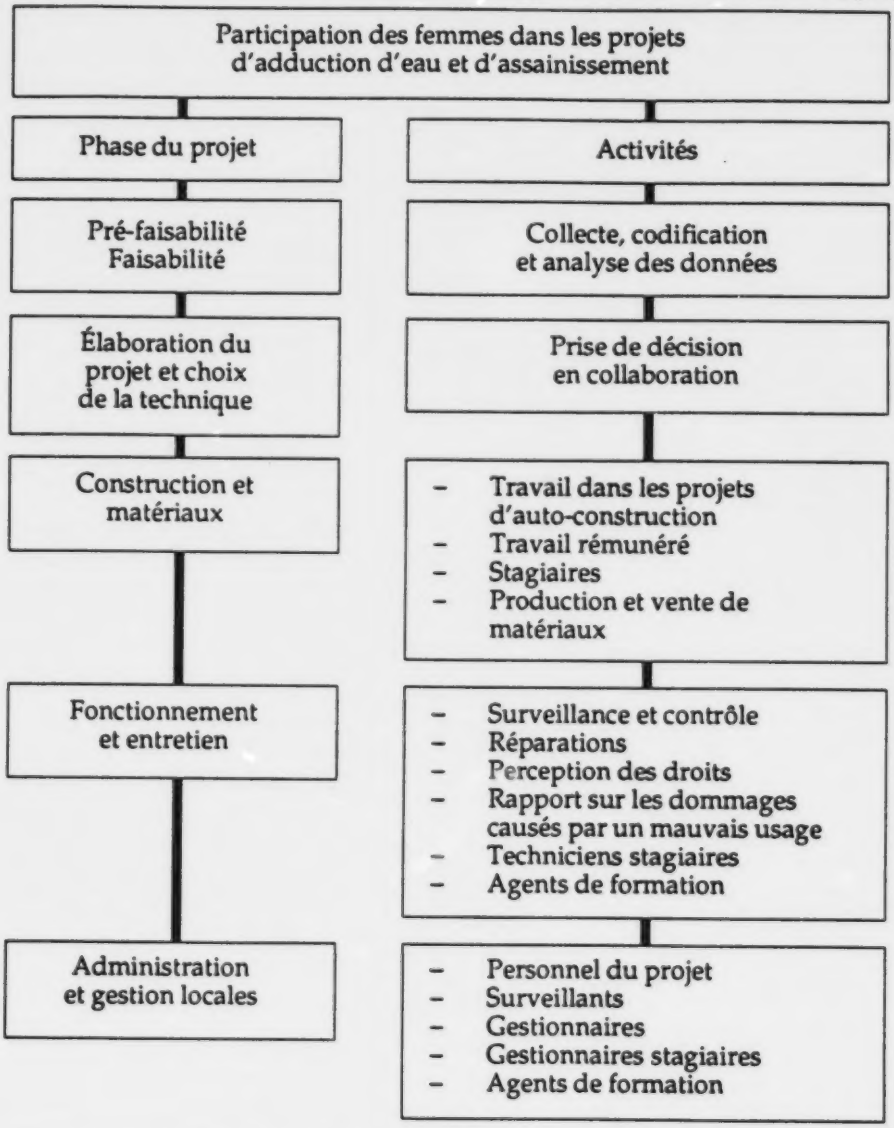

Les femmes ne participeront aux diverses activités d'un projet (la collecte des données, le choix de la technique, l'emplacement du projet, etc.) que lorsqu'elles auront l'appui des hommes et des femmes des échelons supérieurs, allant des travailleurs sur le terrain aux gestionnaires et décideurs régionaux et nationaux.

Liste de contrôle du projet

La planification

- Existe-t-il des obstacles d'ordre juridique, économique, social ou culturel qui empêchent les femmes de participer à la planification ou à l'exécution de projets d'adduction d'eau et d'assainissement?
- Quels rôles les femmes de l'endroit jouent-elles dans l'infrastructure sociale et économique de la communauté?
- Quels rôles les femmes jouent-elles dans la sauvegarde de la santé de la famille, dans l'approvisionnement en eau à des fins domestiques et agricoles et dans la préservation de la salubrité des lieux collectifs?
- Est-ce que les femmes aussi bien que les hommes estiment que le projet répond à un besoin? Quelles sont leurs priorités et leurs attentes respectives?
- La communauté (les hommes et les femmes) veut-elle, et peut-elle, participer pleinement au projet, y compris les membres des couches socio-économiques plus faibles, telles les femmes chefs de ménage?
- Les caractéristiques des équipements prévus conviennent-elles à toutes les femmes en ce qui a trait aux critères suivants?
  - la qualité de l'eau, la quantité et la fiabilité des approvisionnements;
  - l'accès aux équipements;
  - la technique implantée et l'entretien des équipements;
  - l'adaptation à la culture de la communauté.

Le suivi et l'évaluation

- Y a-t-il des femmes qui siègent présentement aux comités de distribution d'eau du village ou aux organes équivalents? Dans l'affirmative, les femmes comptent pour quel pourcentage des membres et quel est leur rôle?
- Les femmes sont-elles consultées sur le choix de la technique implantée, le choix de l'emplacement du puits ou de la pompe? Sont-elles consultées sur l'aménagement d'installations complémentaires telles que les buanderies et les bains?
- Les femmes sont-elles formées pour l'entretien des systèmes d'adduction d'eau? Dans l'affirmative, quel pourcentage des femmes reçoivent une formation de préposée à l'entretien préventif, de gardienne et de gestionnaire des installations?
- Les femmes sont-elles formées pour l'enseignement des règles de santé et d'hygiène? Dans l'affirmative, quel pourcentage des femmes reçoivent une telle formation, en comparaison des hommes? Quelle influence exercent les femmes qualifiées par rapport à celle des hommes qualifiés? (Une autre enquête pourrait porter sur le taux de roulement des femmes qualifiées par opposition à celui des hommes qualifiés.)

- Les femmes tirent-elles des avantages économiques du temps qu'elles sauvent? Comment les femmes consacrent-elles ce temps économisé à des activités qui leur rapportent un revenu, notamment la couture, l'artisanat, la culture des légumes, l'accroissement de leur intervention dans le marché local, l'éducation et la formation, ou l'acquisition de nouvelles compétences?
- Les femmes réussissent-elles à améliorer la santé de la communauté? Ont-elles plus de temps à consacrer aux soins des enfants? Plus d'eau pour les lessives, les bains et l'hygiène intime? Plus de connaissances sur l'hygiène, les maladies liées à l'eau, la préparation des aliments, l'hygiène intime, la salubrité des lieux, l'élimination des déchets, etc.?
- Les femmes sont-elles rétribuées pendant la construction des installations?
- Les femmes acquièrent-elles de nouvelles compétences?

Le crédit

- L'accès au crédit est-il nécessaire pour accroître la participation des femmes dans le secteur? Les femmes ont-elles suffisamment accès au crédit?

La formation

- Les femmes seront-elles formées pour la construction même des installations, leur fonctionnement et leur entretien à long terme?
- L'aménagement d'un système de distribution d'eau potable sera-t-il complété par une formation en hygiène pour les hommes et les femmes afin de maximiser les avantages que procure l'eau pure?
- Les femmes seront-elles informées des fournitures requises ainsi que des noms des fournisseurs de pièces et d'outillage?
- Les femmes recevront-elles un enseignement sur des questions juridiques telles que les droits d'usage de l'eau ou les droits fonciers relatifs à l'eau, s'il y a lieu?

Le réseau d'information

- Les femmes sont-elles suffisamment renseignées sur les possibilités de formation et sur l'accès au crédit dans ce secteur?
- A-t-on invité les organisations féminines à collaborer aux activités d'information, de motivation, de renforcement ou d'entretien?
- Les femmes ont-elles suffisamment accès à l'information sur les activités entreprises dans le secteur de l'adduction d'eau et de l'assainissement? Par suite d'une inadvertance de la part des responsables, est-ce que les moyens utilisés pour diffuser cette information excluent ou écartent les femmes?
- Pour faire connaître les activités du projet, prévoit-on des supports publicitaires qui attireront les femmes aussi bien que les hommes? Donnera-t-on une suite structurée à cette publicité pour encourager la participation des femmes, expliquer les procédures et éclaircir certains aspects du programme ou projet?

Ouvrages de référence

Livres et documents

Chauhan, Sumi Krishna. Who Puts the Water in the Taps? Community Participation in Third World Drinking Water Sanitation and Health. An Earthscan Paperbook. International Institute for Environment and Development, London 1983. 92 p. (MATCH, Ottawa).

CIDA Water Sector. Social Development and Role of Women. Programming Mission. Indonésie. Rapport final, décembre, 1986.

CRDI. Le rôle de la femme dans le domaine de l'approvisionnement et/ou des services d'hygiène. Tentatives pour relever le défi séculaire. Canada, 1985, 104 p. (aussi disponible en anglais et en espagnol).

Doucet, Andra. Women and Water: Experiences from Latin America. Préparé pour l'ACDI, novembre, 1986.

OCDE/CAD. La participation des femmes, facteurs de réussite des projets intéressant le secteur de l'eau et de l'assainissement. Paris, mai 1985.

Perrett, Heli. Involving Women in Sanitation Projects. Technology Advisory Group (TAG) PNUD/Banque mondiale, 1985.

Perrett, Heli. Planning of Communication Support (Information, Motivation and Education) in Sanitation Projects and Programs. Technology Advisory Group (TAG) PNUD/Banque mondiale, 1983.

Stanbury, Pamela. Women and Water: Effects of Irrigation Development in North India Village. University of Arizona, février, 1984. Document de travail no. 50, 29 p. (MATCH, Ottawa).

The UN International Research and Training Institute for the Advancement of Women (INSTRAW), Santo Domingo, République dominicaine (sans date). Women and the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade.

UNDP. Participation of Women in Water Supply and Sanitation: Roles and Realities. Technical Paper 22. La Haye, Pays-Bas, 1985.

WNDP/PROWWESS. Alternative Strategies for Involving Rural Women in the Water Decade. Participatory Training-of-Trainers Workshop. Kenya, 1986.

Matériel audio-visuel

«Pompe Koom: A sense of Commitment». ACDI (Centre de préparation des coopérants, 35 m. anglais).

Training Materials for Low Cost Water Supply and Sanitation. World Bank (Chaque module comprend un diaporama de 20 min., de même que des notes pour l'agent de formation et des notes pour les participants. Disponible au Centre de préparation des coopérants, ACDI).

Les femmes et la petite entreprise

Une bonne partie des entreprises des pays en développement sont d'envergure modeste. Les gouvernements et les organismes donateurs reconnaissent de plus en plus la valeur de ces petites entreprises, autant comme unités de production que comme sources d'emplois. Il n'existe guère de définition précise de cette forme de production, mais elle peut se caractériser comme englobant les entreprises familiales de taille relativement petite, dépendantes des matières premières locales, faisant appel à des techniques locales à forte intensité de main-d'œuvre et exploitant des marchés non réglementés (USAID, 1983).

Il y a toutes sortes d'activités dans le secteur non structuré, ces activités constituant souvent la seule source de revenus des femmes qui ont des responsabilités familiales et peu de compétences reconnues.

C'est dans les métiers suivants qu'on les retrouve le plus souvent:

a. Marchandes et petites commerçantes:
   - alimentation
   - vêtements, tissus;
   - bijoux;
   - objets artisanaux;
   - matières premières;
   - bétail.

b. Productrices travaillant à la maison/industrie familiale, en particulier:
   - confection de vêtements;
   - préparation/conservation d'aliments;
   - objets artisanaux;
   - autres articles de fabrication légère.

c. Travailleuses du secteur tertiaire/ouvrières; par exemple:
   - transport;
   - construction;
   - restauration et hôtellerie;
   - tenue de livres et comptabilité;
   - entretien, blanchissage, préparation de repas.

d. Travailleuses dans l'industrie primaire:
   - agriculture;
   - pêche;
   - production laitière/élevage;
   - aviculture/ovoculture;
   - apiculture.

Parce qu'il a été négligé dans le passé, le secteur non structuré et, en particulier, les femmes qui y travaillent n'ont pu profiter directement d'information, d'instruments de crédit, de services de vulgarisation, de réglementation et d'activités de mise en valeur des ressources humaines.

Gouvernements et organismes donateurs corrigent graduellement cette négligence, en multipliant les efforts pour élargir l'accès au crédit, à la formation technique et à l'aide en gestion. D'autres efforts sont déployés pour soutenir les caisses populaires et les coopératives, des collèges commerciaux, des écoles de formation professionnelle et des associations commerciales afin qu'ils améliorent leurs compétences ou en acquièrent de nouvelles, et pour diffuser de l'information, des programmes d'apprentissage et d'autres programmes d'enseignement extrascolaire à l'intention des membres de la petite entreprise.

Situation actuelle des femmes dans le secteur de la petite entreprise

Le travail parallèle a toujours existé, mais l'incapacité de l'économie structurée d'absorber les populations croissantes du tiers monde a poussé les travailleurs en surnombre vers le secteur non structuré. De 53 à 69 p. 100 de la population active de villes comme Bombay et Lima travaillent dans le secteur non structuré, où les femmes occupent une place importante dans la plupart des pays.

En Thaïlande, des études récentes sont venues confirmer la thèse suivant laquelle les petites entreprises contribuent très fortement à la production de revenus et à la création d'emplois chez les démunis et en particulier chez les femmes (Suwana-adth, 1987);

En Tanzanie, le nombre de femmes qui ont commencé à occuper des emplois producteurs de revenus depuis cinq ans a atteint une proportion qui n'a jamais été vue dans les villes (Swantz, 1987);

Au Pérou, des études portant sur la présence des femmes dans le marché du travail montrent qu'elles obtiennent des emplois rémunérés principalement dans le secteur non structuré (Pinilla, 1987).

En Sierra Leone, plus de 80 p. 100 des propriétaires de petites entreprises de teinture à la ficelle (gara) sont des femmes (Dulansey et Austin, s.d.)

Facteurs de planification des projets d'entreprise

- Il arrive que les projets axés sur l'augmentation de la productivité des femmes s'effondrent parce que l'on ne se rend pas compte que les femmes sont plutôt surchargées de travail que sous-employées (Carr, 1987).
- Il ne faudrait pas mettre en branle un projet à moins d'être certain que les femmes qui produiront les biens seront responsables de la gestion et de la commercialisation et qu'il existe un marché où distribuer les biens.
- Il est urgent de changer l'attitude des femmes à la tête des petites entreprises en ce qui concerne la formation en administration, car celle-ci est un important facteur de réussite ou d'échec de l'entreprise (Chacon, 1987).
- Les compétences du «facilitateur», c'est-à-dire le catalyseur entre les instruments de crédit et leur obtention, sont essentielles aux plans établis dans le cadre de projets.
- Les possibilités d'expansion des affaires tendent à être remises à plus tard pour des raisons familiales et parce qu'il est pratique de travailler à la maison (surtout dans le cas des jeunes femmes mariées) (Perrera, 1987).
- Souvent, les projets orientés vers l'entreprise n'atteignent pas leurs objectifs économiques, car ceux-ci sont normalement remplacés par des objectifs de bien-être et de développement communautaire.
- On oublie souvent que la raison d'être fondamentale de la promotion de l'esprit d'entreprise est d'aider les femmes à devenir indépendantes sur le plan économique (Awori, s.d.).
- Quelles que soient les organisations créées, elles devront être conçues par les femmes et non pas de l'extérieur en fonction d'une quelconque idée du genre d'organisations dont les femmes «devraient» se doter (Swantz et Tripp, 1987).

Moyens d'accroître la productivité dans les entreprises dirigées par des femmes

De nombreuses études soulignent que non seulement le rendement du travail des femmes est en général très peu élevé, mais qu'il risque de diminuer encore davantage sous la pression des grandes entreprises modernes. Trois moyens ont été proposés pour accroître la productivité de la main-d'œuvre féminine dans le secteur de la petite entreprise (Carr, 1987) :

Améliorer les techniques utilisées et fournir des services d'appui.

Au Ghâna, l'introduction de fumoirs a aidé des milliers de femmes à doubler, voire tripler la quantité de poissons qu'elles peuvent traiter en une journée et, partant, à accroître leurs revenus et leurs profits. Il est généralement reconnu que le secret de la réussite de cette technique améliorée réside dans le fait que les femmes, à l'intention desquelles la technique avait été mise en place, ont participé pleinement à la conception et à l'élaboration de ce projet.

Élargir l'accès des femmes aux petites entreprises par la création de coopératives, l'octroi de crédit, la prestation de formation ou des changements technologiques.

Au Bangladesh, plusieurs femmes sans terre ont maintenant acheté leur propre rizerie diesel en se réunissant par groupes de 25, puis en contractant des prêts et en obtenant des conseils et de l'aide auprès de la Banque Grameen.

Miser sur les compétences que possèdent les femmes pour créer de nouveaux produits dont les possibilités de commercialisation sont plus élevées que les produits traditionnels.

À Sri Lanka, des potières ont reçu de l'aide pour diversifier la gamme de produits qu'elles fabriquent, dont des poêles de céramique, qui font l'objet d'une demande de plus en plus forte. Des potières éthiopiennes ont aussi reçu de l'aide pour accroître leur rendement, en délaissant les produits traditionnels en faveur de la production de briques, de conduits d'irrigation et d'autres produits d'infrastructure.

Composantes des projets

Crédit

L'un des problèmes fondamentaux auxquels se heurtent les chefs de petites entreprises est le manque de capitaux. Les obstacles qui empêchent les femmes d'avoir accès à des instruments de crédit ont de nombreuses répercussions sur l'essor de leur activité commerciale (p. ex., ils limitent leur champ d'action, les empêchent d'engager des employés et les obligent à utiliser des techniques dépassées).

Des études récentes proposent des mesures précises que les institutions financières pouvant octroyer du crédit aussi bien que le secteur non structuré pourraient prendre pour corriger la situation (Pinilla, 1987).

Les institutions financières

- L'établissement de critères flexibles pour choisir les emprunteurs;
- L'établissement de modes d'octroi de crédit plus appropriés en ce qui concerne le montant des prêts et les périodes d'amortissement;
- La mise en place de nouvelles modalités relativement aux biens donnés en garantie, aux coûts des transactions, aux frais de services, aux heures et aux endroits, à l'intention des chefs de petites entreprises;

- La simplification des modalités établies pour demander du crédit (y compris les délais utilisés pour communiquer la décision arrêtée);
- L'établissement de mécanismes permettant d'atteindre le secteur non structuré et de faciliter son accès aux instruments de crédit tels que:
  - les fonds renouvelables,
  - les prêts garantis,
  - les groupes de cosignataires (ces groupes comprennent cinq ou six membres qui se sont réunis d'eux-mêmes. Chaque groupe obtient un prêt qui est réparti entre ses membres. Tous les membres garantissent le prêt sur un pied d'égalité.),
  - des services de vulgarisation en matière de prêt,
  - des programmes de formation à l'intention des emprunteurs.

Les femmes d'affaires du secteur non structuré

- La familiarisation des femmes d'affaires avec les possibilités de crédit offertes par le secteur financier officiel et avec les mécanismes utilisés pour acheminer les ressources en question.
- L'amélioration des techniques administratives utilisées quotidiennement pour gérer les affaires.
- Le respect des exigences minimales fixées par les institutions financières.

Formation

Les programmes de formation à l'intention des femmes dirigeant des entreprises devraient être parfaitement adaptés à chaque groupe de stagiaires, de manière à ce que leur contenu corresponde à la réalité quotidienne de leur entreprise et à leur capacité d'absorption. Un récent examen des programmes de formation offerts à des femmes participant à des activités économiques contenait les recommandations suivantes (Awori, 1987):

Formation de groupes de femmes à revenu modique

- Les femmes doivent recevoir une formation axée sur les compétences de base en affaires, les aptitudes techniques utiles sur le marché et la préparation à la vie familiale.
- Les compétences en affaires englobent la tenue de livres, l'établissement des coûts et des prix, la commercialisation, la comptabilité de gestion, les formalités légales à suivre pour créer une entreprise, la séparation des budgets personnels et familiaux des budgets d'affaires l'administration des prêts, le tout enseigné en termes simples et élémentaires.

Formation des femmes chefs d'entreprise

L'Institut de gestion de l'Afrique de l'Est et del'Afrique australe (ESAMI) a élaboré un programme destiné à sensibiliser directement les dirigeantes d'entreprises aux questions relatives aux rôles masculin et féminin. Le programme aborde les points suivants:

- le rôle du chef de la petite entreprise dans le développement économique;
- les obstacles environnementaux pour les dirigeantes d'entreprises;
- les possibilités de formation et d'assistance technique;
- les étapes à franchir pour créer une petite entreprise;
- les qualités essentielles du chef d'entreprise;
- la gestion générale, l'accent étant mis sur la planification, les relations interpersonnelles, la production, la comptabilité et la tenue de livres.

Formation des agents de formation

Il est également souligné dans l'étude que, dans certains pays, les animateurs de la formation ont des antécédents fort divers et que peu d'entre eux possèdent une expérience de l'exploitation d'entreprises ou de la formation. Pour pallier à cette lacune majeure, les initiatives suivantes ont été engagées: à Fidji, un agent de formation dépourvu de toute expérience des affaires s'est vu accorder la possibilité d'observer de près le fonctionnement d'une entreprise commerciale. Dans un autre cas, de futurs agents de formation ont dirigé de petites entreprises dans le cadre de leur propre programme de formation.

Assistance technique

L'absence de connaissances techniques compte également parmi les limites majeures du secteur non structuré. C'est dans les secteurs de la technique appropriée, des questions juridiques et financières, et des stratégies de commercialisation que le besoin d'assistance technique se fait le plus sentir. Les petites entreprises trouvent difficilement de bonnes sources de conseils dans ces trois domaines. Les observations et les recommandations suivantes ont été faites à cet égard.

Technologie

Les deux recommandations qui suivent visent à favoriser la prestation de conseils techniques au secteur non structuré (Pinilla, 1987):

- des centres dotés des installations appropriées devraient être établis dans le cadre des projets pour familiariser le personnel des entreprises du secteur non structuré avec les techniques disponibles;
- lorsque de l'équipement neuf est acheté, l'octroi de crédit devrait s'accompagner d'une assistance technique déterminée.

Questions juridiques et financières

Une assistance technique dans les domaines juridique et financier devrait être fournie, de manière à ce que le bénéficiaire acquière les compétences requises pour la gestion quotidienne de son entreprise.

Commercialisation

Comme on l'a vu, il arrive souvent que les femmes connaissent très mal les débouchés qui s'offrent à leurs produits lorsqu'elles mettent en branle leur activité commerciale. La prise en considération de la commercialisation ainsi que la réalisation en bonne et due forme d'une étude de marché permettent souvent d'éviter la faillite.

Nombreux sont les pays où il est difficile de trouver des consultants en matière de commercialisation qui s'intéressent aux petites entreprises. Car les grandes entreprises absorbent rapidement la plupart des dipiômés des écoles commerciales.

Ouvrages de référence

Documents présentés au cours du séminaire international sur les femmes, la micro-entreprise et la petite entreprise, organisé à Hull par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Institut de développement international et de coopération (IDIC) de l'Université d'Ottawa, du 26 au 28 octobre 1987.

ACDI. Women in Micro and Small-Scale Enterprise (MSE) Development, Services industriels, Agence canadienne de développement international, Hull, Québec.

Awori, Thelma. Trainincj Issues: Women in Micro and Small-Scale Enterprises, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), New York, N.Y.

Berger, Marguerite. Key Issues in Women's Access to and Use of Credit in the Small and Micro-Enterprise Sector, International Center for Research on Women, Washington, D.C.

Carr, Marilyn. Women, Technology and Small Enterprise Development, Intermediate Technology Development Group Ltd., Rubby, R.-U.

Chacon, Isabel. The DeveloDment of Women's Small-Scale Enterprises in Costa Rica: ACORDE's Case, Costa Rica Association for Developmen Organizations, San José, Costa Rica.

Hannan-Anderson, Carolyn. SIDA Support to Women in Small-Scale Enterprises Development in Tanzania: Past Experiences and Future Plans, Agence suédoise de développement international (SIDA), Dar-es-Salaam.

Pansini, June J. Employment and Income Generation: A USAID/WID Perspective, Washington, D.C.

Perera, Lakshmi. Women in Small-Scale Enterprise Development: Colombo, Sri Lanka.

Pinilla, Susana. Women in a Peruvian Experience in Support of the Informal Sector, Instituto de Desarrollo del Sector Informal, Lima, Pérou.

Suwana-adth, Malee. Women and Small-Scale Enterprise Development in Asia : The Thailand Experience, Fondation SVITA, Bangkok, Thaïlande.

Swantz, Marja-Liisa et Aili Mari Tripp. Women and the Emergence of Micro and Small-Scale Enterprise in Tanzania: Constraints and Gains for Women in the Informal Sector, Helsinki, Finlande.

Tinker, Irene. The Human Economy Micro-Entrepreneurs, Equity Policy Center, Chevy Chase, Md.

Autres sources

Crandon, Libbet. Women, Enterprise and Development. The Pathfinder Fund's Women in Development: Projects, Evaluation and Documentation (WID/PED) Program, The Pathfinder Fund, Chestnut Hill, MA., 1984.

Dulansey, Maryanne et Eileen Johson. Les femmes et le développement: l'égalité par l'éducation et l'emploi – Guide d'études pratiques (planification de changement), Washington, D.C., 1979, 11 p.

Dulansay, Maryanne et James Austin. Small-Scale Enterprise and Women, Harvard Institute for International Development Case Study and Training Project, Agency for International Development, s.d.

Hunt, Robert W. The Evaluation of Small Enterprise Programs and Project: Issues in Business and Community Development, AID Evaluation Special Study No. 13, U.S. Agency for International Development, juin 1983.

Institut d'études des femmes de la Méditerranée (KEGME). Coopératives de femmes en région méditerranéenne, colloque organisé par le KEGME, Athènes, 13-16 nov. 1986

Nations Unies. Situation de la femme dans les mécanismes de crédit et création d'un système de fonds de garantie pour les femmes: cas du Congo, du Gabon et de la République unie du Cameroun, Série de recherche, 1983.

Otero, Mario. Gender Issues in Small-Scale Enterprise, U.S. Agency for International Development, Washington, D.C., juin 1987.

Québe: Ministère de l'Industrie et du Commerce. Moyens et stratégie pour stimuler la création d'entreprises par les femmes, mai 1985, 9 p.

Reichmann, Rebecca. Women's Participation in ADEMI: The Association for the Development of Micro-enterprises, Inc., Santo Domingo, République dominicaine, ACCION International/AITEC, mars 1984.

Van der Wees, Catherine Henny Romijn, Entrepreneurship and Small Enterprise Development for Women in Developing Countries: An Agenda of Unanswered Questions, Bureau international du travail, Genève, 1987.